



2020

**Rapport sur la situation de l'administration
et des affaires de la Commune de Walhain**

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2020 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

A MM. les membres du Conseil communal exclusivement

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2020. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre 2020.

Table des matières

1.	CORPS COMMUNAL.....	8
1.1.	Le Collège et le Conseil communal.....	8
1.2.	Le Programme Stratégique Transversal (PST).....	12
1.3.	Commissions et Conseils consultatifs.....	12
	Commission ConnexionS.....	13
	Conseil consultatif des aînés.....	14
	Conseil consultatif de la culture.....	14
	Conseil consultatif du sport.....	15
	Commission Locale de Développement Rural CLDR.....	15
	Conseil consultatif de l'économie.....	16
	Conseil consultatif de la mobilité.....	16
	Conseil consultatif de l'environnement et du climat.....	17
	Conseil consultatif de l'agriculture.....	18
	Office du tourisme.....	18
	Commission communale des finances.....	18
	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).....	19
	Commission Communale de l'Accueil (CCA).....	19
	Commission Paritaire Locale (CoPaLoc).....	19
	Conseil de participation.....	20
1.4.	Représentations aux assemblées générales et autres.....	20
2.	ADMINISTRATION GENERALE.....	23
2.1.	Le Personnel.....	23
	Composition du Service du Personnel.....	23
	Organigramme.....	23
	Projets et réalisations du Service du Personnel.....	24
	Graphiques.....	27
	Stages.....	28
	Personnel enseignant.....	28
	Formations.....	28
	Assurances.....	29
2.2.	Le Comité de direction.....	29
2.3.	Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).....	30
2.4.	Cadre du personnel.....	31
2.5.	Publications communales.....	33
2.6.	Service informatique.....	33
	Composition.....	33
	Acquisition de nouveaux logiciels.....	33
	Renouvellement du parc informatique.....	33
	Télétravail.....	33

Autres	33
2.7. Communication	34
Composition	34
Site internet.....	34
Support aide aux différents services communaux	34
Page Facebook	34
Newsletter.....	34
Bulletins d'information	34
Panneau lumineux.....	35
2.8. Indicateur	35
2.9. Contentieux	35
Actions en défendant	35
Actions en demandant	37
3. ÉTAT CIVIL - POPULATION.....	38
3.1. Composition	38
3.2. Population de droit.....	38
3.3. Mouvement du service population	39
3.4. Délivrance de documents.....	39
3.5. Classement de la commune et graphique	40
3.6. Graphique et pyramide des âges.....	40
3.7. État civil : tableaux et graphiques	41
4. FINANCES	43
4.1. Composition	43
4.2. Budget communal 2020 après modification budgétaire 2 et avant approbation Tutelle	43
4.3. Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier.....	43
4.4. Fiscalité 2020.....	43
Taxes additionnelles.....	43
Taxes communales	44
Redevances	47
4.5. Compte de l'exercice 2019	50
4.6. Cultes.....	51
5. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	53
5.1. Composition	53
5.2. Urbanisme	53
Dossiers traités.....	53
Permis d'urbanisme délivrés par la Fonctionnaire déléguée	54
Documents réglementaires.....	54
Outils d'aménagement du territoire	55
Dossiers majeurs sur la commune	55
5.3. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)	55
5.4. Indicateur-expert communal en matière de cadastration	56

5.5.	Programme communal de développement rural (PCDR).....	57
	Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).....	57
	Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local.....	58
	Réunions.....	58
5.6.	Logement.....	58
	Ancrage communal et création de logements publics.....	58
	Le patrimoine de logements communal et CPAS.....	59
	Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement.....	59
	Lutte contre les logements inoccupés et insalubres.....	59
	Octroi d'une prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois.....	60
5.7.	Nouvelles technologies.....	60
	La cartographie.....	60
	Smart Cities.....	60
	Développement d'un projet « open data ».....	61
5.8.	Patrimoine.....	61
	Petit patrimoine populaire wallon :.....	61
	Liste officielle des arbres et haies remarquables.....	62
	Château médiéval.....	62
5.9.	Économie, tourisme et producteurs locaux.....	62
6.	TRAVAUX.....	63
6.1.	Composition.....	63
6.2.	Epannage hivernal.....	63
6.3.	Actions sur fonds propres.....	64
	Sel de déneigement 2020-2021.....	64
	Assistance technique ponctuelle 2020.....	64
	Acquisition d'une nouvelle camionnette plateau.....	64
	Acquisition d'un camion de chantier-grue avec système porte-conteneur et deux conteneurs.....	64
	Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries.....	65
	Aménagement de la grange des Six heures.....	65
	Reconstruction de la chapelle de la Gloriette à Nil-St-Vincent.....	65
	Travaux d'entretien du revêtement des rues de la scierie et Saint-Fromont.....	65
	Club House tennis de Walhain.....	66
	Chalet pour le local des scouts à Tourinnes.....	66
	Entretien des terrains de tennis 2 et 3.....	66
	Réalisation d'un parking à l'école communale de Perbais.....	66
	Marché de service pour le nouvel hangar communal.....	66
	Remplacement des éclairages publics énergivores en vue de sa modernisation PHASE I.....	67
	Acquisition d'outillages et d'un stock de petites marchandises pour le service technique.....	67
6.4.	Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon.....	67
	Aménagement du carrefour des rues du Maieur, de la cure d'Orbais et du chemin du Pont Valériane.....	67
	Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE I.....	68
	Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE II.....	68

Acquisition de matériel pour un procédé de désherbage alternatif aux pesticides	68
Sécurisation de passages piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques.....	68
Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale	69
6.5. Actions subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW.....	69
Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie.....	69
Réalisation d'une station de relevage aux Hayettes	70
6.6. Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie	70
Plan d'investissement 2019-2021	70
6.7. Sauvegarde du patrimoine wallon.....	71
Restauration du château de Walhain.....	71
Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais	72
6.8. Actions subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles	72
6.9. Charroi automobile	73
7. ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE - MOBILITE	75
7.1. Composition	75
7.2. Agenda 21 local	75
7.3. Semaine des initiatives	75
7.4. Gestion administrative des collectes des déchets.....	75
7.5. Nature et espaces publics.....	77
7.6. Eau et inondations.....	78
7.7. Agriculture	79
7.8. Alimentation - Sécurité alimentaire - Consommation durable - Bien-être animal.....	79
7.9. Végétalisation des cimetières.....	79
7.10. Gestion des plaintes et des infractions environnementales	80
7.11. Travail de collaboration avec le service de l'urbanisme.....	80
7.12. Energie.....	81
Patrimoine communal.....	81
Sensibilisation de la population et du personnel communal	82
Missions relatives au Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC).....	83
7.13. Mobilité	83
8. SERVICE ANIMATION	83
8.1. Composition	83
8.2. Activités	83
8.3. Réceptions et cérémonies	84
8.4. Salles communales	85
9. JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES.....	86
9.1. Jumelage.....	86
9.2. Relations internationales.....	86
10. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....	87
10.1. Composition	87
10.2. Population scolaire au 1 ^{er} octobre	87

10.3.	Organigramme de l'enseignement communal	88
10.4.	Commission Paritaire Locale (CoPaLoc)	91
10.5.	Conseil de Participation	91
11.	ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE	92
11.1.	Composition	92
11.2.	Un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)	92
11.3.	Accueil extrascolaire.....	92
11.4.	La Commission Communale de l'Accueil (CCA)	93
11.5.	Les Plaines de vacances communales	94
11.6.	Brochure annuelle « Activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans ».....	95
12.	ACTION SOCIALE	95
12.1.	Centre Public d'Action Sociale CPAS.....	95
12.2.	La Crèche communale « Le Petit Favia »	95
12.3.	La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups » asbl.....	97
13.	AGENCE LOCALE EMPLOI	98

1. CORPS COMMUNAL

1.1. Le Collège et le Conseil communal



Xavier DUBOIS, Bourgmestre – Avenir communal

Finances, Budget, Sécurité, Police, Etat-civil, Population, Administration générale et Personnel, Développement durable, Ruralité et Agriculture, Information et Communication, Relations publiques, Intercommunalité, Gouvernance et éthique, Budget participatif, Accueil des nouveaux habitants.

Chemin de Corroy, 4 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/87.95.59

xavier.dubois.mandataire@walhain.be



Jean-Marie GILLET, Premier Echevin - Ecolo

Urbanisme, Aménagement du territoire, Logement et habitat, Economie, Emploi et formation, Produits locaux, Développement local, Tourisme et Patrimoine, Nouvelles technologies et numérique.

Rue du Warichet, 16 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0486/64.50.37

jean.marie.gillet.mandataire@walhain.be



Francis SPRIMONT, Deuxième Echevin – Avenir communal

Culture, Ecole de musique, Bibliothèques, ludothèques, Sport et infrastructures sportives, Mouvements de jeunesse, Manifestations et festivités locales, Jumelages, Culte et commémorations, Vie associative, Gestion des salles, prêts de matériels, Travaux publics et voiries

Rue de la Station, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/42.00.70

francis.sprimont.mandataire@walhain.be



Vincent EYLENBOSCH, Troisième Echevin - Ecolo

Mobilité, usagers lents, sécurité routière, Transition énergétique, Environnement, Commune zéro déchet, plantations, PCDN, biodiversité, Bien-être animal

Rue du Trichon, 96 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/17.65.31

vincent.eylenbosch.mandataire@walhain.be



Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Quatrième Echevine – Avenir communal

Enseignement, numérisation des écoles, sécurisation des abords, Garderies, association de parents, activités parascolaires, Jeunesse et politique intergénérationnelle, Participation citoyenne, Conseil communal des enfants et des adolescents, Action et cohésion sociale, Petite enfance, Familles, Personnes âgées, Santé publique, Personnes handicapées, Volontariat, Egalité des chances, Coopération Nord-Sud et Commune hospitalière

Rue de la Station, 209 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0474/96.54.93

isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be



Agnès NAMUROIS, Présidente du CPAS - Ecolo

Rue des Combattants, 57 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0473/34.22.36

agnes.namurois.mandataire@walhain.be



Mélanie HAUBRUGE, Présidente du Conseil communal – Avenir communal

Chemin du Pont de la Chasse, 9 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/31.55.84

melanie.haubruge.mandataire@walhain.be



André LENGELE, Conseiller communal – Avenir communal

Rue des Verts Pacages, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0498/21.62.46

andre.lengele.mandataire@walhain.be



Laurence SMETS, Conseillère communale - WAL1

Rue de Blanmont, 14 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/88.43.30

laurence.smets.mandataire@walhain.be



Philippe MARTIN, Conseiller communal -WAL1

Rue Saiwère, 2 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0495/82.69.94

philippe.martin.mandataire@walhain.be



Nicole THOMAS-SCHLEICH, Conseillère communale - WAL1

Rue de Libersart, 73 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0498/68.35.10

nicole.thomas.mandataire@walhain.be



Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale - WAL1

Rue Saint-Martin, 57 à 1457 Nil-Saint-Vincent

isabelle.denef.mandataire@walhain.be



Olivier PETRONIN, Conseiller communal Avenir communal

Rue Margot, 52 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/45.02.32

olivier.petronin.mandataire@walhain.be



Didier HAYET, Conseiller communal - WAL1

Rue des Combattants, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0492/09.93.66

didier.hayet.mandataire@walhain.be



Francine KEKENBOSCH, Conseillère communale - WAL1

Rue de la Campagnette, 29 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/87.04.07

francine.kekenbosch.mandataire@walhain.be



Bernadette VANDENBOSCH, Conseillère communale – Avenir communal

Acremont, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0498/37.66.63

bernadette.vandenbosch.mandataire@walhain.be



Ria BREYNE, Conseillère communale - Indépendante

Rue Saint-Lambert 12 à 1457 Walhain-Saint-Paul

ria.breyne.mandataire@walhain.be



Nadia LEMAIRE, Conseillère communale – Ecolo

Rue d'Enfer, 106 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0494/573.494

nadia.lemaire.mandataire@walhain.be



Jean-Paul DELFORGE, Conseiller communal - WAL1

Rue de la Culée, 26 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/78.28.53

jean-paul.delforge.mandataire@walhain.be

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes Avenir communal et Ecolo.
La minorité est composée du groupe WAL 1.

Au cours de l'année 2020 (avec décembre 2019) :

Le Conseil communal se sera prononcé sur un total de **286** objets répartis sur **10** séances tenues aux dates suivantes : le 23 décembre 2019, les 13 janvier, 3 février, 16 mars, 18 mai, 25 juin, 31 août, 28 septembre, 26 octobre et 23 novembre.

Le Conseil communal a tenu 1 **Séance Publique Commune** avec le Conseil de l'Action Sociale le 10 décembre 2019.

Le Collège communal, composé du Bourgmestre, des Echevins, de la Présidente du CPAS et du Directeur général, s'est réuni à **57** reprises pour traiter **3.189** objets.

1.2. Le Programme Stratégique Transversal (PST)

Le Programme Stratégique Transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'Administration.

C'est un document évolutif pouvant être actualisé en cours de mandature communale et devant faire l'objet d'au moins deux évaluations, en milieu et en fin de mandature.

Notre PST, après avoir été présenté au Comité de concertation entre la Commune et le CPAS, a été approuvé par le Collège communal et ensuite soumis au Conseil communal, en sa séance du 28 octobre 2019 pour y être débattu publiquement et pour y être acté.

La Commune s'est dotée du logiciel *laPST* (développé par IMIO) qui gère principalement deux aspects de la gestion du PST:

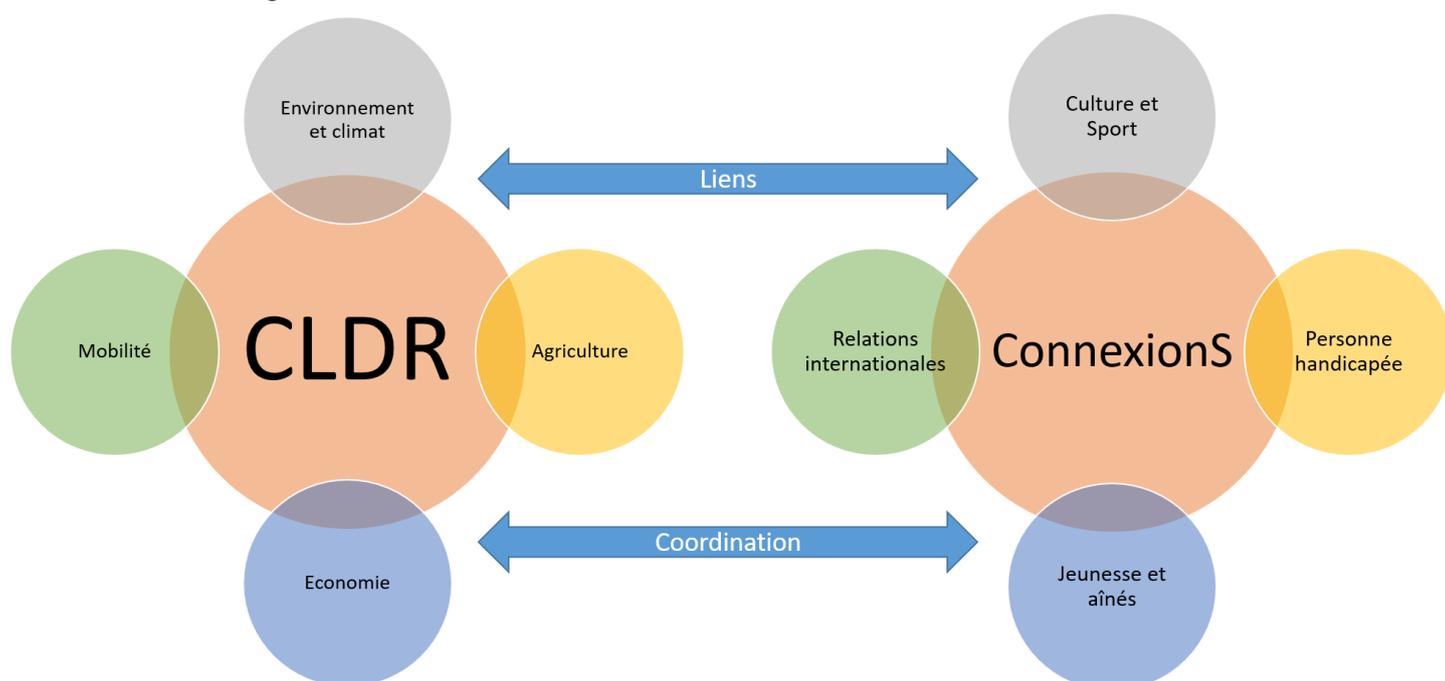
- les objectifs à atteindre, qui peuvent comprendre plusieurs niveaux structurels
- les actions à réaliser, permettant de décliner les objectifs en actions concrètes

Ce logiciel permettra l'amélioration de l'organisation et du suivi du travail.

Le Collège s'est engagé dans sa déclaration de politique communale d'évaluer chaque année, au moment de la présentation des comptes, l'état d'avancement du PST au Conseil communal. Une première évaluation de la mise en œuvre du PST a ainsi été présentée au Conseil communal du 25 juin 2020.

1.3. Commissions et Conseils consultatifs

Deux pôles majeurs constituent le cœur de la participation citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) d'une part et la Commission ConnexionS d'autre part. La CLDR est la commission au cœur du développement durable/Agenda 21 local. ConnexionS est la commission chargée de faire vivre notre Plan de cohésion sociale. Autour de ces deux commissions, gravitent différents conseils consultatifs. Des membres de la CLDR participent aux travaux des conseils consultatifs gravitant autour d'elle. Il en est de même au niveau de ConnexionS. De cette manière, les liens entre les différents organes consultatifs sont assurés.



Commission ConnexionS

Mission

L'objectif de cette Commission est de constituer un espace culturel intergénérationnel qui fera vivre le Plan de Cohésion Sociale. Elle fera le lien entre les différents acteurs de notre vie culturelle, sociale et sportive et travaillera en collaboration avec les associations culturelles, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, l'école de musique, ... Concrètement, la Commission « ConnexionS » aura pour objectif d'encourager le vivre-ensemble et la participation citoyenne et de renforcer la cohésion au sein de l'ensemble de la population.

Composition

MM. Jean-Pierre LETOURNEUR (Président) ; Aurélie BISTON ; Sophie DAPSENS D'YVOIR ; Mimi DEPREZ ; Anne-Françoise DESIRANT ; Guibert d'OULTREMONT ; Benoît GERARD ; Bénédicte GRANDGAGNAGE ; Didier HAYET ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Agnès NAMUROIS ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Anne DELESTIENNE (secrétaire).

Réunions

Les 20 février – 21 avril – 9 juin – 8 septembre – 27 octobre.

Rapport des activités

Mise en place d'une gestion documentaire structurée permettant l'échange des informations entre tous les membres de chaque Conseil Consultatif, entre l'ensemble des Conseils Consultatifs et avec la CLDR, avec entre autres, une collaboration à la création d'un espace dédié aux procès-verbaux des Commissions dans le logiciel iaPST (IMIO) communal.

Amélioration de la planification entre entités constituant l'organisation de la participation citoyenne par la mise en place de calendriers Google (réunions, salles, téléconférences).

Précision des objectifs et des plans d'actions associés avec chaque Conseil Consultatif en ligne avec le Programme Stratégique Transversal de la Commune de Walhain,

Intensification des bonnes pratiques permettant un meilleur suivi des plans d'actions et des plannings au sein de chaque Conseil Consultatif.

Conseil et accompagnement dans la gestion et l'animation des réunions à distance (téléconférences) du fait de la situation liée au Covid-19.

Au niveau du Plan de Cohésion Sociale :

- Mise en place d'un Comité d'Accompagnement du Plan de Cohésion de Sociale avec le support de la Direction de la Cohésion Sociale (DICS), la participation actuelle de la Province et future du Président de ConnexionS ;
- Initialisation du projet de mise en relation des associations et des bénévoles dans le cadre de la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV à Bruxelles).

Personnes handicapées

Collecte des besoins des personnes handicapées dans le cadre du projet du hall sportif de Walhain,

Prise de contact avec les deux unités scouts : l'idée est d'organiser une fois par mois une réunion adaptée autour de la personne handicapée en les incluant au sein du groupe. Mise en œuvre en septembre 2021. Cela répond au souhait d'inclusion dans la société de la personne handicapée.

Coopération internationale

Lancement de l'appel à projet « solidarité internationale »

Analyse des candidatures et rapport au Collège communal en sa séance du 1er décembre 2020.

voir chapitre Relations internationales page 86.

Conseil consultatif des aînés

Mission

Participer activement au développement de la démarche « Commune, amie des aînés ». Il contribue à ce titre, à la mise au point d'un plan d'actions spécifique intégrant le social, la mobilité, la santé, la communication, la citoyenneté, l'espace public, l'habitat et la sécurité, veiller à ce que les besoins des aînés soient intégrés dans la politique communale, récolter les demandes et suggestions de ceux-ci et répondre aux demandes d'avis du pouvoir communal.

Composition

MM. Danielle GALLEZ (Présidente) ; Edith CHAIDRON ; Jean-Marie DEPREZ ; Mimi DEPREZ ; Raymond FLAHAUT ; Josiane HENRY ; Andrée MOUREAU ; Simone ODAERT ; Alfred EXSTEENS.

Réunions

Les 23 janvier – 4 juin – 7 juillet – 24 septembre – 8 octobre.

Rapport des activités

Trois grands projets ont été menés à bien : la réalisation du Guide des aînés, le lancement de la démarche « Walhain, commune amie des aînés » et la concrétisation d'un accord avec l'Asbl « Bras dessus Bras dessous » pour lutter contre l'isolement de certaines personnes.

On citera également la rédaction d'un courrier accompagné d'un questionnaire destiné à faire connaître l'existence et les objectifs du Conseil des aînés. Il comprenait quelques questions sur leurs préoccupations. Une cinquantaine de réponses ont été reçues et le suivi est géré avec le Conseil consultatif des sports et celui de la Mobilité.

Le Conseil a également rendu des avis à propos des poubelles à puces et de la fracture bancaire ; il a rencontré les assistantes sociales du CPAS ; il a effectué différentes démarches de solidarité vers la Résidence du Nil pendant le confinement.

La conférence « En sécurité sur la route à tout âge » prévue le 10 décembre a dû être reportée à 2021 en raison de la crise sanitaire.

Finalisation du projet des Boîtes Jaunes : Boîte dans lequel se trouve deux formulaires contenant toutes les informations utiles sur la personne âgée/handicapée et destiné aux pompiers et corps médical en cas d'aide d'urgence. En 2020, un courrier communal a été envoyé aux aînés pour les inviter à venir chercher leur boîte jaune au guichet du service population.

Conseil consultatif de la culture

Mission

Faire connaître et mettre en valeur les acteurs locaux en la matière, promouvoir et coordonner les actions de sensibilisation à la culture.

Composition

MM. Michel BERO (Président) ; Nathalie ARNOULT ; Nicolas ART ; Franz BERTRAND ; Edith CHAIDRON ; Julie DELECOCQ ; Anne-Françoise DESIRANT ; Caroline DOSSOGNE-RENARD ; Françoise DUPPEROY ; Josette SCHOONJANS-GODA ; Francine KEKENBOSCH ; Paul VAN RUYCHEVELT.

Réunion

Le 30 janvier.

Rapport des activités

Travaux et projets stoppés en raison de la crise sanitaire.

Conseil consultatif du sport**Mission**

Emettre des avis et formuler des propositions afin de mettre en avant et de soutenir l'ensemble des activités sportives pratiquées sur le territoire communal en prenant en compte les besoins spécifiques notamment des aînés, des femmes et des personnes handicapées.

Composition

MM. Laurent DELVILLE ; Thomas COLLIGNON ; Benoît GERARD ; Mélanie HAUBRUGE, Josiane HENRY ; Guy VAN DER STRAETEN ; Didier HAYET.

Réunions

Les 10 février – 3 juin – 2 septembre – 21 octobre

Rapport des activités

Suite à une demande du Collège communal et pour faire une mise au point sur la nécessité de faire une extension du hall sportif, le Conseil des sports a réalisé une enquête auprès de la population et des clubs sportifs grâce à un formulaire diffusé sur les médias communaux. Un rapport de clôture de cette enquête est en cours de rédaction par le Conseil et sera présenté au Collège fin d'année.

Commission Locale de Développement Rural CLDR

La commune de Walhain est dotée depuis 2014 d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Il s'agit d'un document stratégique définissant les objectifs à atteindre, les projets à construire et à mettre en œuvre à court, moyen et long terme afin d'améliorer le vivre ensemble au sein de nos villages : aménagement de places, maisons de quartier, commerces de proximité, économie locale, mobilité, environnement, tourisme... Ces projets poursuivent les objectifs du développement durable qui doit intégrer les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels. La CLDR est la commission qui participe activement à toutes les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'adaptation du PCDR.

Composition

MM. Xavier DUBOIS (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Isabelle DENEFF-GOMAND, Mélanie HAUBRUGE, Nadia LEMAIRE (quart communal), Jacques PIRSON ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Anne-Sophie MATHIEU ; Yves BERTHOLET ; Philippe STRAPPART ; Dominique FINFE ; Alain WAFFLARD ; Damien MARY ; Elise ROBERT ; Ekkehard STARCK ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Jean-Luc GILOT ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ; Didier HAYET ; Francine KEKENBOSCH ; Serge-Francis PRIMONT ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Jean-Marie GILLET ; Geoffroy BEKKERS ; Guibert d'OULTREMONT ; Charlotte MASY ; Patricia DE WINTER ; Robert OLBRECHTS ; Eric VERHELST ; Michaël de POSCH ; Jean-François NIEUWENHUYS ; Baudouin OLDENHOVE ; Didier ROUSSEAU ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Bénédicte GRANDGAGNAGE ; Ludovic BOQUET ; Geoffroy CASSART (suppléants). ; Xavier DUBOIS (DGO3 du Service Public de Wallonie comme représentant de la ruralité) ; Nathalie VAESKEN (Secrétaire).

24 Fiches projets par le PCDR à réaliser pour 10 ans.

Rapport annuel 2019 PCDR passé au Collège du 16 mars 2020.

Le rapport annuel 2020 passera au Collège en mars 2021.

Voir chapitre Programme communal de développement rural (PCDR) page 57

Conseil consultatif de l'économie

Mission

Participer à la redynamisation de la commune via un soutien renforcé aux initiatives créatives en matière d'activité économique et la mise en valeur des PME et des indépendants. Il a pour mission d'émettre des avis et de formuler des propositions par rapport aux projets visant le développement de l'économie locale intégrant notamment les enjeux touristiques.

Composition

MM. Michaël de POSCH (Président) ; André LENGELE ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (membres du Conseil communal) ; Gautier BEAUJEAN; Alfred EXSTEENS; Christian HOUET, Stéphane LECLEF; Serge OCTAVE; Jean-Pierre LETOURNEUR.

Invités : Gwendoline de VIRON (Présidente de WallnBusiness) et Jean-Marie GILLET (Echevin de l'Economie)

Réunions

Les 27 janvier –2 et 15 avril –7 et 28 mai – 24 juin – 2 et 24 septembre – 20 octobre.

Rapport des activités

Les premières réunions ont été consacrées à identifier les outils et acteurs pouvant contribuer à une économie locale plus forte et ensuite définir le rôle qu'entendait jouer le Conseil. Très rapidement, il est apparu qu'il fallait renforcer tout ce qui contribue à créer un réseau d'entreprises actif sur la Commune. Pour la bonne coordination, la présidente du réseau local d'entreprises WallnBusiness a été systématiquement invitée à nos réunions pour travailler de concert.

Réalisation de synergies avec des acteurs (entreprises et indépendants) et des groupes locaux (CLDR, autres CC's , Walln Business etc).

Promotion et coordination d'activités soutenant l'économie de Walhain : préparation de capsules de promotion : Canal Zoom etc.

Participation à des propositions de subventions de la province du Brabant Wallon.

Mise en avant des acteurs économiques de Walhain, dans et en dehors de la commune.

La crise sanitaire a stimulé le Conseil à se réunir souvent, parfois par visioconférence pour analyser les divers moyens d'aide aux entreprises en cette période.

Mise en place des chèques entreprise pour soutenir nos entreprises dans leur relance et l'inscrire dans notre stratégie de développement économique à plus long terme.

Conseil consultatif de la mobilité

Mission

Créer des collaborations entre tous les acteurs locaux en vue d'améliorer l'accessibilité, la sécurité et la compatibilité des différents modes de déplacement.

Composition

MM. Ekkehard STARCK (Président) ; Michaël de POSCH ; Didier HAYET ; Christian HOUET ; Michel LEROY ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Charlotte MASY, Laurent RICHELLE ; Elise ROBERT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Bernadette VANDENBOSCH ; Emmanuel LEPINE (Secrétaire).

Réunions

Les 10 février et 16 septembre.

Rapport des activités

La priorité était de déterminer comment travailler ensemble, de préparer un ROI (Règlement d'ordre intérieur), comment prioriser les sujets présentés. Avec beaucoup d'enthousiasme, plusieurs réunions étaient prévues pour 2020

mais qui n'ont pas pu être arrangées en raison de la crise sanitaire. Pour le planning des réunions, nous avons proposé à la Commune de trouver une possibilité d'éviter des conflits de réunion avec d'autres Conseils communaux

Finalement deux réunions ont pu être organisées les 10 février et 16 septembre avec une présentation du premier échevin, Jean-Marie GILLET. En dehors de ces deux réunions, nous avons communiqué par mail à propos du projet de placer un F99c (chemin qui autorise le trajet aux charrois agricoles et à la mobilité douce) sur un chemin de remembrement entre Perbais et Ernage.

Conseil consultatif de l'environnement et du climat

Mission

Préparer et donner un avis sur tous les dossiers environnementaux qui lui seront confiés par le Conseil communal et le Collège. Il pourra faire appel à des experts extérieurs afin d'être conseillé au mieux. Il participera entre autres à l'élaboration du Plan Local d'Action pour le Climat.

Composition

MM. Ludovic BOQUET ; Nelly CHAPELLE ; Thomas COLLIGNON ; Michaël de POSCH ; Isabelle DENF-GOMAND ; Françoise DUPPEROY ; Nadia LEMAIRE ; Anne-Sophie MATHIEU ; Serge MATHIEU ; Catherine RONSE ; Thérèse TORREKENS ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck.

Réunions

Les 7 janvier, 13 février, 23 avril, 16 juin, 29 septembre et 8 décembre.

Rapport des activités

Choix d'un Président pour le Conseil.

Adoption d'un règlement d'ordre intérieur avec la collaboration de la CLDR.

Création de groupes de travail avec les actions poursuivies suivantes :

Groupe de travail « Déchets »

- Demande de subsides pour l'installation de caméras de surveillance des décharges sauvages.
- Prise de renseignements pour l'installation d'une donnerie au Recyparc de Walhain, à la lumière de ce qui se fait à La Bruyère et Gembloux.
- Communication aux citoyens sur les différentes donneries online existantes, ainsi que sur les outils d'aide au tri des déchets.
- Aide au Collège pour le choix de la tarification pour le nouveau système de collecte des déchets résiduels.
- Discussion en vue d'un système d'aide personnalisée aux citoyens pour diminuer la quantité de déchets résiduels. Action reportée à juin 2021 au plus tôt, notamment suite à l'arrivée de nouveaux sacs P+MC.
- Mise en place d'une donnerie scolaire.

Groupe de travail « Pollution lumineuse »

- Réunion menée avec la commune en vue d'envisager la suppression de points lumineux lors de la prochaine modernisation du parc d'éclairage de Walhain
- Réflexion quant à la mise en place d'actions de sensibilisation

Groupe de travail « compost »

- Guides composteurs de Walhain
- Suivant la stratégie de la commune de réduction des déchets, identification et prise d'initiatives pour impliquer et motiver les citoyens au compostage, répondre à leurs demandes via les guides composteurs, donner des conseils pratiques dans le domaine. Réaliser le relais entre les citoyens et le département environnement, notamment en participant aux formations.

Conseil consultatif de l'agriculture

Mission

Etablir et, dans certains cas, de rétablir un lien constructif entre le monde agricole et les riverains afin d'améliorer la communication à propose des besoins et des attentes de chacun. Il permet, entre autres, de soutenir les agriculteurs dans leurs projets de diversification ainsi que l'actualisation et le renforcement de la charte de la ruralité.

Composition

MM. Laurent GREGOIRE (Président) ; Gautier BEAUJEAN ; Ludovic BOQUET ; Michaël de POSCH ; Jean-Paul DELFORGE ; Hervé DEMASY ; Anne-Marie LAUVAUX ; Michel LEROY ; Michaël MARTIN ; Jean-François NIEUWENHUYS ; Olivier PETRONIN ; Christian REULIAUX, Elise ROBERT ; Catherine RONSE ; Jean-Marie STREYDIO ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck.

Réunion :

Le 29 janvier

Rapport des activités

Suite à la situation sanitaire exceptionnelle de cette année, le Conseil n'a pu se réunir qu'une seule fois en présentiel le 29 janvier avec pour objet la question des bâches agricoles et un échange d'avis concernant la charte de la ruralité.

En dehors de ces deux réunions, échange par mail à propos du projet de placer un F99c (chemin réservé au charroi agricole) sur un chemin de remembrement entre Perbais et Ernage.

Office du tourisme

Mission

Mettre en valeur le patrimoine, l'histoire et la géographie de la Commune de Walhain. Aider les associations culturelles qui en font la demande un soutien logistique.

Composition

MM. Philippe MARTIN (Président) ; Ria BREYNE (membre du Conseil communal) ; Anne-Françoise DESIRANT ; Josette SCHOONJANS-GODA ; Anne-Marie LAUVAUX ; Annick LEBON ; Bernard LEGROS ; Marie-Thérèse MARCHAND ; Dominique MOUSSET ; Paul VAN RUYCHEVELT.

Réunions

Les 11 juin et 29 septembre

Rapport des activités

Aide logistique pour les Estivales de Walhain, visites guidées du Château durant tous les samedis et dimanches du mois d'août. Une exposition était prévue sur les « 800 ans de l'abbaye de Lerinnes » pour le mois d'octobre mais annulé à cause de la crise sanitaire et sera reportée l'an prochain à la même période. Deux publications seront éditées fin 2020, une sur la ferme de la Basse-cour et une autre sur le Château de Saint-Paul.

Commission communale des finances

Réunions

Les 19 décembre 2019, 22 septembre et 22 octobre 2020.

Composition

MM. Xavier DUBOIS (Président) ; Jean-Marie GILLET ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Olivier PETRONIN ; Didier HAYET, Carole LOUIS (Directrice financière).

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

Composition

MM. Éric VERHELST (Président), Laurence SMETS ; Laurent GREGOIRE ; Mélanie HAUBRUGE ; Marie-Gabrielle VEKEMANS ; Vincent GERARDY ; Jean-Pierre GOFFART ; Fabienne DIERCKXENS ; Sébastien CARLHIAN (effectifs) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Nadia LEMAIRE ; Jean-Pierre VAN PUymbROEK ; Yves BERTHOLET ; Audrey GOERGEN ; Charlotte MASY ; Cédric ROUSSEAU ; Stéphane COPPENS ; (1ers suppléants) ; Olivier PETRONIN ; Nicolas HENRYOT ; Philippe BORGHGRAEVE ; Xavier DELFORGE ; Aurélie BISTON ; Francine DEVALCK ; Geoffroy BEKKERS ; (2èmes suppléants).

MM. Jean-Marie GILLET (Echevin de l'Urbanisme) et Vincent EYLENBOSCH (Echevin de la Mobilité) avec voix consultative

Réunions

Les 10 février, 22 et 24 juin, 21 septembre, 14 décembre 2020.

Voir chapitre Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) page 55

Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Mission

Son objectif est de réunir les opérateurs locaux, de renforcer progressivement leurs actions et de coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir, augmenter et améliorer encore la qualité de l'accueil en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle

Composition

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente) ; Philippe MARTIN ; Nadia LEMAIRE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH ; Mélanie HAUBRUGE ; Agnès NAMUROIS (suppléants) ; Anne SERNEELS ; Stéphanie DEVILLE ; Hélène PONCELET (représentants des écoles) ; Aurélie BISTON ; Serge OCTAVE (représentants des personnes qui confient les enfants) ; Fanny VANLIERDE (représentante de l'éducation permanente) ; Claire BOURNONVILLE ; Virginie HAYNE (représentants des accueillantes extrascolaires) ; Brigitte MASSAUX (Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Sébastien FRANCIS, Yolande ORTS ; Francis MARTIN (représentants des services, associations ou institutions) ; Sophie GILLIS (Office de la Naissance et de l'Enfance – coordinatrice accueil) ; Patricia LOVENS (Province) ; Isabelle PAAR (coordinatrice ATL et secrétaire).

Réunions

Les 21 janvier, 28 avril, 22 septembre et 20 octobre.

Voir chapitre La Commission Communale de l'Accueil (CCA) page 93

Commission Paritaire Locale (CoPaLoc)

Composition

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente) ; André LENGELE ; Agnès NAMUROIS ; Didier HAYET ; Francine KEKENBOSCH ; Delphine BRICART (effectifs) ; Bernadette VANDENBOSCH ; Nadia LEMAIRE ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Mélanie HAUBRUGE ; Valérie LIROUX (suppléants) ; Monique SIMON ; Marie-Thérèse ANDRE ; André DEHUT ; Fabian DIELS (représentants syndicaux) ; Anne SERNEELS ; Mélanie DECALUWE ; Laetitia RAYNAUD ; Maïté MEERT (représentants du corps professoral) ; Astrid de FAILLY (secrétariat).

Réunions

Les 21 janvier, 28 avril, 22 septembre et 20 octobre.

Voir chapitre Commission Paritaire Locale (CoPaLoc) page 91

Conseil de participation**Mission**

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69). Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Composition

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente), André LENGELE; Agnès NAMUROIS; Philippe MARTIN; Didier HAYET; Delphine BRICART (effectifs); Bernadette VANDENBOSCH; Nadia LEMAIRE; Laurence SMETS; Mélanie HAUBRUGE; Francine KEKENBOSCH; Valérie LIROUX (suppléants); Maïté MEERT, Laetitia RAYNAUD, Nadia BRICART, Cindy BUIS, Adélaïde VIGNERON, Virginie HAYNE (effectifs), Laurence VILAIN, Isabelle BOULANGER, Julie JANSSENS, Nathalie SPRIMONT, Bégonia CAMACHO, Nathalie BOURNONVILLE (Membres élus et représentants du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation); Sophie CORIN, Éric VERHELST, Stéphanie MOLHANT, Aurélie BISTON, Renaud LENGELE, Nathalie DEVOS (effectifs), Marie FRANCOTTE, Julie WILLAERT, Anne-Sophie JANDRAIN, Julie MILLAN, Mélanie TOMBOY (Membres élus et représentants des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale).

Réunions

Les 6 janvier et 12 novembre

Voir chapitre Conseil de Participation page 91

1.4. Représentations aux assemblées générales et autres**Le Petit Favia**

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente); Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE; Delphine BOUSMAN-ART; Fanny VANLIERDE; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ; Marcelle MONCOUSIN; Aurélie BISTON

Agence Locale pour l'Emploi

MM Raymond FLAHAUT; Philippe MARTIN; Francine KEKENBOSCH; Geoffroy CASSART; Vinciane GILARD; Alain WAFFLARD

Intercommunale InBW

MM. Laurence SMETS; Nicole THOMAS-SCHLEICH; Olivier PETRONIN; Vincent EYLENBOSCH; Serge-Francis SPRIMONT

Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Didier HAYET; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ; Bernadette VANDENBOSCH

Intercommunale ORES ASSETS

MM. Philippe MARTIN; Didier HAYET; Vincent EYLENBOSCH, Serge-Francis SPRIMONT; Mélanie HAUBRUGE.

Intercommunale IPFBW

MM. Jean-Marie GILLET; Isabelle DENEFF-GOMAND; Olivier PETRONIN; Xavier DUBOIS; Didier HAYET

Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO)

MM. Philippe MARTIN; Jean-Marie GILLET; Olivier PETRONIN; Didier HAYET; Xavier DUBOIS

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

Mme Nadia LEMAIRE

Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)

M. Vincent EYLENBOSCH

Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Vincent EYLENBOSCH

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (effectif) et Agnès NAMUROIS (suppléante).

Union des Villes et Communes de Wallonie (Conseil d'Administration)

Mme Nadia LEMAIRE

Union des Villes et Communes de Wallonie (Assemblée générale)

M. Xavier DUBOIS

Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE et Pascale HENRY

Société de logements de service public "Notre Maison"(Assemblée générale)

MM. Agnès NAMUROIS ; Didier HAYET et Mélanie HAUBRUGE

Société de logements de service public "Notre Maison"(Conseil d'Administration)

MM. Jean-Marie GILLET

Régie des Quartiers « Notre Maison » - Comité restreint

MM. Agnès NAMUROIS et Nicolas van den STEEN

Régie des Quartiers « Notre Maison » - Conseil d'administration

Mme Mélanie HAUBRUGE

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

M. Jean-Marie GILLET

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

Mme Nadia LEMAIRE

Contrat de Rivière Dyle-Gette

MM. Vincent EYLENBOSCH

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

MM. Jean-Marie GILLET (effectif) et Nadia LEMAIRE (suppléante)

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Anne-Françoise DESIRANT

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Maud LETHE

La Ressourcerie Rappel

M. Xavier DUBOIS

Conseil de Police

MM. Xavier DUBOIS ; Laurence SMETS ; André LENGELE ; Vincent EYLENBOSCH (effectifs) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Didier HAYET ; Olivier PETRONIN et Bernadette VANDENBOSCH (suppléants)

TV-COM

M. Stéphane LALOUX

CANAL ZOOM

M. Cyrill LIZEN

2. ADMINISTRATION GENERALE

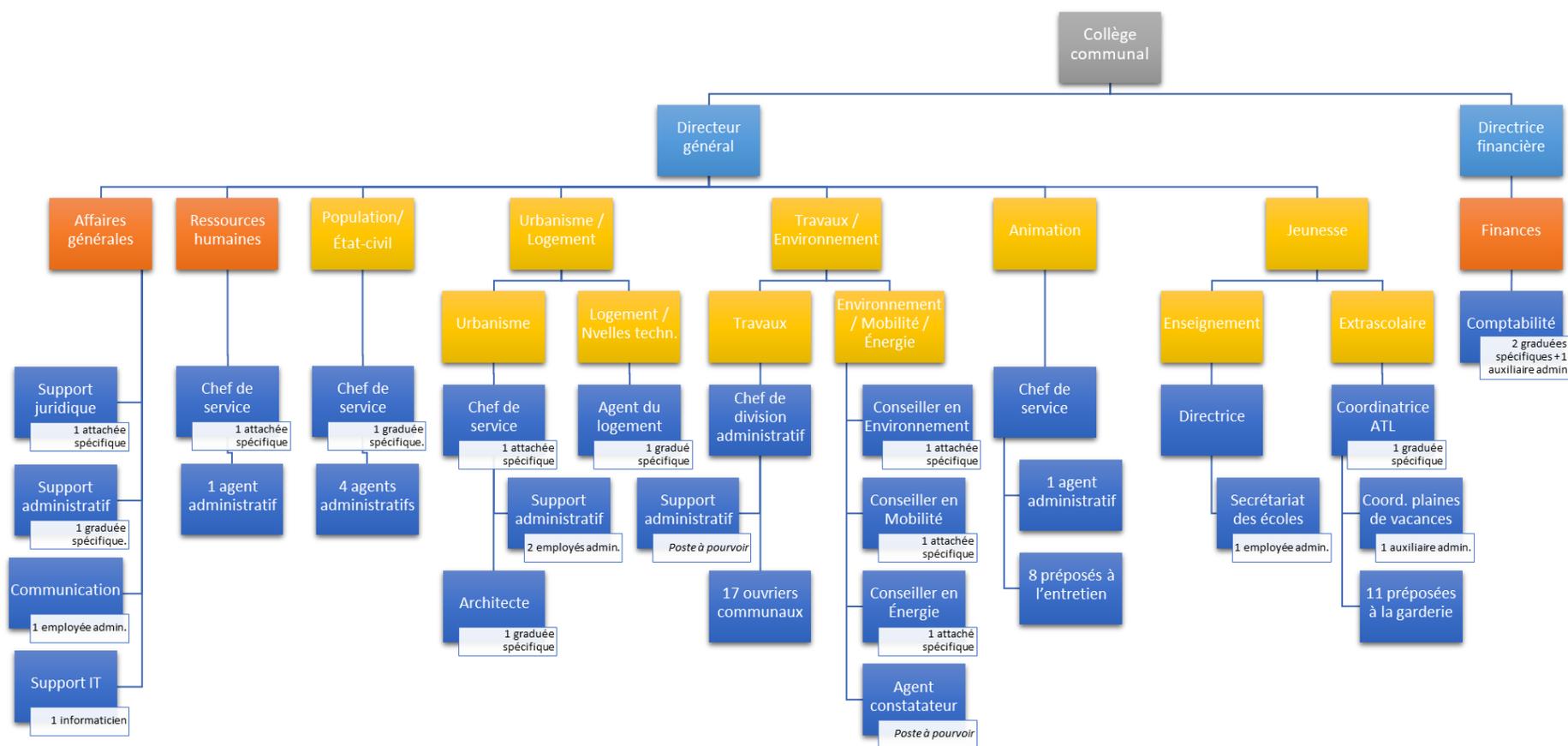
2.1. Le Personnel

Composition du Service du Personnel

Anne-Gaëlle CLAES : Responsable du service

Agnès VASSART : Employée d'administration

Organigramme



Projets et réalisations du Service du Personnel

Suite au départ à la retraite de l'ancienne chef de service, le Service du Personnel s'est attelé à la mise à jour et à la modernisation de plusieurs de ses procédures. Citons par exemple la politique d'évaluation du personnel, avec une formation suivie par tous les responsables d'équipe, mais aussi une réflexion approfondie sur l'organisation interne des services, avec la mise à jour de l'organigramme et la rédaction (en cours) d'une description de fonction pour chaque agent en poste.

Classification	Nom Prénom	H	F
A. Personnel administratif			
Directeur général	LEGAST Christophe (S)	1	
Directeur financier	LOUIS Carole (S)		1
Employé(e)s d'administration	DELCOURT Monique (S)	1	11
	DELESTIENNE Anne		
	HENRY Nathalie (S)		
	LABYOIT Isabelle (S)		
	MORTIER Stéphane (S)		
	VASSART Agnès (S)		
	DE FAILLY Astrid (APE)		
	HANNON Colette (APE)		
	HUBERT Martine (APE)		
	JADOUILLE Anne-Michèle (C)		
ROBERT Pauline (APE)			
WOUEZ Caroline (C)			
Auxiliaire d'administration	BOUVIER Caroline (C)		1
B. Personnel spécifique			
Attaché spécifique (Conseiller Mobilité)	MAROY Brigitte (C)		1
Attaché spécifique (Conseiller Energie)	ERREBAULT Ghislain (C)	1	
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	FOUARGE Christine (C)		2
Attaché spécifique (Juriste)	MATONDO Alda (C)		1
Attaché spécifique (Personnel)	CLAES Anne-Gaëlle (C)		1
Attaché spécifique (Logement)	VAN den STEEN Nicolas (C)	1	
Attaché spécifique (Urbanisme)	DECELLE Agnès (C)		1
	FLAMAND Aurélie (APE)		2
Gradué spécifique (Finances)	WITTAMER Laurence (C)		
	Gradué spécifique (Urbanisme)	VAESKEN Nathalie (C)	
Gradué spécifique (Archives)	PAAR Isabelle (C)		1
Graduée spécifique (Extrascolaire)	PAAR Isabelle (C)		

Classification	Nom Prénom	H	F
Gradué spécifique (Population-Etat civil)	VANDERBEECK Marie (C)		1
Gradué spécifique (Secrétariat général)	HAVENITH Catherine (APE)		1
C. Personnel technique			
Chef de division technique	MARCHAL Benoît (S)	1	
D. Personnel ouvrier			
Ouvriers qualifiés	DECELLE Marc (S)	8	
	CAP Jonathan (S)		
	JASPART Cédric (S)		
	VANDERHULST Pierre (S)		
	LANNOY Jean-Marie (APE)		
	LOIS Jean-François (APE)		
	MONFILS David (APE)		
	VAN DER TAELEN Michel (APE)		
Ouvriers	DELVAUX Kévin (APE)	9	
	HARDY Julien (C)		
	JASPART Julien (APE)		
	LEGLISE Rudi (APE)		
	LOIS Jérémy (C)		
	MIRGUET Arnaud (APE)		
	PALANGE Manuel (APE)		
	ROUSSEAUX Aurélien (APE)		
THAYSE Didier (APE)			
E. Personnel d'entretien et de garderie			
Ouvrier qualifié - entretien	DEWIT Carine (S)		1
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	GENO Chantale (APE)	1	6
	GOMAND Fabienne (C)		
	ISSA Maryam (APE)		
	LANNOY Anthony (C)		
	MUZINGA MULE Anne (C)		
	SCOURNAUX Nancy (APE)		
	VAN LOO Sandrine (C)		
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	BARBIER Carole (C)		10
	BOURNONVILLE Claire (C)		
	BUIS Cindy (APE)		
	BURTON Geneviève (APE)		
	FRANCOIS Mariel (C)		

Classification	Nom Prénom	H	F
	GOFFAUX Mathilde (C)		
	HAYNE Virginie (APE)		
	MOULARD Séverine (C)		
	SPRIMONT Nathalie (APE)		
	VANHOOOLANT Pascale (C)		
F. Personnel mis à disposition - Crèche "Le Petit Favia"			
Puéricultrice	JAENEN Kimberley (C)		1
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	ETIENNE Eric (APE)	1	
Totaux		24	43

(S) agent statutaire

(C) agent contractuel

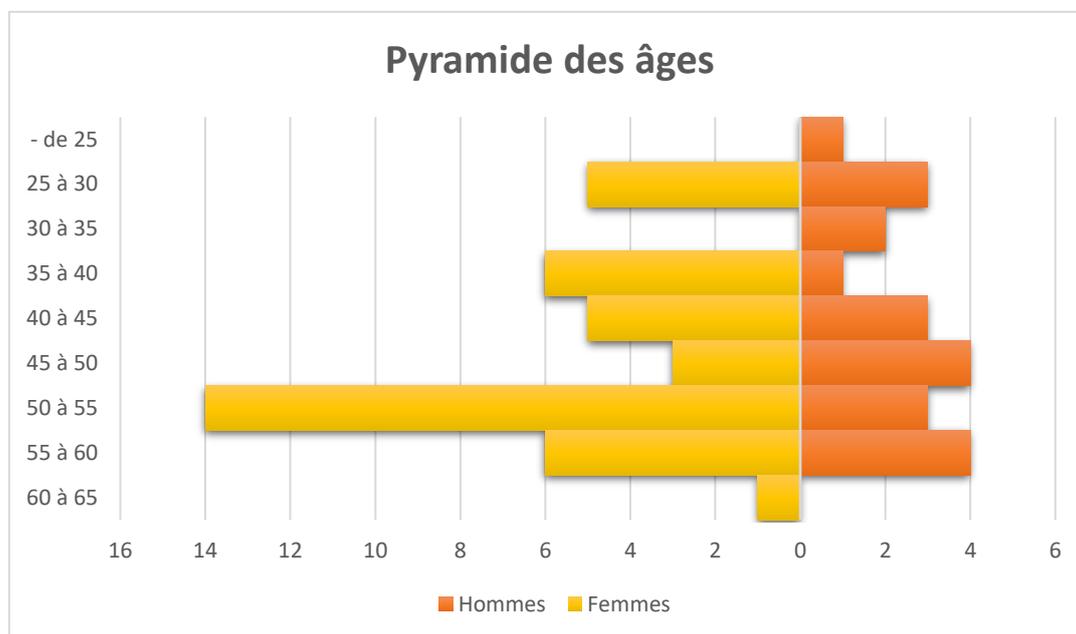
(APE) agent contractuel subventionné

Sans compter :

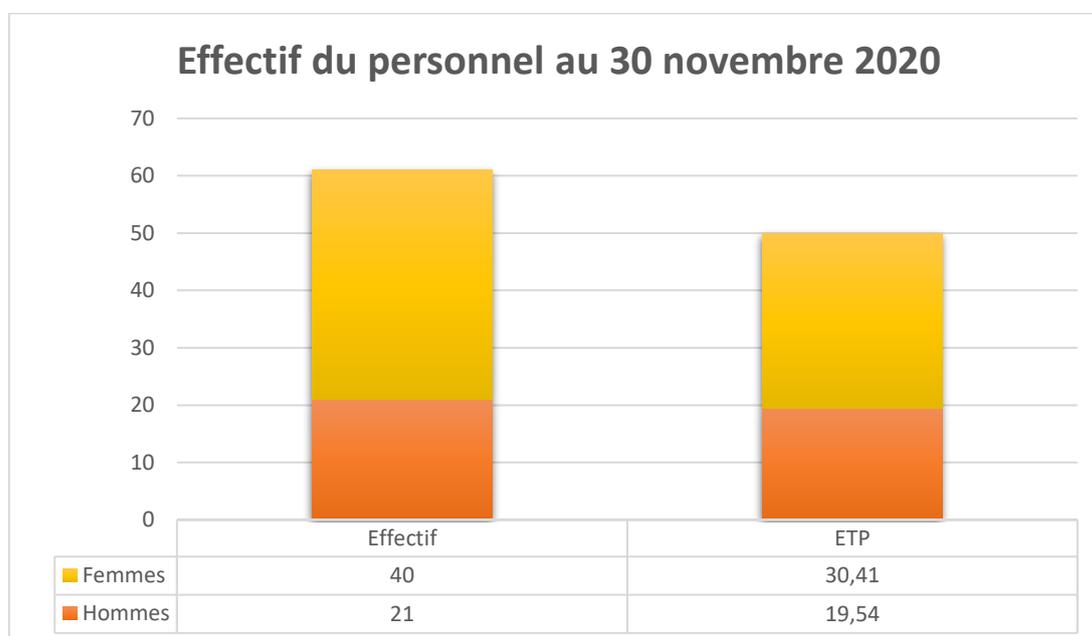
- 7 étudiants sous contrat d'étudiant en renfort garderie (3 en janvier, 2 en mars et 2 en novembre) ;
- 3 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août – Estivales ;
- 3 étudiants sous contrat d'étudiant en août et septembre – Donneries ;
- 28 moniteurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances ;
- 8 jeunes et un encadrant du 3 au 14 août – Opération « Eté solidaire » ;
- pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement ;
- 1 stagiaire au Service Animation -Tourisme (valorisation du château de Walhain) du 3 février au 30 juin.

Graphiques

L'effectif du personnel communal est composé pour près de la moitié (46%) de personnes âgées de 50 ans ou plus, et qui atteindront l'âge légal de la pension d'ici 10 à 15 ans. Un vieillissement est donc prévisible, qui nécessitera de planifier à moyen terme le renouvellement des effectifs et la transmission des compétences.



Le personnel est majoritairement féminin en termes de personnes, puisque les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes. En revanche, en termes d'équivalents temps plein (ETP), on voit que l'écart est nettement moins marqué : les femmes ne représentent plus que 60% de la capacité totale de travail. Ceci indique qu'elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel.



Personnel actif au 30/11/2020

Stages

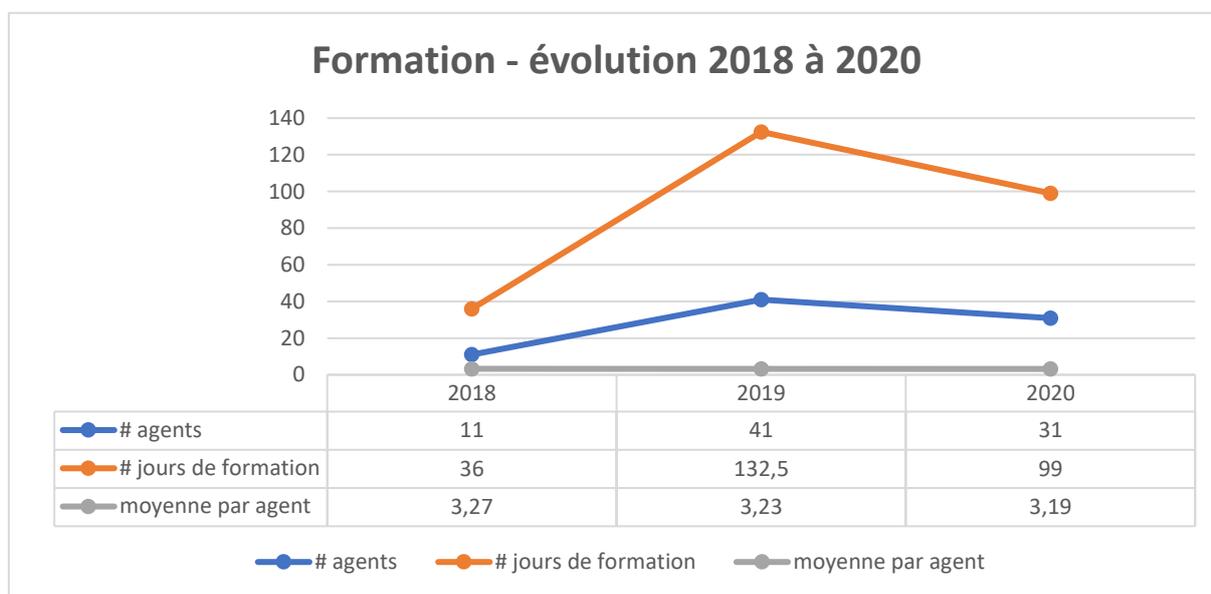
Le Service Animation / Tourisme a accueilli 1 stagiaire, Mme Marie DECERF, du 3 février au 30 juin 2020 pour travailler au projet de valorisation du château de Walhain.

Personnel enseignant

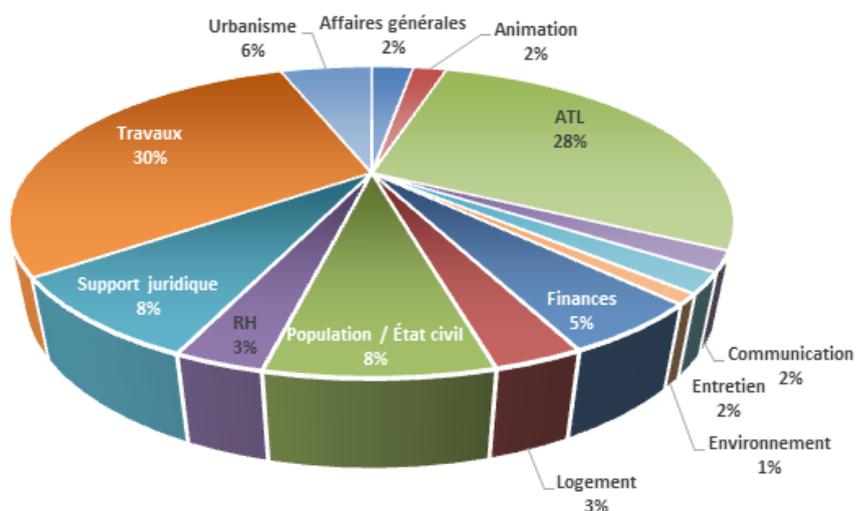
Voir chapitre Organigramme de l'enseignement communal page 88

Formations

Sur le plan des formations, l'année 2020 a été marquée par l'annulation ou le report de nombreuses actions de formation en raison des mesures sanitaires. Malgré ces difficultés, de nombreux agents, répartis parmi tous les services, ont pu bénéficier d'au moins une formation sur l'année :



Répartition des jours de formation par service



Assurances

Gestion des 47 polices d'assurance couvrant	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	5	3	5	4	3	18	15
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public	-	-	-	-	-	1	-
Les accidents du travail des Membres du Collège	-	-	-	-	-	-	-
Les accidents corporels des conseillers communaux	-	-	-	-	-	-	-
Les accidents du travail	2	2	3	2	4	2	3
Les accidents scolaires	14	9	8	5	10	7	2
Les effets personnels des élèves	-	-	-	-	1	-	-
Les bâtiments communaux	2	-	1	1	-	7	5
Le charroi automobile	2	3	2	2	2	1	-
Mission de service	-	-	-	0	-	-	-

2.2. Le Comité de directionComposition

MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Carole LOUIS (Directrice financière) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Anne-Gaëlle CLAES (Responsable du service du Personnel) ; Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux) et Alda MATONDO (Juriste et secrétaire).

Fonctionnement

Le Comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Le Comité de direction s'est réuni 6 fois les 27 février, 13 mai, 8, 16, 22 et 24 septembre.

Des réunions conjointes entre les Comités de direction de la Commune et du CPAS se sont tenues 4 fois les 5 et 10 décembre 2019, 2 mars et 10 novembre 2020.

Une réunion s'est tenue le 20 décembre 2019 avec le Comité de direction de la Commune, celui du CPAS et le Collège.

2.3. Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, mieux connu sous l'acronyme « RGPD », est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette nouvelle réglementation impose aux communes, comme à tout organisme public, de traiter les données à caractère personnel des citoyens de manière adéquate, pertinente et limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées. C'est dans cette optique que la DPO, Déléguée à la protection des données (Biyela MATONDO), s'attache régulièrement à sensibiliser les membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Une politique de protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel a été adoptée et publiée sur le site Internet de la Commune en 2019 afin d'informer les citoyens de la manière dont leurs données sont traitées.

La DPO répond quotidiennement à des demandes diverses concernant le traitement des données émanant tant des services de l'Administration communale que d'organismes externes sollicitant l'accès aux données à caractère personnel des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques, loi sur la protection de la vie privée, loi caméras, droit à l'image, etc.

2.4. Cadre du personnel

Le cadre du personnel au 1^{er} juin 2018 est devenu exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 5 septembre 2018

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division administratif	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D2-D3-D4-D5-D6	10	5		2
Auxiliaire d'administration	E	E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement)	A	A1sp.-A2sp.-A3sp.-A4sp.	2	1		1
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Juriste)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Personnel)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (Finances)	B	B1-B2-B3	1	1	1	
Gradué spécifique (Urbanisme)	B	B1-B2-B3	1	1		1
Gradué spécifique (Archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Graduée spécifique (Extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (Secrétariat général)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de division technique	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1	1	
Agent technique (mobilité - prévention)	D	D7 - D8	1		1	
Gradué spécifique (Travaux)	B	B1-B2-B3	1		1	
D. Personnel ouvrier						
Brigadiers	C	C1-C2	3	3		
Ouvriers qualifiés	D	D2-D3-D4	16	10	6	
Auxiliaires professionnels	E	E2-E3	12	5	7	
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E2-E3	8	4	3	1
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E2-E3	12	4	7	1
Totaux			83	43	34	6
G. Personnel occasionnel ou à titre précaire						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E2-E3	2		2 (CDD)	
H. Personnel enseignant						
I. Volontariat						
					Régime particulier	
					Régime particulier	

2.5. Publications communales

- Walh'Infos bimestriel (qui remplace le bulletin communal) paru en janvier, mars, mai, septembre et novembre.
- Feuilles communales, occasionnelles distribuées en février, avril (spéciale Coronavirus), juin et août.
- Bulletin Walh'Ainés bisannuel paraîtra en décembre.
- Publication du programme des estivales de Walhain en juillet.
- Parutions diverses sur le site internet et la page Facebook de la Commune.

2.6. Service informatique

Composition

Cédric LENGELE, Informaticien

Acquisition de nouveaux logiciels

Nouveau programme « Quick school » de facturation pour les activités scolaires et extrascolaires.

Création d'une cyber-classe pour l'école de Walhain : d'abord démantèlement de la cyber classe dans l'école de Tourinnes pour commencer à équiper un PC pour chaque classe de primaire et maternelle dans l'école de Walhain (phase de test en 2020, Tourinnes et Perbais en 2021) - la semaine du 16 novembre.

Renouvellement du parc informatique

Les remplacements ont été effectués cette année pour toute l'Administration communale.

Télétravail

Suite au confinement, les agents communaux ont été équipés en matériel informatique pour pouvoir travailler en télétravail.

Autres

- Participation à l'installation des 2 bornes de rechargement électrique communale (voir chapitre Energie).
- Création de 2 agendas en ligne (Google) pour la consultation des salles communales et des diverses réunions des Conseils consultatifs communaux
- Création d'un Espace documentaire pour les Conseils consultatifs (Procès-verbaux et autres documents utiles pour leur bon fonctionnement)

2.7. Communication

Composition

Pauline ROBERT, employée d'administration

Site internet

En septembre 2019, nous avons mis en ligne notre nouveau site internet. Plus aéré, plus clair, plus moderne, ce nouveau site se veut également plus intuitif. Un outil de commande de documents administratifs payants est intégré à ce nouveau site internet.

Walhain.be est la source d'information numéro 1. On y trouve toutes les informations utiles quant aux actualités, événements, travaux, enquêtes publiques, ... concernant l'entité.

La recherche d'une information est facilitée grâce à l'outil de recherche par mots clés disponible directement via la page d'accueil. Un annuaire vous permet également de trouver un indépendant ou un commerce dans la commune (via : Je trouve > annuaire).

Rendez-vous sur www.walhain.be

Support aide aux différents services communaux

Participation à l'élaboration de la brochure ATL et du guide des Aînés.

Création d'affiches des différents projets communaux.

Gestion de la retransmission des Conseils communaux en live sur la page Facebook.

Page Facebook

C'est l'outil incontournable pour être informé de tout ce qu'il se passe en direct dans la Commune (coupures d'eau ou d'électricité, accident, voirie fermée mais aussi les événements et actualités à venir, ...).

Pour ne rater aucune information, rejoignez-nous sur la page Commune de Walhain.

Newsletter

Mise en place en septembre 2019, celle-ci est envoyée par e-mail tous les vendredis à 12h.

Pour s'y abonner, il faut aller sur le site internet de la Commune et cliquez sur le lien « Abonnez-vous à la newsletter de Walhain » en bas de page.

Bulletins d'information

Le Walh'infos est distribué en toutes-boîtes et contient toutes les informations sur la vie de la commune, ses évolutions, ses nouveautés, ses décisions et met en avant les initiatives citoyennes.

Dès le mois de septembre, le Walh'infos est distribué systématiquement tous les 2 mois (les dates de parutions sont sur le site internet dans la rubrique communication).

La Walh'news (anciennement feuille communale) est quant à elle utilisée uniquement pour les informations urgentes qui ne peuvent attendre la publication du prochain bulletin d'informations Walh'infos.

Panneau lumineux

Le panneau lumineux placé sur la façade de la maison communale sert à informer le citoyen sur les évènements proches mais également à alerter la population sur des problèmes techniques tels que des coupures de courant, les canicules, pics de pollution, etc...

2.8. Indicateur

Au 30 novembre 2020 (avec le mois de décembre 2019), le secrétariat général enregistrait **819** courriers entrants recommandés.

2.9. Contentieux

Actions en défendant

Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement d'un ancien enseignant suite à sa démission d'office – Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l'avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d'instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1er février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2016 par la Commune – Dernières conclusions déposées le 15 février 2017 par la partie adverse – Dernières conclusions déposées le 15 mars 2017 par la Commune – Audience de plaidoiries du 31 octobre 2017 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Conclusion après audience déposées le 31 janvier 2018 par la partie adverse – Conclusions après audience déposées le 28 février 2018 par la Commune – Courriers du Greffe du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon portant convocation à l'audience fixée au 5 novembre 2018 – Audience de plaidoiries tenue le 21 septembre 2020 – Jugement rendu le 19 octobre 2020 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles déboutant la partie adverse – Affaire en cours.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011 – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire en cours.

Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d'introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre partie

défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l’expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l’expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l’expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l’avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l’Expert judiciaire – Rapport définitif de l’Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l’avocat de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d’aménagements d’urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l’auteur du rapport du GISER – Affaire dormante.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l’exercice 2013 – Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d’introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – Courrier du 10 août 2017 de l’avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire en cours.

Action en référé des Asbl Royal Wallonia Walhain et RWW Jeunes contre l’exécution des décisions communales consécutives à l’appel à projets pour le football à Walhain – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon signifiée à la Commune le 4 juin 2020 – Audience d’introduction tenue le 9 juin 2020 – Audience de plaidoiries tenue le 25 août 2020 – Ordonnance intermédiaire rendue le 16 juin 2020 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon déclarant fondée les mesures d’accès des parties adverses aux infrastructures sportives – Conclusions déposées le 23 juin 2020 par la Commune – Requête en intervention volontaire déposée le 24 juin 2020 par les Asbl Football Club de Walhain et FCW Jeunes – Conclusions en répliques déposées le 26 juin 2020 par les parties adverses – Conclusions déposées le 29 juin 2020 par les parties intervenantes – Conclusions de synthèse déposées le 2 juillet 2020 par la Commune – Audience de plaidoiries tenue le 25 août 2020 – Ordonnance de référé rendue le 1er septembre 2020 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon déclarant irrecevable la demande de les parties adverses – Affaire close.

Contestation par les Asbl Royal Wallonia Walhain et RWW Jeunes des décisions communales consécutives à l’appel à projets pour le football à Walhain – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon signifiée à la Commune le 15 juin 2020 – Audience d’introduction tenue le 30 juin 2020 – Conclusions principales déposées le 23 septembre 2020 par la Commune – Conclusions principales déposées le 30 septembre 2020 par les Asbl Football Club de Walhain et FCW Jeunes – Conclusions principales déposées le 30 novembre 2020 par les parties adverses – Affaire en cours.

Contestation par certains riverains de la réouverture du sentier n° 93 et l’ouverture au public de la propriété communale menant au bassin d’orage du Bois des Pauvres à Nil-Pierreux – Citation à comparaître devant la Justice de Paix de Wavre signifiée à la Commune le 19 juin 2020 – Audience d’introduction tenue le 30 juin 2020 – Réunion de conciliation tenue le 27 août 2020.

Recours en suspension et en annulation des Asbl Royal Wallonia Walhain et RWW Jeunes contre les décisions communales consécutives à l'appel à projets pour le football à Walhain – Requêtes déposées le 24 juillet 2020 devant le Conseil d'Etat – Notes d'observations déposées le 25 août 2020 par la Commune – Affaire en cours.

Recours d'une enseignante temporaire prioritaire contre son licenciement – Courrier du 2 novembre 2020 de la Fédération Wallonie-Bruxelles portant notification du recours introduit auprès de la Chambre des recours – Note de défense déposée le 5 novembre 2020 par la partie adverse – Note de réplique déposée le 10 novembre 2020 par la Commune – Audience de plaidoirie tenue le 18 novembre 2020 – Décision motivée rendue le 18 novembre 2020 par la Chambre de recours émettant un avis défavorable au licenciement de la requérante – Affaire en cours.

Actions en demandant

Action en cessation des activités d'un agriculteur sur une parcelle communale exploitée sans autorisation – Citation introductive d'instance déposée le 13 mars 2015 devant la Justice de Paix de Wavre – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2015 – Audience d'introduction du 24 mars 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Audience tenue le 21 avril 2015 devant le Juge de Paix de Wavre en vue de tenter un règlement transactionnel – Ordonnance rendue le 5 mai 2015 par le Juge de Paix de Wavre fixant le calendrier de procédure – Conclusions déposées le 26 mai 2015 par la partie adverse – Conclusions déposées le 1er juillet 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 9 juillet 2015 par la partie adverse – Audience de plaidoiries du 15 septembre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Note d'argumentation complémentaire déposée le 8 octobre 2015 par la Commune – Seconde audience de plaidoiries du 13 octobre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Jugement rendu le 20 octobre 2015 par le Juge de Paix de Wavre ordonnant à la partie adverse de libérer la parcelle sous peine d'astreintes et désignant un expert judiciaire pour évaluer le montant des dommages subis par la Commune – Réunion contradictoire tenue sur place le 16 novembre 2015 par l'expert judiciaire – Notes préliminaires de l'expert judiciaire datées du 15 mars 2016 – Affaire dormante.

Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la décision ministérielle portant répartition du Fond des communes pour l'exercice 2016 – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2016 – Requête introduite le 23 janvier 2017 par la Commune auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Mémoire en réponse déposé le 10 avril 2017 par la partie défenderesse – Mémoire en réplique déposé le 2 juin 2017 par la Commune – Dernier mémoire déposé le 23 avril 2019 par la partie défenderesse – Rapport de l'Auditeur du Conseil d'Etat daté du 7 octobre 2019 concluant à l'annulation de l'acte attaqué – Arrêté ministériel octroyant une dotation aux communes ayant vu leur dotation 2016 au Fonds des communes réduite en fonction de leur politique fiscale additionnelle à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier – Arrêt du Conseil d'Etat rendu le 21 janvier 2020 constatant que la procédure est devenue sans objet suite au remboursement à la Commune de la réduction illégale de sa dotation 2016 au Fonds des communes – Affaire close.

3. ÉTAT CIVIL - POPULATION

3.1. Composition

Marie VANDERBEECK, responsable du Service

Monique DELCOURT, Colette HANNON, Isabelle LABYOIT et Anne-Michèle JADOUILLE, employés d'administration

3.2. Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 30/11/2020 par année de recensement

Année	Nil-St-Vincent	Tourinnes -St-Lambert	Walhain-St-Paul et Perbais	TOTAL
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122
2017	2.274	2.118	2.790	7.182
2018	2.285	2.132	2.808	7.225
2019	2.311	2.200	2.906	7.417
2020	2.313	2.228	2.933	7.474

Seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

3.3. Mouvement du service population

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ENTREES (Inscriptions)	467	478	317	378	401	480	372	340	420	425
SORTIES (Radiations)	323	382	314	278	319	398	261	301	311	299
NAISSANCES	81	64	79	62	78	76	60	61	73	74
RADIATIONS D'OFFICE	7	15	14	10	8	9	6	3	20	27
INSCRIPTION D'OFFICE					1	3	1	1	3	0

Radiation d'office : une personne n'habitant plus à l'adresse déclarée (que ce soit sur la base de sa propre déclaration ou de la déclaration d'un habitant du domicile, d'un propriétaire ou du constat de la Police) et n'ayant pas fait le nécessaire pour se domicilier à une autre adresse, fait alors l'objet, par l'Administration communale (décision du Collège communal), d'une radiation d'office des Registres de la Population, ce après enquête et suivi de la procédure réglementaire (procédure réglementée aux délais assez longs).

Inscription d'office : il s'agit du procédé inverse de la radiation d'office, à savoir qu'une personne dont il est prouvé qu'elle habite ordinairement à telle adresse sans en avoir accompli la déclaration auprès de l'Administration communale, fera l'objet d'une inscription d'office, puisque la résidence principale est « soit le lieu où vivent habituellement les membres d'un ménage composé de plusieurs personnes, unies ou non par des liens de parenté, soit le lieu où vit habituellement une personne isolée » (cf. article 3 de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour).

3.4. Délivrance de documents

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Carte d'identité	1.619	1.073	1.205	725	1152	1626	1.193	969	731	389
Carte de séjour	56	36	35	57	39	57	58	66	92	73
Certificat d'identité (- 12 ans)	173	247	283	205	272	260	301	345	256	206
Certificat d'identité (Bébés)	0	0	79	0	0	0	0	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	370	284	270	275	260	285	275	265	270	101
Bulletin de renseignements	241	215	240	150	100	178	146	0 *	0	0
Passeport	362	345	295	376	459	504	435	470	429	123
Permis de conduire provisoire	459	444		99	108	169	101	69	99	118
Permis de conduire international				45	44	55	46	58	55	16
Nombre de permis délivrés					481	357	286	252	307	259

* Supprimé en 2018 et remplacé par le casier judiciaire central

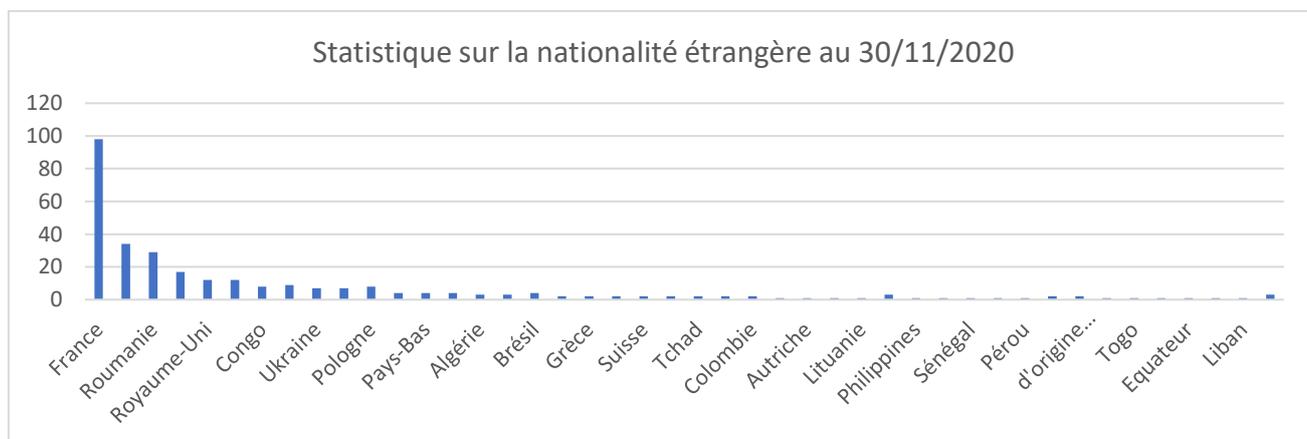
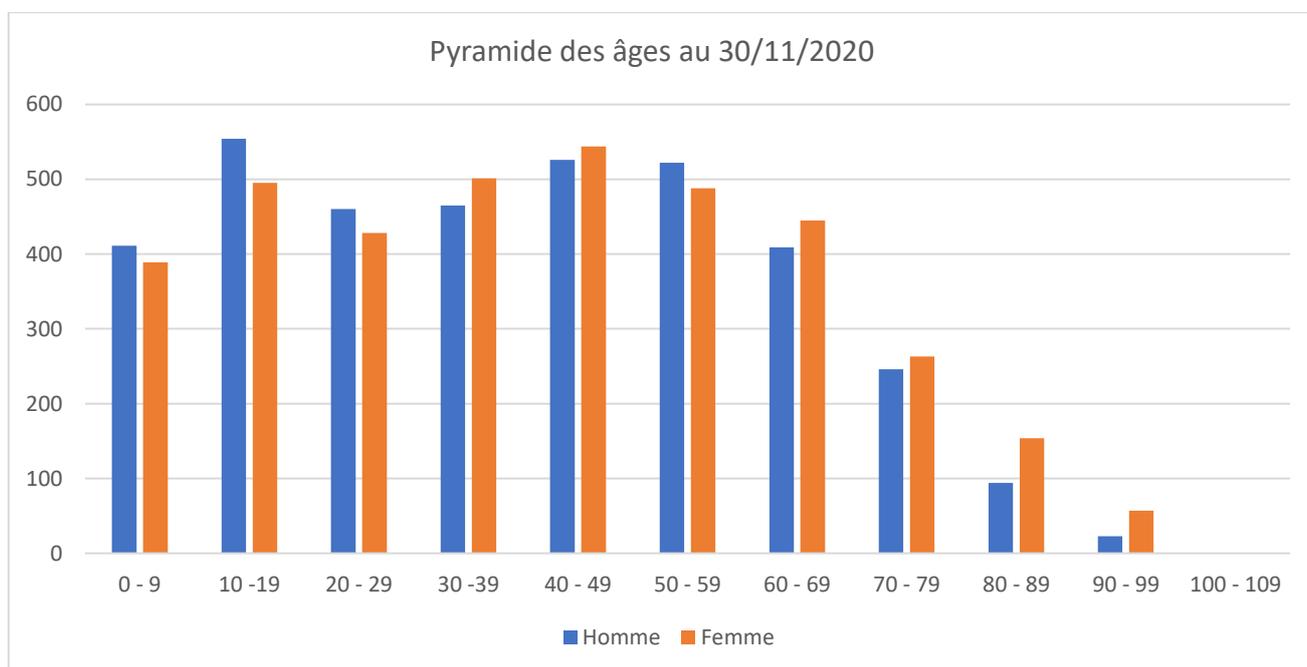
3.5. Classement de la commune et graphique

Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la Commune à la date du 30 novembre 2020 sans Registre d'attente :

Sexe	Nombre
Homme	3.710
Femme	3.764
Total	7.474

3.6. Graphique et pyramide des âges



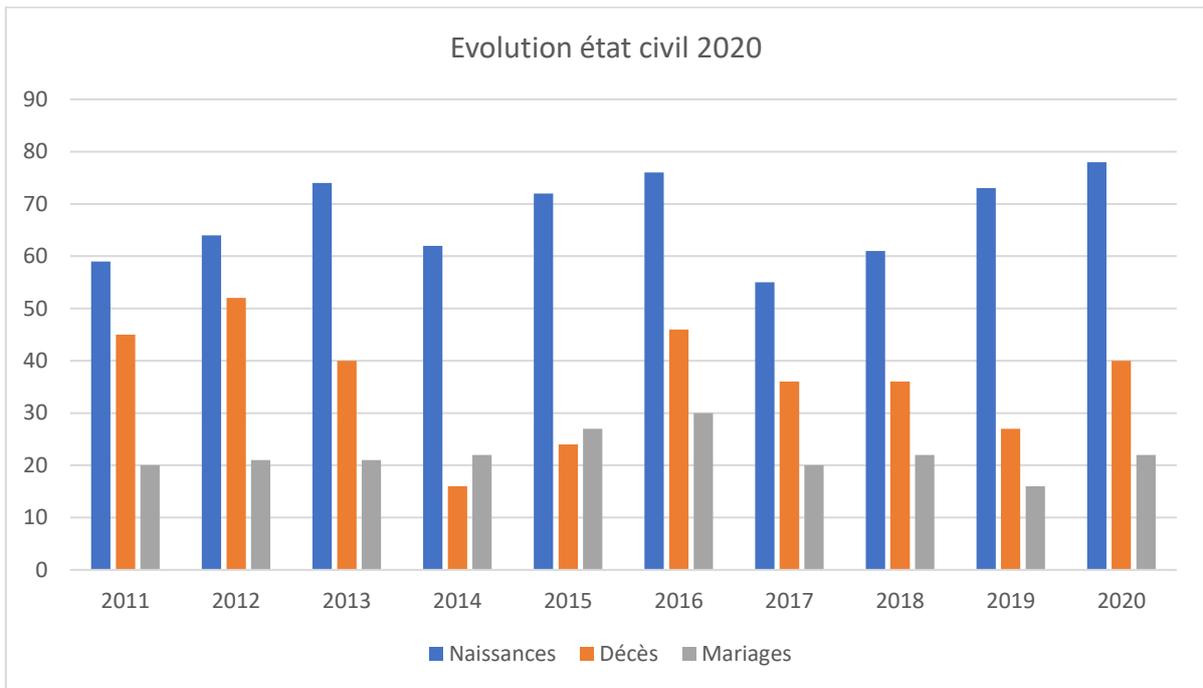
Les personnes qui ont une nationalité étrangère représentent 4 % de la population.

3.7. État civil : tableaux et graphiques

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naissances	59	64	74	62	72	76	55	61	73	78
Garçons	28	27	43	35	42	37	25	34	39	39
Filles	31	37	31	27	30	39	30	27	34	39
Actes transcrits au registre des naissances	14	25	33	31	38	35	29	29	48	56
Naissance (transcription)	-	3	3	1	1	0	0	0	4	1
Déclaration conjointe	-	-	-	-	7	1	-	0	0	0
Reconnaissance	-	-	-	-	-	0	-	0	2	0
Reconnaissance prénatale	10	19	23	27	29	32	20	25	32	38
Adoption, transcription, révocation	-	1	1	-	-	0	3	0	0	5
Rectification du nom patronymique	-	-	1	2	-	0	-	0	0	0
Option de nationalité	2	2	5	1	1	2	6	4	8	9
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	0	-	0	0	0
Changement de prénom	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0
Actes transcrits au registre des décès	45	52	40	16	24	46	36	36	27	40
Hommes	18	30	19	5	8	11	17	11	11	19
Femmes	27	22	21	11	16	35	19	25	16	21
Enfants de – 18 ans	-	0	0	0	-	0	-	0	0	0
Actes transcrits au registre des mariages	30	35	33	31	39	44	29	30	33	22
Mariage	20	21	21	22	27	30	20	22	16	14
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	-	2	1	-	1	2	1	1	0	0
Divorce	10	12	12	9	11	12	8	7	17	8
Séparation	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
Déclaration de mariage	21	21	27	21	26	30	21	21	17	15
Modification de régime matrimonial (notaire)	3	-	-	-	-	-	-	0	0	0
Recherches généalogiques	20	20	15	10	15	13	25	30	40	50

Il faut cependant noter que :

- Pour les mariages : les futurs époux ont le choix de la commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.
- Pour les décès : il s'agit de citoyens décédés sur la Commune de Walhain.
- Une naissance à domicile s'est produite à Walhain cette année.



4. FINANCES

4.1. Composition

Carole LOUIS, Directrice financière

Auréli FLAMAND, Comptable - Gradué spécifique

Laurence WITTAMER, Comptable - Gradué spécifique (à partir du 1^{er} septembre)

Nathalie PRIMONT, employée d'administration (à partir du 18 juin)

4.2. Budget communal 2020 après modification budgétaire 2 et avant approbation Tutelle

Modification budgétaire n° 2020-2	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes de l'exercice propre	9.097.250,11 €	2.371.699,51 €
Dépenses de l'exercice propre	9.097.250,11 €	4.832.875,34 €
Boni / Mali de l'exercice propre	0,00 €	-2.461.175,83 €
Recettes des exercices antérieurs	1.817.219,07 €	1.306.145,76 €
Dépenses des exercices antérieurs	31.729,16 €	14.364,51 €
Prélèvements en recettes	630.000,00 €	3.775.624,61 €
Prélèvements en dépenses	1.410.000,00 €	2.606.230,03 €
Recettes globales	11.544.469,18 €	7.453.469,88 €
Dépenses globales	10.538.979,27 €	7.453.469,88 €
Boni général	1.005.489,91 €	0,00 €

4.3. Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier

	C2015	C2016	C2017	C2018	C2019	MB2/2020
Précompte immobilier	1.648.355,37	1.725.664,77	1.901.786,49	1.971.046,79	1.967.414,08	1.910.408,37
IPP	2.243.353,90	4.002.164,88	3.122.174,29	3.245.820,28	3.812.946,69	3.507.647,40

4.4. Fiscalité 2020

Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2300 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

Taxes communales

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés	Taxes forfaitaires par ménage et par an : 65 € : 1 personne 100 € : 2 personnes 130 € : 3 personnes 145 € : 4 personnes 155 € : 5 personnes
Taxe sur la levée et la pesée des poubelles à puce électronique	La taxe est due par la personne physique ou morale qui dispose d'une poubelle réglementaire à puce électronique de pesée d'une contenance de 40 litres/140 litres/240 litres/1.100 litres de couleur noire avec inscription en blanc portant le blason de la Commune. La taxe est due solidairement par les personnes physiques majeures ou mineures émancipées domiciliées à la même résidence principale, ainsi que par les copropriétaires d'une même seconde résidence 1,15 € par levée 0,20 € par kilo d'ordures ménagères jusqu'à un total de 100 kilos par an et par habitant ; 0,30 € par kilo d'ordures ménagères au-delà d'un total de 100 kilos par an et par habitant.
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m ³ et 1 m ³ 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m ³ .
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes
	0,0297 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus
	0,0446 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus
	0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes 0.0060 € pour la presse régionale
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ²
	50 € par emplacement de 80 à 100 m ² 20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage
	65 € par emplacement de 100 à 120 m ² 25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage
	80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule

Taxes communales recouvrées par rôle

Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Taxes communales recouvrées au comptant

Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis a permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	Cartes d'identité : 2,50 € par carte d'identité électronique 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier Permis de conduire : 4 € par permis au format de carte bancaire 3,75 € par permis délivré sur support papier Passeports : 12,50 € Autres documents : 1,50 € Photocopie : 0,10 € n/b et 0,20 € couleurs Recherche généalogique : 5 € Légalisation de signatures : 1,50 € Abattage d'arbre sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré : 12,50 € Certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable : 50 € Autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement : 100 €

Taxes communales recouvrées au comptant	
	Certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique : 150 €
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 €
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 €
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	<p>Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ;</p> <p>Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ;</p> <p>Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.</p>
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

Redevances

Conservation des véhicules saisis par la police	110 € enlèvement et garde : camion : 10 € par jour voiture : 5 € par jour motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	0,50 € par sac poubelle vert 25 litres 1,25 € par sac-poubelle brun 60 litres
Collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants	5 € par contenant vidangé
Collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande	15 € le 1 ^{er} m ³ de branchages et 10 € par m ³ supplémentaire avec un maximum de 3m ³ par collecte
Concession de sépultures	250 € par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans. 1.200 € : caveau communal de 2 personnes : 600 € : columbarium de 2 personnes :
Usage du caveau d'attente	25 € par mois
Occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud 0,50 € par heure et par élève gardé de 16h à 18h 5 € par heure et par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport piscine aller/retour 3 € par élève pour l'entrée piscine 1 € par élève pour l'étude surveillée
Activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 30 € par ouvrier et par heure ▪ 70 € par machine et par heure Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 30 € par ouvrier et par heure ▪ 70 € par machine et par heure ▪ 70 € par camion et par heure ▪ 175 € par tonne de matériaux enlevés Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 60 € par heure ▪ 0,5 € par kilomètre Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 90 € par heure

- 1€ par kilomètre.
- Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques :
- 3 € par affiche
- Délivrance de pavés porphyres sans dépôt asphaltique :
- 0,5 € par pavé
- Délivrance de pavés porphyres avec dépôt asphaltique :
- 0,3 € par pavé
- Délivrance de sel de déneigement :
- 0,5 € par kilo

Fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
---	--

Fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	0,40 € pour la pochette de protection
---	---------------------------------------

Carte des voiries de la Commune	3 € par exemplaire
---------------------------------	--------------------

Collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme	5 € par collection
--	--------------------

	10 € par brochure
--	-------------------

Chalet du Tram:

- 50 € par jour
- 20 € par jour pour la consommation ou 4 € par heure

Maison Saint-Joseph :

- 50 € par jour
- 15 € par jour pour la consommation ou 3 € par heure

Centre Jadinon :

- 50 € par jour
- 20 € par jour pour la consommation ou 4 €/heure

Le Seuciau (étage):

- 50 € par jour
- 20 € par jour pour la consommation ou 4 €/heure

Le Seuciau (rez):

- 30 € par jour
- 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure

Mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation

Forge de Perbais :

- 50 € par jour consommations :
- 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure

Réfectoire de Perbais:

- 100 € par jour
- 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure

Réfectoire de Walhain :

- 100 € par jour
- 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure

Réfectoire de Tourinnes :

- 100 € par jour
- 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure

Les Cortils :

- 150 € par jour
- 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure

La salle des Boscailles :

- 150 € par jour
- 30 € par jour pour la consommation ou 6 €/heure

Les Boscailles salle et cuisine :

- 250 € à 400 € par jour
- 35 € par jour pour la consommation

Les Boscailles bâtiment entier:

- 500 € à 600 € par jour
- 80 € par jour pour la consommation

Le Fenil :

- 350 € à 450 € par jour,
- 100 € par jour pour la consommation

Salle du Bia Bouquet :

- 350 € à 450 € par jour,
- 10 € par jour pour la consommation

Activités culturelles ou sportives payantes

(toute salle seule) :

- 10 € par heure

Activités commerciales, lucratives ou autres

(toute salle seule) :

- 15 € par heure

Chapiteaux de réception :

- 150 € à 1.000 € selon les cas
 - Podium : 300 € et Caution: 50 €
-

4.5. Compte de l'exercice 2019

		+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1.	Droits constatés		10.646.023,12	5.426.187,05
	Non-valeurs et irrécouvrables	=	56.456,66	0,00
	Droits constatés nets	=	10.589.566,46	5.426.187,05
	Engagements	-	8.804.214,77	4.120.041,29
	Résultat budgétaire	=		
	Positif :		1.785.351,69	1.306.145,76
	Négatif :			
2.	Engagements		8.804.214,77	4.120.041,29
	Imputations comptables	-	8.527.215,07	1.376.826,08
	Engagements à reporter	=	276.999,70	2.743.215,21
3.	Droits constatés nets		10.589.566,46	5.426.187,05
	Imputations	-	8.527.215,07	1.376.826,08
	Résultat comptable	=		
	Positif :		2.062.351,39	4.049.360,97
	Négatif :			

4.6. Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame	Saint-Lambert & Libersart TSL *	Saints-Martin & Brice NSV *	Saints-Joseph & Martin WSP *	Saint-Paul WSP *	Saint-Servais TSL *	Sainte-Thérèse WSP *	Saints-Vincent & Martin NSV *	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62
2015	20.985,49		15.374,93	5.335,00		5.173,27	9.891,41		56.760,10
2016	15.163,48					7.459,96	8.336,00		30.959,44
2017	18.365,55		N'existe plus	14.699,04			13.605,53	15.277,80	61.947,92
2018	15.056,02		N'existe plus	2.164,55		13.626	16.977,29	29.280	77.103,86
2019	14.622,30		N'existe plus	16.171,46	5.000,00	4.379,47	12.557,37	44.152,27	96.882,87
2020	14094,64 (O)	733,93 (O)		13.577,36 (E) 4360,00 (O)	899,29	6872,00 (O)		28.500,00 (E) 11547,73 (O)	

* WSP=Walhain-Saint-Paul, TSL=Tourinnes-Saint-Lambert, NSV=Nil-Saint-Vincent

O (ordinaire) et **E** (extraordinaire)

Fabriques d'Eglise	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-les-Ourdons)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

5. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1. Composition

Agnès DECELLE : responsable, architecte et conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme)

Nathalie VAESKEN : architecte

Martine HUBERT : employée d'administration

Nicolas VAN DEN STEEN : agent du logement et des nouvelles technologies

Stéphane MORTIER : employé d'administration, indicateur-expert cadastral et en charge de l'économie locale et du développement touristique

5.2. Urbanisme

Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 (CU1) – introduits et/ou délivrés en 2020 :	1
Certificats d'urbanisme n°2 (CU2)	
▪ introduits en 2020 (en cours) :	0
▪ délivrés/refusés :	1
▪ recours (en cours) :	1
Permis d'urbanisation – introduits et/ou délivrés en 2020 :	0
Autorisation de dresser des plans (arrêté du Gouverneur)	2
Permis d'urbanisme de compétence communale :	
▪ délivrés en 2020 (PB et PUG) :	47
▪ à délivrer sur saisine automatique par la Fonctionnaire déléguée :	1
▪ refusés :	6
▪ refusé/délivré par le Ministre sur recours :	1+3
Permis d'urbanisme (PB PUG) introduits (en cours) :	24
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)	0
Dossiers 2020 mis en enquête publique ou annonce ou RIP	24
Permanences (mensuelles, pour enquête publique, autres)	16
Permis d'urbanisme de compétence régionale (D.IV.22) :	
▪ délivrés par le Fonctionnaire délégué	3
▪ refusé :	0
▪ demande de permis en cours :	2
Permis de « minime importance » (PT petits travaux)	
▪ délivrés jusqu'oct. 2020 :	10
▪ délivrés en 2019 :	13
Demandes d'abattage d'arbres introduites (ABAT) délivrées :	3
Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA) :	17
Autorisation du Collège Provincial (ponceau et rejet) :	
▪ en cours ou délivrés en 2020 :	0
Actes de division (DIV) jusqu'en octobre 2020 (finalisées en 2019)	16 (27)

Renseignements notariaux délivrés :	153
▪ dossiers en attente :	52
Dossiers d'infractions ou courriers	2
Demandes de principe introduites en 2020 (PRI)	36
Permis d'environnement classe 2 (PE2) : délivré / en cours / irrecevable :	7
Permis d'environnement classe 2 + urbanisme PB (PIC2) : refusé (Intermarché) :	1
Permis d'environnement classe 1 (PE1) : délivré / en cours :	0
Déclarations d'environnement classe 3 : traitées oct. 2020 (finalisées 2019) :	36 (61)
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2)	
▪ délivré :	0
▪ irrecevable :	0
▪ sur autres communes avis du collège requis (en cours) (DATS) :	1
▪ refusé (AMMAB) :	1
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) :	
▪ refusé sur recours (Gewa3) :	1
▪ sur autres communes avis du collège requis (Renewi, EPD, GBES, Eneco) :	3
▪ en cours (Gewa4, Les Trois Foncières) :	2
Enquêtes communes limitrophes et avis Décret Implantations Commerciales	2
Réunion de projet ou de Patrimoine ou rencontres Fonctionnaire délégué / collège	10
Ouverture/modification de voirie communale	2
Hébergement touristique	2

Permis d'urbanisme délivrés par la Fonctionnaire déléguée

- Pour la Commune : un permis d'urbanisme pour l'installation d'une cabine électrique HT/BT pour l'éclairage de l'autoroute, le 12 octobre.
- Pour la Fabrique d'Eglise Notre-Dame de Walhain : demande en cours de permis pour la modification partielle du permis octroyé le 10 octobre 2019 pour la construction d'une nouvelle cure avec transformation de la salle paroissiale et création d'un studio.
- Pour la Société Wallonne des Eaux : demande en cours de permis d'urbanisme pour le renforcement du surpresseur de Walhain.

Documents réglementaires

Décret formant le Code du Développement Territorial (CoDT), en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017, composé dans sa version coordonnée de deux parties (partie décrétale et la partie réglementaire). Plusieurs modifications ont déjà été apportées au CoDT. La version coordonnée officielle est celle du 9 juillet 2020, il s'agit de la version n°24.1

La version intégrale du CoDT est disponible sur <http://codt.wallonie.be>

- 18 mars 2020. — Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 2 relatif à la suspension temporaire des délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et la réglementation wallonnes ou adoptés en vertu de celle-ci ainsi que ceux fixés dans les lois et arrêtés royaux relevant des compétences de la Région wallonne en vertu de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980. + Circulaire du Ministre Willy BORSUS relative à la mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement wallon prorogeant la suspension temporaire des délais de rigueur et de recours dans le cadre de l'application du Code de Développement

territorial en raison de la crise sanitaire due à la propagation du coronavirus. (suspension des délais du 18 mars au 30 avril inclus soit 44 jours).

- 4 juin 2020. — Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 41 élargissant, à titre temporaire, la dispense de permis d'urbanisme pour le placement d'une terrasse ouverte saisonnière dans le secteur HORECA sur le domaine de la voirie publique.

Outils d'aménagement du territoire

Mise en révision du Schéma de Structure Communal devenu Schéma de Développement Communal par attribution du marché au Bureau C.R.E.A.T à Louvain-la-Neuve. (En cours).

Dossiers majeurs sur la commune

Demande de permis unique par la société Les Trois Foncières S.A. relatif à l'extension des sablières sur Chaumont et Walhain, ainsi que la création d'une nouvelle voirie (dépôt à Chaumont le 8 octobre).

Refus par le Ministre sur recours, en date du 17 juin, de la demande de permis unique relatif au projet de 7 éoliennes pour l'extension du parc existant de Gembloux et Walhain (GEWA3).

Demande de permis unique par la société Alternative Green relatif à l'extension du parc existant de Gembloux et Walhain (Réunion d'information préalable à programmer par le promoteur éolien (GEWA4).

5.3. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

La CCATM est une commission officielle dont la composition doit être confirmée par un arrêté ministériel. Elle remet des avis au Collège communal sur des projets relevant de ses matières. Certains dossiers doivent obligatoirement lui être soumis (imposés par la recommandation du Code de Développement Territorial), par exemple, les projets de schémas, plans ou guides d'aménagement et d'urbanisme ou encore toutes les demandes de permis qui dérogent à certaines réglementations. Le Collège ou le Conseil peuvent également demander l'avis de la CCATM sur d'autres dossiers (division de maisons, projets à impact citoyen important...).

Durant cette année, la CCATM s'est penchée sur les projets de reconversion de 2 grandes fermes, une à Tourinnes en 18 logements et l'autre à Nil-Pierreux en salles de fêtes. Il y a eu également un projet de lotissement de 13 maisons avec création de voirie, l'extension d'une surface commerciale alimentaire et enseignes, et quelques plus petits projets de construction présentant des écarts au schéma de structure nécessitant l'avis de la CCATM obligatoire ou à l'initiative du Collège.

Composition du quart communal désigné au Conseil communal du 7 janvier 2019

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	Mme Laurence SMETS (minorité)	Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH (minorité)	-
2	Mme Mélanie HAUBRUGE (majorité)	Mme Nadia LEMAIRE (majorité)	M. Olivier PETRONIN (majorité)

Renouvellement des membres effectifs ou suppléants de la CCATM **au 10 Juillet 2019** (date de l'Arrêté Ministériel) :

Président : Éric VERHELST (Chef de projet informatique – Perbais)

	Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
1	Laurent GREGOIRE (Agriculteur – Tourinnes)	Jean-Pierre VAN PUymbROEK (Agriculteur – Tourinnes)	Nicolas HENRYOT (Ingénieur forestier – Walhain)
2	Marie-Gabrielle VEKEMANS (Architecte – Nil)	Yves BERTHOLET (Retraité – Perbais)	Francine DEVALCK (Expert-comptable – Walhain)
3	Vincent GERARDY (Ingénieur agronome – Walhain)	Charlotte MASY (Bio-ingénieure – Walhain)	Xavier DELFORGE (Entrepreneur – Nil)
4	Jean-Pierre GOFFART (Ingénieur agronome – Nil)	Stéphan COPPENS (Indépendant – Nil)	Geoffroy BEKKERS (Ingénieur civil – Tourinnes)
5	Fabienne DIERCKXSENS (Architecte – Tourinnes)	Audrey GOERGEN (Architecte – Nil)	Philippe BORGHGRAEVE (Géomètre – Walhain)
6	Sébastien CARLHIAN (Indépendant – Walhain)	Cédric ROUSSEAU (Menuisier – Tourinnes)	Aurélié BISTON (Institutrice – Tourinnes)

Autres participants avec voix consultative :

- Jean-Marie GILLET : Echevin de l'urbanisme
- Vincent EYLENBOSCH : Echevin de la mobilité
- Nathalie SMOES : Fonctionnaire déléguée SPW-DGO4 Aménagement du Territoire
- Agnès DECELLE : Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU)

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme

Réunions

Séance n°7 du 2 décembre 2019 : 4 demandes d'avis

Séance n°1 du 10 février : 3 demandes d'avis

Séance n°2 du 22 juin : 1 demande d'avis

Séance n°3 du 24 juin : 1 demande d'avis

Séance n°4 du 21 septembre : 4 demandes d'avis

5.4. Indicateur-expert communal en matière de cadastration

Pour garantir l'établissement correct de l'impôt et le respect de l'équité fiscale, la loi prévoit de réviser les données cadastrales tous les 10 ans (péréquation générale des revenus cadastraux) ou dès qu'une modification notable est apportée à un bien (art. 494 CIR92).

Faute de péréquation générale depuis 1980 (établie sur la base des valeurs constatées en 1975), la réévaluation des Revenus cadastraux repose essentiellement sur le constat des modifications apportées aux biens. Si ce constat n'est pas réalisé, cela affecte la perception correcte de l'impôt et crée des inégalités entre les contribuables.

Les avantages : optimisation du rendement des centimes additionnels au précompte immobilier grâce à des bases de données actualisées et fondées sur des informations correctement encodées, augmentation pérenne du rendement du P.I., effet rétroactif allant jusqu'à 3 ans.

Dès lors, le Collège communal, en sa séance du 3 février, a désigné M. Stéphane MORTIER, employé communal, comme indicateur-expert.

Ce dernier a déjà participé à une réunion d'information avec les 2 indicateurs-experts d'Ottignies-LLN et Beauvechain ayant débutés leurs missions depuis plusieurs mois.

Une formation de 2 jours complets au SPF Finances à Nivelles/Ottignies) était fixée en mai mais reportée à une date ultérieure en raison de la crise sanitaire. La mission n'a donc pas encore débuté.

5.5. Programme communal de développement rural (PCDR)

Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)

Le Conseil communal en ses séances des 7 janvier et du 27 mai établit que sont désignés en qualité de représentants des groupes politiques du Conseil communal au sein de la Commission locale de Développement rural :

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH	M. Didier HAYET
2	Mme Isabelle DENEFF-GOMAND	Mme Francine KEKENBOSCH
3	M. Xavier DUBOIS, Président	M. Serge-Francis SPRIMONT
4	Mme Mélanie HAUBRUGE	Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ
5	Mme Nadia LEMAIRE	M. Jean-Marie GILLET

Le Conseil communal en sa séance du 2 septembre a pris acte de la nouvelle constitution de la CLDR

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	M. Jacques PIRSON (1955) Nil	M. Geoffroy BEKKERS (1975) Nil
2	M. Geoffroy LIENART (1967) Nil-Pierreux	M. Guibert D'OULTREMONT (1956) Nil
3	Mme A-S. MATHIEU (1984) Nil-Pierreux	Mme Charlotte MASY (1963) Nil Pierreux
4	M. Yves BERTHOLET (1942) Perbais	Mme Patricia DE WINTER (1959) Perbais
5	M. Philippe STRAPART (1970) Perbais	M. Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
6	Mme Dominique FINFE (1963) Perbais	M. Eric VERHELST (1974) Perbais
7	M. Alain WAFFLARD (1963) Perbais	M. Michaël de POSCH (1953) Nil-Pierreux
8	M. Damien MARY (1967) Sart-Lérinnes	M. J-F. NIEUWENHUYS (1966) Sart-Lerinnes
9	Mme Elise ROBERT (1983) Sart-Lerinnes	M. Baudouin OLDENHOVE (1974) Walhain
10	M. Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes	M. Didier ROUSSEAUX (1966) Tourinnes
11	M. Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	M. Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
12	M. J-P. VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	Mme Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
13	M. Jean-Luc GILOT (1960) Walhain	Mme B. GRANDGAGNAGE (1971) Walhain
14	Mme Catherine RONSE (1941) Walhain	M. Ludovic BOQUET (1975) Walhain
15	M. Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain	M. Geoffroy CASSART (1981) Walhain

Secrétaire : Nathalie VAESKEN et Xavier DUBOIS de la DGO3 du Service Public de Wallonie comme représentant de la ruralité. Invité : Stéphane MORTIER, agent communal du service de l'Urbanisme.

Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local

Approbation de la convention-réalisation par le Conseil communal en séance du 18 mai 2020 pour la fiche-projet CT-04 « Aménager la grange des Six Heures à Nil ».

Réunions

Les 28 mai, 17 septembre, 22 octobre et 17 décembre.

5.6. Logement

Ancrage communal et création de logements publics

Projet « Bia Bouquet » :

Projet composé d'un ensemble de 33 logements, dont 23 publics, d'un commerce, d'un ensemble de 3 cabinets médicaux et d'une salle de quartier. Dans ces 23 logements publics, 9 était à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite. A côté de ces logements publics, 10 autres logements ont été construits (6 maisons et 4 appartements) pour être vendus. Ce projet avait débuté le 15 mars 2017 et s'est officiellement terminé, pour sa partie « chantier » le 17 décembre 2018.

Ce projet a encore mobilisé le service pour cette année qui voit ce projet aboutir totalement. Voici les grandes lignes des actions effectuées :

- Le local prévu pour un commerce est loué à des jeunes walhinois qui y développe un magasin de vente « en vrac », zéro déchets et de produits locaux.
- Le centre médical est loué à 4 praticiens : 2 kinésithérapeutes, 1 nutrithérapeute et une sage-femme.
- Mise en vente de 5 maisons et 4 appartements : Au final, toutes les maisons et appartements auront été vendus exactement au prix escompté, rendant les prévisions budgétaires parfaitement réalistes.
- Gestion du marché public pour l'installation d'une aire de jeu sur la place. Celle-ci a été implantée au printemps.
- La levée des remarques de réception définitive. Au fil de l'année, le service a suivi les différents petits problèmes survenant encore dans divers logements ou dans l'espace public. Aucun problème majeur n'est apparu mais une vingtaine de problèmes mineurs ont été recensés et gérés pour résolution. La réception définitive étant prévue pour décembre.

Autres projets de logements :

- A l'étude actuellement, la rénovation de l'ancienne école de Nil. Ce bâtiment, de par sa nature et sa structure, est très compliqué à gérer. Un partenariat avec la société de logement Notre Maison, un temps envisagé, a dû être abandonné en raison du manque de rentabilité pour eux (rapport coût / nombre de logements). La réflexion est donc relancée afin de développer un projet global qui pourrait intégrer du logement.
- A l'étude également, la création de logements, sur le site des Cortils. Là aussi la société de logement Notre Maison a été sollicitée et un partenariat semble possible, certaines questions d'ordre urbanistique devant encore être solutionnées.

Logement pour tous – Agence Immobilière Sociale AIS :

- Le service se fait fort de proposer des logements éligibles à une prise en gestion par l'AIS. Malheureusement, cette dernière institution tarde dans les dossiers et ne prend pas le relais.

Logements solidaires et habitats alternatifs :

Lancement d'un grand projet pour la mise en place d'une « procédure générale pour les habitats alternatifs et solidaires ». Le but de celle-ci est double :

- Créer un cadre au niveau communal pour pallier le manque de cadre légal concernant les habitats alternatifs. En effet, si ceux-ci sont maintenant reconnus par le Code du logement, il existe encore un vide juridique au niveau urbanistique. Par ailleurs, la demande est de plus en plus forte et il s'agit de pouvoir y répondre de manière structurée, claire et égalitaire.
- Permettre la mise en location de certains logements existants mais qui ne permettent pas initialement l'obtention d'un numéro de police séparé. Ces logements, sous des conditions strictes et dans le cadre d'une location solidaire, peuvent alors obtenir un numéro de police provisoire et strictement lié au locataire pour lequel le contrat solidaire a été approuvé. La notion d'habitat solidaire a été introduite par le code Wallon de l'Habitat Durable (CWHHD) - décret wallon du 2 mai 2019 modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable – en vigueur depuis le 1er septembre.

L'habitat solidaire est un logement disposant d'au minimum un espace collectif et occupé par plusieurs ménages dont au moins un en situation de précarité sociale. Chaque ménage dispose également d'un espace privatif. Les ménages sont engagés entre eux, par écrit, dans un projet de vie solidaire à l'exclusion de tout autre logement collectif réglé par une législation particulière.

A ce stade, quelques projets d'habitats alternatifs et de logements solidaires ont abouti. La procédure est en phase de finalisation.

Le patrimoine de logements communal et CPAS

Tous les projets de création de logements sont maintenant opérationnels et le travail de gestion de ces projets, de leur pérennité et leur amélioration continue est devenu très important. Dès lors, pour décharger un peu l'agent du Logement, une partie de son travail est pris en charge progressivement par une employée au CPAS de Walhain Anne-Sophie Jandrain.

Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Ce service a profondément évolué depuis le 1^{er} mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. Au 1^{er} juin 2019, les procédures de demandes de primes ont encore changé et sont beaucoup plus compliquées et restrictives. Le Service Logement a constaté une forte diminution des demandes. La crise sanitaire a amené ce chiffre à zéro. Cependant, la Commune n'intervenant plus dans les demandes, nous n'avons pas de vue sur ces chiffres. Des demandes ponctuelles de conseils et d'aides arrivent encore au service mais l'incertitude des montants de primes possible par rapport aux investissements à consentir freine beaucoup de citoyens.

Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autres via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Le bien est également parfois remis dans le circuit au travers d'une mise en vente.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre stable mais toujours assez élevé de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

Octroi d'une prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois

Afin d'aider les jeunes candidats-acquéreurs à rester dans notre Commune, une nouvelle prime a été votée par le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019. Il s'agit d'une prime qui vient doubler, pour ceux qui y ont droit, la prime provinciale de « cohésion territoriale ». Cette dernière est destinée aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour acheter ou construire un logement. Ils peuvent recevoir jusqu'à 100 € par mois pendant 3 ans. Soit un total potentiel de 3.600 €. Avec l'ajout de la prime communale, cette somme peut donc se monter à 7.200 € !

L'objectif poursuivi est d'encourager les jeunes habitants de Walhain qui le souhaitent à y rester, en favorisant leur accès à la propriété sur le territoire communal.

C'est pour en simplifier l'octroi et le contrôle du maintien des conditions de son bénéficiaire que cette prime communale a été calquée sur la prime provinciale pour y être complémentaire et en doubler le montant.

Les demandes se sont avérées moins nombreuses que prévues puisqu'une seule prime a été accordée en 2019 et 3 en 2020. Il est apparu que les conditions étaient un peu trop restrictives et le Conseil communal a voté l'adaptation de ces critères en sa séance d'octobre 2020.

5.7. Nouvelles technologies

La cartographie

Afin de se positionner dans une optique « open data » vers laquelle toutes les administrations tendront, le service a suivi une formation pour acquérir les premières bases d'utilisation du logiciel « QGis (Quantum Gis) », équivalent open source (libre et gratuit) de ArcGis jusqu'ici utilisé par le service en matière de cartographie.

L'usage de produits en open source a plusieurs avantages :

- Ils sont gratuits
- Ils Permettent d'intégrer facilement les données libres, généralement produites dans des formats compatibles.
- Ils permettent de produire des données (au sens large) dans un format potentiellement utilisable par tous, dans l'optique d'ouvrir nos données (open data, voir infra).

Smart Cities

C'est un concept que l'on peut définir comme « Une ville / commune intelligente est une ville qui parvient à collecter, traiter et partager l'information disponible pour améliorer les services publics, optimiser les coûts et dépenses et prendre des décisions de manière efficace en y associant les citoyens ».

La création et le partage de sources de données (de tous types) étant l'un des piliers de ces technologies, nous avons cette année pris connaissance des enjeux, des acteurs, des diverses possibilités techniques de ce nouveau « domaine ».

Une équipe collaborative et aux compétences complémentaires a été mise en place au sein de l'administration autour de l'échevin et formée à ces nouvelles technologies.

La plate-forme du nouveau site internet de la commune a été développée pour assurer la compatibilité avec les nouvelles applications telles que Wallonie en poche, géolocalisation, intelligence urbaine, cartographie interactive ...).

Projets mis en place :

- Un « parcours QR codes » : dans le cadre du développement touristique, un premier ensemble de panneaux ont été placés devant les points d'intérêt majeurs de la Commune. Ce permettant, devant un site (matériel ou non), de "flasher" un code apposé sur le panneau et renvoyant vers divers supports numériques : page web, vidéos, audio, photos, etc.
- Signature d'une convention de partenariat avec la société LetsGoCity et lancement de l'application « Walhainenpoche » : celle-ci est aujourd'hui disponible avec du contenu spécifique ajouté par le service.
- Un projet de développement d'itinéraires de promenades en ligne (documentées et interactives) est à l'étude afin d'intégrer ceux-ci au site internet communal et dans l'application walhainenpoche.

Développement d'un projet « open data »

Walhain a souscrit à un projet d'envergure mis en place par Futurocité. Ce projet s'intitule « Ouvrir ma ville », programme intégré d'accompagnement de projets innovants et répliquables, de la phase d'idéation jusqu'à la production d'un prototype en passant par la récolte, la structuration, la mise en qualité et la publication des données publiques ainsi que la montée en compétence des ressources humaines affectées à ces projets. Il s'agit dès lors de travailler sur les données en travaillant sur les usages, en partant chaque fois d'une thématique prioritaire pour la commune ou l'administration.

Dans ce cadre, le service travaille au développement d'un système interactif de participation citoyenne visant à augmenter l'information des citoyens entre eux puis, entre les citoyens et la commune.

5.8. Patrimoine

Petit patrimoine populaire wallon :

La Commune de Walhain fait partie des 25 communes (sur 262) qui ont été retenues par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) (attribution en août) pour réaliser un recensement du petit patrimoine populaire wallon (PPPW). Un recensement est en cours de réalisation et un groupe de travail (bénévoles et coordonné par la société HIKE UP, prestataire de service) a été constitué. Le relevé sur terrain est en cours et sa finalisation est programmée pour janvier 2021. Le dossier sera envoyé à la Région Wallonne dans le courant du mois de février 2021 pour approbation finale. Une promesse de subsides pour un montant 10.000 € a été octroyée pour ce projet.

De plus, la commune a sollicité un subside auprès de la Province pour la restauration d'une borne fontaine « Saint-Georges » à proximité de la place communale. Le dossier est en cours.

La chapelle de la Gloriette, rue du Trichon à Nil-Saint-Vincent, détruite par la chute d'un arbre lors d'une tempête en 2016 a été reconstruite cet été. Son inauguration a été reportée au 24 mai 2021 en raison de la crise sanitaire.

Liste officielle des arbres et haies remarquables

Etablissement d'une liste officielle des arbres et haies remarquables avec passage en Commission consultative du Territoire et Mobilité et délibération du Collège communal. Transmis vers le Service Public de Wallonie (DGO4). Ce dernier finalise le processus et vérifie la liste proposée. Travail en collaboration avec le Service Environnement et Mobilité

Château médiéval

Le Gouvernement wallon, en sa séance du 20 novembre 2020, a décidé d'octroyer une subvention de 563.030€ pour la consolidation, la restauration et la préservation des ruines du château de Walhain dont la partie la plus ancienne du site remonte au XIIème siècle.

Cette subvention libère concrètement la première phase d'un projet plus global visant à valoriser ce site et à l'ouvrir davantage aux Walhinois comme à de nombreux visiteurs extérieurs amoureux de patrimoine.

Acquis dans un premier temps par l'Institut du Patrimoine wallon, il a ensuite été immédiatement cédé à la commune par bail emphytéotique en 2009. Il a fait l'objet de nombreuses publications et de nombreuses fouilles principalement portées par le professeur Laurent Verslype et des étudiants tant belges qu'internationaux, principalement venus des USA. Il a aussi été préservé autant que possible grâce à la ténacité de l'asbl « Les amis du vieux château ».

Après plusieurs études et des premiers chantiers, la commune a d'abord passé un marché avec une entreprise spécialisée pour la consolidation partielle des ruines du château pour un budget de 900.000 €subsidés à 60%. Le subside à présent confirmé, les travaux vont pouvoir être lancés après notification du marché. C'est la première phase du projet. Ces travaux importants n'auraient pas de sens s'ils n'étaient pas justifiés par un plan de valorisation touristique dont le site a besoin pour être mieux connu mais aussi dont la commune a besoin pour développer et mieux faire connaître son potentiel économique, notamment au travers du tourisme.

Cette deuxième phase de valorisation a démarré en 2020 par une démarche participative avec différents acteurs locaux et menée à la société Hike-Up. Le succès et l'expérience des Estivales de Walhain cet été ont permis d'en deviner l'intérêt pour notre commune et ces nombreux bénévoles qui appelaient ces projets par leur travail.

5.9. Économie, tourisme et producteurs locaux

Un travail de fond a été entamé début 2020 par la commune, le Conseil de l'Economie et le groupe d'entreprises WallInbusiness pour faire connaître et mettre davantage en réseau nos entrepreneurs locaux.

Ce programme, chamboulé par la crise du COVID-19 dès le mois de mars, s'est muté en un travail important et suivi pour accompagner en priorité les entreprises, commerces, indépendants et artistes touchés durement par la crise : si l'HORECA et les secteurs événementiels et artistiques ont été les premiers à en payer un lourd tribut, quantité d'autres organisations et associations ont été également mises en situation de danger par la mise à l'arrêt de nombreuses activités.

Néanmoins, le travail de fond entamé continue à s'opérer à travers des soutiens ciblés qui associent besoins immédiats et structuration d'une vision à long terme de notre économie

La Commune de Walhain a donc mis en place de nombreuses mesures en s'appuyant sur 4 axes avec en ligne de mire un redéploiement ou une réorientation de l'activité s'appuyant sur un tissu économique local fort :

- Le premier axe (court terme) a fait suite à l'organisation des Estivales qui était le premier train de mesures cet été ; il vise la promotion économique avec les outils mobilisables par une commune : réseaux sociaux, bâches

publicitaires, des soutiens ponctuels par financements communaux, mise en lignes des commerces et artisans ouverts, événements et capsules vidéo,...

(Réalisation d'un spot publicitaire pour la mise en valeur du tissu économique local (subside : 1.000 €) #AchetezLocal ; réalisation de 2 vidéos à destination de la population (subside 7.200 € investissement & 4.800 € fonctionnement), réalisation d'une carte touristique en lien avec les bornes QR code ; émission de nouveaux chèques locaux ciblés ; réalisation de 10 bâches publicitaires ; coorganisation d'un événement WallInbusiness grand public dans le cadre des Estivales...)

- Le deuxième axe (moyen et long terme) vise à renforcer le réseau et la coopération au sein du tissu économique de Walhain pour le rendre plus fort et plus visible aux yeux des citoyens mais aussi des clients, touristes et entrepreneurs extérieurs. La commune a émis des chèques entreprises de deux type et cumulables suivant un règlement passé au Conseil communal du 24 novembre :

Le chèque entreprise « RESEAU LOCAL » : le chèque-entreprise « réseau local », d'une valeur de 500 € peut être utilisé auprès de prestataires de services walhinois. Il contribuera à la promotion et au soutien du réseau entrepreneurial local.

Le chèque entreprise « REORIENTATION » : ce chèque-entreprise d'une valeur comprise entre 500 € et 2.000 €, cumulable avec le chèque précédent, est octroyé pour financer aux fins de réorientation au maximum 50 % de la prestation tvac (recours à un prestataire walhinois) ou au maximum 25% de la prestation tvac (prestataire labellisé Chèques-entreprises par la RW mais non walhinois).

- Le troisième axe est celui de l'investissement en matériel ou labellisations pour soutenir et visibiliser l' Horeca et les indépendants : tonnelles identifiables, deux nouvelles armoires maraichères, soutien à la démarche « Bienvenue vélo » pour développer le tourisme en sus des investissements lancés pour faire mieux connaître notre potentiel économique et touristique autour du château de Walhain.
- Le quatrième axe est un investissement de type organisationnel et numérique par l'élaboration d'un annuaire dynamique des entreprises, doté notamment d'une technologie qui alimentera automatiquement les applications diverses qui se développent sur les smartphones.

Un point relais communal « économie » a été créé où les indépendants et entreprises de Walhain peuvent s'adresser (« service Economie » avec Stéphane Mortier).

La commune a apporté son soutien et sa collaboration come partenaire pour l'organisation du 1^{er} salon de l'emploi (février) organisé par le CEDEG Asbl/Forem à Gembloux. La commune s'est porté candidate à renouveler l'expérience.

6. TRAVAUX

6.1. Composition

Benoît MARCHAL : Chef de bureau technique, 15 ouvriers communaux.

6.2. Epannage hivernal

L'épandage se fait avec un camion équipé d'une trémie pour les voiries principales et le trajet des bus TEC et avec un tracteur équipé d'une épandeuse autoportée pour les voiries secondaires.

Le camion réalise son épandage avec 5 tonnes de sel et le tracteur avec 1 tonne de sel.

Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €.

Cependant, le coût peut varier suivant le sel utilisé : au-dessus de - 8°C, utilisation d'un sel de déneigement classique et en cas de grand froid (en-dessous de -8°C), utilisation de sel de type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). À noter qu'en cas de fortes averses de neige, certaines voiries secondaires peuvent être fermées à la circulation avec mise en place d'un itinéraire parallèle.

6.3. Actions sur fonds propres

Sel de déneigement 2020-2021

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et au vu du manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché stock a été lancé.

Un marché de fourniture a été effectué avec la réalisation d'un cahier spécial des charges approuvé par le Collège du 26 juin. Ce cahier reprend les clauses suivantes : un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraison, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage.

Ce marché a été attribué (28 septembre) à l'entreprise FAM SALT qui devra, entre autres, maintenir un stock de 100 tonnes du 10 octobre 2020 au 30 avril 2021.

Les commandes sont passées par charge complète de 24 tonnes et livrables dans les 48 heures dans le hangar communal.

Assistance technique ponctuelle 2020

Certains petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés sont confiés au Service Travaux qui ne dispose pas d'un préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/santé. Dès lors, il doit faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Un appel d'offres a donc été lancé en septembre et seuls 3 bureaux ont répondu. Le marché a été attribué au bureau d'études C2 PROJECT (Collège du 7 octobre 2019). Les commandes sont lancées sur des renseignements repris dans l'offre et en fonction des dossiers. Suivant décision du Collège du 9 novembre 2020 le bureau d'étude a été mandaté pour 2 dossiers relatifs à l'entretien des voiries béton et à la réalisation d'un bail d'entretien relatif au revêtement hydrocarboné.

Acquisition d'une nouvelle camionnette plateau

Dans le cadre du marché du Service Public de Wallonie, ceux-ci proposaient 2 modèles de camionnette type plateau avec benne basculante. Le choix s'est porté (Collège du 29 juillet) sur la camionnette plateau 3 places avec benne en alu pour un montant total tvac de 33.799,28€ (options comprises) chez Peugeot.

Cette nouvelle camionnette permettra à l'équipe voirie de transporter de la marchandise (stabilisé, sable etc.) sans devoir dépendre du gros camion de chantier quand cela n'est pas nécessaire. Sur base du marché elle a été réceptionnée le 21 avril 2020.

Acquisition d'un camion de chantier-grue avec système porte-conteneur et deux conteneurs

Considérant que les 2 camions actuels âgés de 20 ans (170.000 Km) pour l'un et de 30 ans (30.000 Km) pour l'autre sont devenus vétustes et ne répondant plus aux besoins sans cesse croissants, il devenait nécessaire d'acquérir un nouveau camion permettant de réaliser une économie en carburant au vu de la dernière génération de moteur EURO6c et de permettre également de répondre à la directive européenne 2009/33/CE en matière de transport routier propre et économe.

Le nouveau camion est équipé d'une grue sur châssis camion et d'un système porte-conteneur qui permet une économie puisqu'il ne faudra plus faire appel à un transporteur indépendant.

Il conviendra également d'acquérir 2 conteneurs pour équiper et rendre opérationnel celui-ci. Le conteneur type plateau sera réservé au montage de la trémie à sel en période hivernale et au transport de la signalisation pour les festivités en période estivale. Le conteneur type chantier sera affecté au transport des matériaux, au-delà de cela, le camion sera équipé d'un système plaque DIN permettant de recevoir la nouvelle lame chasse neige.

Un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé (Collège du 15 mai) ainsi que les conditions et le mode de passation (Conseil communal du 27 mai). Suite à l'appel d'offres, le marché de fournitures a été attribué (Collège du 10 juillet) à l'entreprise MAN pour un montant total de 204.248,00 € tva (options et reprises comprises). Le camion a été réceptionné le 15 juin 2020.

Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries

Les commandes sont passées sur base du marché stock attribué par le Collège du 28 octobre 2019 pour une durée de 4 années.

Aménagement de la grange des Six heures

Dans le cadre du Programme communal de développement local, le Collège communal avait comme projet l'aménagement de la grange des Six Heures en espace de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Ces deux dimensions paraissent particulièrement importantes à mettre en œuvre et en valeur dans un cœur de village comme celui de Nil-Saint-Vincent.

Dans le cadre d'un marché public de services relatif à une mission d'auteur de projet pour l'aménagement de la Grange, un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé, ainsi que les conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 avril 2018) Le marché a été attribué au bureau d'architecture LR ARCHITECTES (Collège du 19 décembre 2018). Le cahier des charges concernant le marché public de travaux a été envoyé à la Direction pour le Développement Rural pour approbation le 21 janvier 2020 et la convention-réalisation en date du 15 juin 2020.

Réception d'un courrier du 17 novembre de la Ministre Céline TELLIER portant approbation du projet définitif fixant la subvention régionale à un montant total de 453.952,02 € et autorisant le lancement de la procédure de la mise en adjudication des travaux. Le projet définitif, cahier des charges compris sera présenté au Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2020.

Reconstruction de la chapelle de la Gloriette à Nil-St-Vincent

Le 28 mars 2016, lors d'un orage, l'arbre situé derrière la Chapelle s'est écroulé sur celle-ci et l'a fortement endommagée. Un dossier assurance avait été rentré dans la foulée et suite à une expertise l'assurance BELFIUS verse un montant de 8.134,31€ à la Commune. Pour la reconstruction, 3 entreprises avaient été interrogées en 2018.

En 2019, les invitations à remettre offre ont été envoyées le 22 octobre pour rentrer le 15 novembre. Le marché a été attribué (Collège du 25 novembre) à la société MASSET pour un montant total de 14.372,38 € tva. Les travaux ont été réceptionnés le 19 août 2020.

Travaux d'entretien du revêtement des rues de la scierie et Saint-Fromont

Dans le cadre d'un marché d'assistance technique ponctuelle attribué (Collège du 8 novembre 2017) au bureau d'études CONCEPT, le Collège approuve le type de réfection ainsi que les rues à réfectionner le 13 février 2019. Réception du cahier spécial des charges le 20 mars 2019, les conditions et le mode de passation ayant été approuvée par le Conseil

communal du 29 avril 2019. Deux offres présentaient un montant trop élevé par rapport à l'estimation du bureau d'études, il a donc fallu négocier avec les deux entreprises (délai fixé au 28 juin 2019).

N'ayant pas eu de suite favorable suite à la négociation, le premier marché a été stoppé (seuil de la procédure dépassé). Un nouveau marché public de travaux a été lancé, avec l'approbation d'un nouveau cahier spécial des charges (Collège du 11 septembre 2019) et approbation des conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 septembre 2019). Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 26 septembre 2019 pour rentrer le 24 octobre 2019. Le marché a été attribué (Collège du 25 novembre 2019) à la société GECIROUTE pour un montant total de 138.212, 61 € t vac.

Sur base de l'accord de la tutelle d'annulation du service public de Wallonie, la notification a pu être envoyée le 6 mai 2020, les travaux ont débuté le 18 août 2020 ceux-ci devraient être réceptionnés fin 2020 début 2021.

Club House tennis de Walhain

Pour répondre à la demande du tennis club de Walhain, le service Travaux a procédé à plusieurs marchés publics de fournitures destinés à la réalisation et à l'installation d'un club house.

La totalité de l'installation (fondations, alimentations, abords et installation du chalet) a été réalisée par les ouvriers communaux pour un montant total de 3.500 € t vac.

Chalet pour le local des scouts à Tourinnes

Pour répondre à la demande de l'Unité scout de Tourinnes, le Collège communal a décidé d'installer un chalet de +/- 40 m² sur le site des Cortils. Un appel d'offre validé par le Collège du 26 octobre a été lancé. Ce marché a été attribué le 23 novembre à la société HACOBOIS pour un montant total de 11.099,90 € t vac. L'installation sera réalisée dans le courant du mois de janvier 2021 par les ouvriers communaux.

Entretien des terrains de tennis 2 et 3

Suite à l'interpellation du Tennis club de Walhain sur l'état général des deux fonds de court des terrains n° 2 et 3, un descriptif technique a été préparé pour lancer un appel d'offres. Sur base de la décision du Collège du 9 novembre ce dossier a été soumis au Conseil du 23 novembre. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 24 novembre aux 5 sociétés désignées avec une remise des offres fixée au 10 décembre.

Réalisation d'un parking à l'école communale de Perbais

C'est pour répondre aux problèmes de circulation et de stationnement aux abords de l'école de Perbais que le Collège communal en sa séance du 9 novembre a validé les dates d'envoi et de remise des offres ainsi que les bureaux à consulter. Le mode de passation a été soumis au Conseil communal du 23 novembre, les invitations ont donc pu être envoyées le 24 novembre aux 6 bureaux retenus. La remise des offres est fixée au 17 décembre.

Marché de service pour le nouvel hangar communal

Suite à la demande du Collège un cahier spécial des charges a été rédigé en vue de désigner un auteur de projet pour la réalisation et l'aménagement du nouveau site des travaux.

Les sociétés à consulter ainsi que les dates d'envoi et de remise d'offres ont été valisées par le Collège du 20 janvier.

Le Conseil communal a validé les conditions et modes de passation le 3 février.

Sur base du rapport d'attribution et des offres rentrées le 20 mars, le marché public de services a été attribué à l'Architecte DEFRENNE avec un taux d'honoraire de 6% pour un projet évalué à 745.904,50 €. Suivant l'accord de la Tutelle d'annulation sur la procédure de marché public de services, le bureau d'architecture DEFRENNE a été notifié de sa mission le 9 juin.

A ce jour, nous attendons la clôture de l'acquisition du terrain pour débiter l'avant-projet.

Remplacement des éclairages publics énergivores en vue de sa modernisation PHASE I

Dans le cadre de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 14 septembre, relatif au remplacement de l'ensemble du parc de l'éclairage wallon par des sources moins énergivores, le Conseil du 28 octobre 2019 approuvé la convention entre la Commune et l'intercommunale ORES ASSETS relative à son remplacement.

Sur base de l'étude menée par ORES, ce remplacement se déroulera en 10 phases correspondant à une phase par année. La phase I qui sera réalisé en 2020-2021 comportera le remplacement de 117 luminaires pour un montant de 33.558,22 € t vac.

Acquisition d'outillages et d'un stock de petites marchandises pour le service technique

De manière à équiper les différentes équipes ouvrières d'un outillage et de machines performants, un appel d'offres reprenant plusieurs lots a été lancé le 14 février pour être attribué par le Collège du 30 mars.

Ci-dessous les différents lots et adjudicateurs de ce marché public de fournitures :

- La Société ELECTRO+ est désignée comme adjudicataire du lot n° 1 relatif à l'outillage électrique pour un montant total de 1.629,46 € t vac
- La Société BPR est désignée comme adjudicataire du lot n° 2 relatif aux véhicules et machines pour un montant total de 955,90 € t vac
- La Société DANNEMARK est désignée comme adjudicataire du lot n° 3 relatif aux machines de voirie pour un montant total de 11.013,42 € t vac
- La Société OSI est désignée comme adjudicataire du lot n° 4 relatif aux machines portatives et petites fournitures pour un montant total de 8.296,69 € t vac

6.4. Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon

Comme chaque année, en février, le Collège Provincial du Brabant wallon lance la publication des appels à projets provinciaux pour l'année à venir. Dans ce cadre, le Collège Communal a décidé de rentrer plusieurs dossiers :

Aménagement du carrefour des rues du Maïeur, de la cure d'Orbais et du chemin du Pont Valériane

Sur base du formulaire de demande de subside transmis à la Province du Brabant wallon le 27 avril 2016, un arrêté d'octroi a été réceptionné fixant un subside de 30.000 €.

Le 29 avril 2016, un dossier de subventionnement est introduit par le service mobilité dans le cadre du marché repris sous objet. Le Collège provincial marquait son accord en séance du 15 décembre 2016 pour un subside d'un montant de 30.000 € afin d'aménager un carrefour au lieu repris sous objet.

En date du 5 décembre 2018, le nouveau Collège communal décide de ne pas lancer de marché sur base du projet proposé, celui-ci étant jugé trop onéreux. En avril 2019, demande de prolongation du subside à la province du Brabant wallon. et le 27 juin 2019, réception d'un courrier de la province du BW validant la prolongation du subside jusqu'au 31 octobre 2020.

Le Collège approuvait le 09 septembre 2019 la proposition d'honoraires complémentaires du bureau CONCEPT S.A. Le 20 septembre 2019, réunion au service travaux avec Francis Lebon (bureau CONCEPT S.A.) pour modifier le projet et visiter le terrain pour un nouveau mesurage. Le 14 octobre 2019, le Collège approuvait le cahier spécial des charges et le 28 octobre 2019 c'était au tour du Conseil d'approuver les conditions et le mode de passation. Le 29 octobre 2019, l'appel d'offres était envoyé aux soumissionnaires, celles-ci sont rentrées en date du 22 novembre 2019.

Le Collège du 9 décembre 2019 a attribué le marché à la société MELIN pour un montant de 61.764,45 € t vac, Les travaux ont débuté le 2 juin 2020 et ceux-ci ont été réceptionnés le 11 août.

Le dossier subsidié a été envoyé le 6 octobre et le subside de 30.000 € a été perçu en novembre.

Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE I

En 2018, il avait été décidé de renforcer les contrôles d'accès dans les écoles communales. Une demande de subside avait été faite à la Province (le 26 avril 2018) pour mettre en place un système de badges. Le 22 octobre 2018 était réceptionné un arrêté d'octroi pour un subside d'un montant de 15.000 €.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges avait été validé (Collège du 17 décembre 2018), les conditions et le mode de passation approuvés (Conseil communal du 17 décembre 2018).

Le 3 avril 2019, le Collège sollicitait la poursuite des négociations sur base d'un nouvel inventaire, et c'est l'entreprise HAYON SG qui a été désignée comme adjudicataire de ce marché pour un montant de 33.343,30€ t vac.

Les travaux ont débuté en août, réceptionnés le 19 décembre et le dossier décompte final a été envoyé le 20 décembre 2019. Un subside d'un montant de 15.000 € a été reçu en 2020.

Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE II

Dans le but de compléter le contrôle d'accès réalisé lors de la phase I, un second dossier a été rentré à la Province du Brabant wallon en date du 26 avril 2019 suivant la décision du Collège en sa séance du 16 avril.

Un arrêté d'octroi fixant un subside à 15.000 € est reçu le 7 janvier 2020.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges a été validé par le Collège du 19 octobre ainsi que les sociétés à consulter et la date de remise des offres. Les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal du 23 novembre. Les invitations à remise d'offre ont été envoyées aux soumissionnaires le 24 novembre. La remise des offres est fixée au 18 décembre.

Acquisition de matériel pour un procédé de désherbage alternatif aux pesticides

Dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides, une demande de subvention (10 avril 2019) avait été faite :

- D'une part, pour l'acquisition d'une perche élagueuse et de machines électriques (debrousailleuse et taille haie) destinées au désherbage

- D'autre part, pour l'acquisition de brosses de désherbage (camion-brosse), de têtes de débrousailleuse ainsi que de fil.

Le 3 juillet 2019 est réceptionné un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 9.500 € valable jusqu'au 31 octobre 2021.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges a été rédigé et validé par le Collège du 20 janvier 2020. Le marché a été attribué à l'entreprise VPROPOWER, l'équipement concernant les machines électriques pour un montant total de 10.846,44 € t vac.

La réception provisoire a eu lieu le 27 mai, le dossier décompte final a été envoyé le 10 septembre en attente du versement du subside.

Sécurisation de passages piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques

Il s'agit de sécuriser quatre passages piétons par le placement de barrières type Région wallonne (rouges et jaunes) et d'éclairages spécifiques : dans les rues Saint-Vincent, des Combattants (au niveau de l'école de Walhain et du lotissement du Bia Bouquet), la rue du Maïeur, la rue Saint-Martin (en face de la Grange des Six Heures) et la Grand'Rue.

Le 10 octobre 2019, réception d'un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 30.000€. Un cahier spécial des charges est réalisé et scindé en deux parties :

- D'une part, le dossier relatif à l'éclairage des passages piétons : dossier qui a été validé par le Collège du 16 juin et par le Conseil communal du 25 juin 2020.
A ce jour, nous attendons la clôture du marché public de fournitures réalisé par ORES pour attribuer le marché et débiter le placement des éclairages.
- D'autre part, le dossier relatif à la fourniture des barrières de sécurité : un cahier spécial des charges a été réalisé et validé par le Collège du 26 octobre. Les invitations à remettre offres ont été envoyées le 27 octobre avec remise des offres fixée au 18 novembre. Le collège du 23 novembre attribue le marché à la société PONCELET SIGNALISATION pour un montant de 8.651,50 € tvac. En attente de la livraison des fournitures pour procéder au placement.

Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale

Dans le but d'améliorer le confort, l'accès aux PMR de la Maison communale et de diminuer la consommation énergétique, le Collège Communal a souhaité réaliser un sas d'entrée. Le Service Urbanisme a travaillé sur l'esquisse et le permis.

Dans le cadre d'un marché de services, un cahier spécial des charges avait été rédigé et approuvé ainsi que les conditions et mode de passation (Collège du 8 octobre 2017). Aucune offres n'avaient été rentrées.

Dès lors, un nouvel appel d'offres avait été lancé le 8 février 2018 avec réception de 3 offres.

Le rapport d'examen des offres avait été rédigé le 20 mars en concertation avec le Service urbanisme et le 28 mars le Collège attribuait le marché à l'architecte Guy PAESBRUGGHE

Le 5 novembre 2019, ce dernier nous transmettait le dossier de base d'adjudication qui devra être approuvé par le Conseil communal du 23 décembre. Le permis pour les travaux avait été octroyé le 1^{er} février 2016 et a une validité de 5 ans.

En date du 26 avril 2019, un dossier a été envoyé à la Province du Brabant wallon en vue d'obtenir un subside dans le cadre de l'appel à projets « Subventionnement des aménagements de sécurisation des biens et des personnes dans les communes du Brabant wallon ». Suite au retour de la Province, un second dossier a été envoyé le 20 août 2020 dans le cadre de l'appel à projets relatif aux travaux et acquisition de matériel visant à l'accessibilité au service Public des personnes atteintes d'un handicap.

Le projet de cahier spécial des charges transmis par l'architecte Guy PAESBRUGGHE le 5 novembre 2019 a dû être modifié. Nous attendons la version finale pour soumettre le marché public de travaux au Conseil communal.

6.5. Actions subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW

Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2017-2018, une station de relevage a été installée à la rue de la Sucrierie en lieu et place du siphon existant.

Le marché public de travaux a été attribué à la société TEGEC pour un montant total de 210.166,94 € tvac.

Les travaux ont débuté en février pour être réceptionnés le 3 septembre 2020. Le montant du décompte final s'élève à 188.062,98 € htva fixant la part communale annuelle à 3.949,32 € par an pendant 20 ans.

Réalisation d'une station de relevage aux Hayettes

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2019-2021, le Conseil communal du 29 avril 2019 a validé le placement d'une station de relevage en vue de desservir le Quartier des Hayettes pour qu'il soit raccordé au collecteur posé récemment.

Cette installation a également été validée par l'Intercommunale du Brabant Wallon (le 1^{er} mars) pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2019-2021) et par le Service Public de Wallonie (26 juin 2019) dans le cadre de notre plan d'investissement 2019-2021. Le montant estimé de la fiche réalisée par l'InBW s'élevait à 182.910 € htva. L'InBW ayant la maîtrise d'ouvrage pour ce marché de travaux, a soumis au Conseil communal du 23 novembre 2020 le cahier spécial des charges fixant le projet à 227.583,99 € htva. Les travaux devraient débuter dans le second semestre 2021.

6.6. Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie

Plan d'investissement 2019-2021

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie du 15 octobre 2018 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2019-2021, le Service Travaux a proposé un plan d'investissement fixant des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subside de 451.428,66 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion en septembre 2018 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement l'installation d'une station de relevage à la rue des Hayettes. Cet aménagement fera l'objet d'un dossier exclusif géré par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

Le Collège, en séance du 30 janvier 2019 détermine le choix des voiries concernées, le type de réfection, leurs priorités et leurs années d'inscription dans le cadre de ce PIC. Un avis favorable est remis par la SPGE le 1^{er} mars sur les investissements relatifs à l'égouttage prioritaire.

Le 17 avril 2019, le Service public de Wallonie envoyait un nouveau courrier reprenant de nouvelles priorités à prendre en compte dans le cadre de ce PIC.

Le 29 avril 2019, le plan d'investissement proposé par le Service Travaux est approuvé par le Conseil communal avec une réalisation en 2 phases. Les rues concernées sont les rues des Ourdons, du Préal, des Trois Tilleuls et de Libersart pour Tourinnes ; Mogreto et Grand Rue pour Perbais ; les rues des Hayettes et du Weya pour Nil-St-Vincent.

Le 17 mai 2019, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie et est approuvé le 26 juin avec un subside de 451.428, 66€.

Le 21 juin 2019 est reçu un subside complémentaire « redistribution de l'inexécuté » pour bonne gestion d'un montant de 15.557,06 € portant le subside de notre plan d'investissement 2019-2021 à 466.985,72 €.

PHASE I

PIC : Plan d'Investissement Communal.

Sur base de la décision du Conseil communal en date du 23 septembre 2019, le dossier projet de la phase I a été transmis au Service public de Wallonie le 11 octobre. Le délai d'analyse étant de 40 jours le dossier a été approuvé le 25 novembre.

Les travaux projetés de cette phase consistent principalement en un raclage en épaisseur variable suivant la situation existante (résultat des sondages) et le remplacement du revêtement asphaltique.

Cependant, des travaux complémentaires pour répondre aux exigences de la circulaire sont également envisagés dans les rues suivantes

- Rue des Ourdons : aménagement des trottoirs, de la placette et réalisation de passages piétons ;

- Rue du Pr a : cr ation d'une zone de croisement, asphaltage et organisation du parking de d elastage ;
- Grand' Rue : s curisation de la sortie de la piste cyclable et r alisation des zones de stationnement existantes pour la partie haute (entre la N4 et l' cole).

Le 26 juin 2019, le Coll ge valide le phasage du dossier, la r union pl ni re s'est tenue le 28 juin 2019 et le 12 ao t 2019 r ception du projet. Le 28 ao t 2019, le Coll ge approuvait le projet ainsi que le cahier sp cial des charges, les conditions et le mode de passation ont  t  approuv s par le Conseil du 23 septembre 2019. Le dossier a  t  transmis au Service Public de Wallonie le 11 octobre 2019.

Suite   l'accord dat  du 9 avril 2020 du Service Public de Wallonie sur la proc dure de march  public de travaux et sur le projet, l'avis de march  a pu  tre publi  au bulletin des adjudications le 12 d cembre 2019 pour  tre attribu  par le Coll ge le 2 mars 2020   la soci t  COLAS SUD pour un montant de 536.894,42   t vac. Les travaux ont d but  le 2 juin 2020 pour une dur e de 70 jours ouvrable. A ce jour, les travaux sont toujours en cours et feront l'objet d'une r ception provisoire apr s la proc dure des essais   post riori.

PHASE II

Sur base de la d cision du Conseil communal du 18 mai 2020, le dossier projet de la phase II a  t  transmis au Service public de Wallonie le 3 juin 2020. Le d lai d'analyse  tant de 40 jours le dossier a  t  approuv  par le SPW le 7 juillet 2020.

Les travaux projet s de cette phase consistent principalement en un raclage en  paisseur variable suivant la situation existante (r sultat des sondages) et le remplacement du rev tement asphaltique.

Cependant, des travaux compl mentaires pour r pondre aux exigences de la circulaire sont  galement envisag s dans les rues suivantes

- Rue de Libersart : 'am nagement d'un berlinois de mani re d finitive ;
- Rue des Trois Tilleuls : remplacement de 80 m tres lin aires d' gouts endommag s et placement de chambres de visite ;
- Rue des Hayettes/Weya : remplacement de zones de coffre de voirie. Ce dossier sera compl t  de la pose de la station de relevage.

Le 28 septembre 2020, le Coll ge approuvait le projet corrig  (envoy  par le bureau d' tude en date du 16 septembre 2020) accompagn  de son avis de march  et de son rapport de qualit  des terres (march  de service s par ). L'avis de march  a pu  tre publi  au bulletin des adjudications le 05 octobre 2020 pour une remise des offres fix e au 6 novembre 2020. Sur base de l'analyse Digiflow et de la v rification des prix, des demandes de justificatifs ont  t  envoy es aux soumissionnaires, ces documents sont en cours d'analyse.

Le march  devrait  tre attribu  dans le courant du mois de d cembre et les travaux d buter dans le 1^{er} semestre 2021.

6.7. Sauvegarde du patrimoine wallon

Restauration du ch teau de Walhain

Suite au march  public de services pour la restauration des ruines du Ch teau de Walhain (approuv  par le Conseil communal en sa s ance du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentan es AAUM-VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont  t  d sign s comme auteurs de projet par le Coll ge communal du 6 mars 2013.

Un comit  d'accompagnement avait  t  cr e et s' tait r uni   plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite le 22 avril 2015.

La phase III reprenant le permis d'urbanisme est  galement cl tur e au vu de la r ception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Quant   la mise en adjudication, le Coll ge avait d cid  de reporter.

Le budget 2018 fixé par le Collège pour ces travaux étant de 900.000€ tvac, le comité d'accompagnement s'est réuni le 10 janvier 2018 de manière à définir précisément les travaux qui seront réalisés avec cette enveloppe.

Le 31 janvier 2018, le Collège communal approuve l'estimation n°2 moyennant préservation des vestiges apparents et placement d'une clôture autour de ceux-ci à subsidier éventuellement par la Province du Brabant wallon.

Le 10 août, M. Joseph POLET communique le dossier d'adjudication. Celui-ci a été envoyé pour avis à la cellule Marchés Publics du SPW, au pouvoir subsidiant, et à l'ASBL des Amis du Vieux Château, ainsi qu'à Laurent VERSLYPE avant de le soumettre au prochain Conseil communal. Le 12 novembre, les remarques de chaque partie ont été envoyées à Joseph POLET, architecte en charge du dossier.

Le 16 avril 2019, le Collège approuvait le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation par le Conseil du 29 avril. La publication de l'avis de marché a été publiée le 2 mai et les candidatures devaient être remises le 6 juin 2019. Le 26 juin 2019, Joseph POLET nous envoyait le rapport d'analyse des candidatures et les propositions de dates pour la visite des lieux avec les entreprises. Le Collège en date du 22 octobre approuvait le lancement d'une négociation avec l'ensemble des soumissionnaires sur base des courriers proposés par le bureau d'architecture. Suite à la négociation du 14 novembre 2019, les offres revues sont arrivées le 22 novembre. Le Collège communal du 2 décembre 2019 a pu attribuer le marché de travaux à la société GALERE au montant de 903.782,07 €. La tutelle d'annulation du SPW ayant marqué son accord le 16 mars 2020, la notification sera envoyée à l'entreprise désignée dès réception de la promesse ferme de la part du pouvoir subsidiant.

Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais

Suivant l'analyse du bureau DEFRENNE désigné dans le cadre du marché de services, le marché de travaux a été attribué de 30 mai 2018 à l'entreprise SETIP BELGIUM pour un montant de 953.892,78 € tvac. Ayant obtenu l'accord de la tutelle d'annulation de la cellule marché public du SPW, l'entreprise a été notifiée avec une date de début de travaux fixée au 18 mars 2019 pour une durée de 350 jours calendrier. Les travaux sont à présent en cours de réalisation et devraient se terminer dans le courant du premier semestre 2021.

6.8. Actions subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles

Pour répondre à la circulaire relative à l'appel à projets 2020 pour la création de nouvelles classes dans les zones ou parties de zones en tension démographique, le service Travaux a préparé un dossier pour l'aménagement de deux nouvelles classes dans l'école de Walhain.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 750.000 € tvac. Comprenant l'aménagement de 2 nouvelles classes au premier étage du bâtiment direction et l'aménagement d'un bureau de direction, de son secrétariat et d'une salle polyvalente dans le grenier de l'ancien bâtiment. Ces travaux seront accompagnés d'une passerelle reliant l'espace direction au bâtiment primaires et du remplacement de la toiture et de son isolation.

Le dossier rentré en mars 2020 a été retenu par la Fédération dans les dossiers éligibles, fixant un subside d'un montant de 567.669,42 € pour la création de 50 places supplémentaires.

A présent, reste à lancer un marché public de services relatif à la désignation d'un architecte.

6.9. Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage ou heures au 30 nov
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	41.802 km 5.970 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	131.115 km
Camion MAN	1-XUK-882	2020	Diesel	27/05/2020	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	3.878km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie	166.886 km
Opel Corsa	1CGX 163		Essence	22/11/2011	Service technique garde	69.500 km
Mercedes Sprinter	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	espaces verts	122.786 km
Dacia Dokker (voirie)	1-VJR-412	2018	Diesel	2018	Bâtiments	15.187 km
Opel Vivaro (Espaces verts)	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie + magasinier.	78.996 km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	43.269 Km
Dacia Dokker (espaces verts)	1 RRK 197	13/02/2017	Diesel	2017	Voirie	30.580 km
Mini pelle Waker Neuson	«	«	Diesel	2017	Voirie + bâtiment + cimetière	814 heures
Remorque de la mini pelle	QAY D 586	15/09/2017		2017	Voirie + bâtiment + cimetière	
Remorque basculante	QAE T 813	11/02/1992			Voirie	Remorque basculante
Remorque tribenne (tracteur)	“	01/07/1980	«		Voirie	
Tracteur Ford 7700 (sécateur)	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécateur/ élagage	390 heures (nouveau moteur)
Tracteur Same Aurora 45 (foot)	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Espaces verts + foot	3.540 heures (compteur bloqué)
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	9.953 heures nouveau compteur
Tracteur Newholland-T6030 (fauchage)	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	8.726 heures
Tracteur Newholland T 6070	1 RGP 248	27/03/2007			Broyage + salage + déneigement.	7.951 heures
Compresseur	QBQ 826		Diesel			1.873 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	Compteur bloqué
Tracteur tondeuse ISEKI SGX 326 mulching/ ramassage.	1-BZB-770		Diesel	2019		150 heures
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetières	763 heures.

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage ou heures au 30 nov
Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Tondre les terrains de football	2.100 heures
Bison Agria (machine porte-outils)			Essence	2016	Service Espaces verts	158 heures
Tondeuse Snapper (foot)			Essence	2014	Espaces verts	758 heures
Tondeuse Kubota B1400			Essence	2017	Espaces verts	heures
Groupe électrogène Promac (vert, maison communale)			Essence	2014	Service voirie + délestage maison communale	21 heures
Groupe électrogène (bleu école Walhain)			Essence	2014	Service voirie + délestage école de Walhain	83 heures
Glutton (aspirateur urbain)						99 heures

Frais de Fonctionnement	date	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2004		44.271,26 €	18.940,55 €
2005		56.265,26 €	26.329,73 €
2006		86.997,33 €	26.763,61 €
2007		85.341,84 €	24.196,74 €
2008		70.961,00 €	28.230,66 €
2009		65.819,00 €	28.718,90 €
2010		65.571,13 €	38.010,78 €
2011		46.911,32 €	36.421,12 €
2012		56.877,17 €	42.739,35 €
2013	13/11/2013	68.504,52 €	44.837,26 €
2014	31/12/2014	60.985,67 €	48.000,00 €
2015	08/12/2015	71.179,70 €	38.825,50 €
2016	31/10/2016	71.227,32 €	27.754,43 €
2017	25/10/2017	72.162,07 €	32.817,64 €
2018	20/11/2018	84.210,42€	34.135,22€
2019	30/11/2019	50.635,57 €	35.398,39 €
2020	11/12/2020	61.547,74 €	24.310,42 €

7. ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE - MOBILITE

7.1. Composition

Christine FOUARGE : éco-conseillère.

Brigitte MAROY : agent de la Mobilité.

Anne DELESTIENNE : aide pour la Semaine des initiatives

Ghislain ERREMBault : Conseiller en énergie engagé depuis le 5 février.

7.2. Agenda 21 local

Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable ;

Elaboration du rapport annuel d'activité 2019 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 18 mai 2020.

7.3. Semaine des initiatives

En 2020, il était prévu de mettre en place un « Printemps des initiatives » de mars à juin 2020 qui soutienne et sollicite de nouvelles initiatives citoyennes qui contribuent au « Walhain de Demain » dans le respect de nos générations futures.

Etant donné les circonstances particulières de mesures sanitaires empêchant tout rassemblement dès fin février 2020, nous avons réorienté nos forces vers les besoins du moment, et soutenu les initiatives naissantes de fabrication de masques pour les Walhinois travaillant dans les services de soin. C'est ainsi qu'Anne DELESTIENNE a coordonné la couture et la distribution de masques buccaux à chaque citoyen. Une belle chaîne solidaire s'est mise en place : qui donnait du tissu, qui cousait, qui livrait le tissu et les élastiques aux couturiers/couturières bénévoles, qui reprenaient le travail réalisé... L'entreprise Stragier a fourni le fil et les élastiques (première commande à prix réduit, 2^e commande complémentaire reçue à titre gratuit) et nos ouvriers ont distribué les masques à domicile.

En cela, le thème de convivialité a été largement rencontré, tous les âges ont contribué. De même, le thème de la gestion durable des déchets a été mis en œuvre par la récupération de matériau et de matériel de couture.

La préparation du Printemps des Initiatives en 2021 est en cours.

7.4. Gestion administrative des collectes des déchets

Mise en place du nouveau système de collecte des déchets (au 1^{er} avril)

Consiste en la séparation des déchets ménagers organiques des déchets ménagers résiduels et de la mise en place de conteneurs à puce électronique permettant de comptabiliser les déchets ménagers résiduels mis à la collecte.

La mise en place de ce nouveau système a nécessité un important travail de collaboration étroite entre les services concernés pour :

- L'adaptation de la taxe pour déchets ménagers au nouveau système et révision, en cours d'année, pour intégrer les questions mises à jour par la pratique ;
- L'inventaire des entreprises ayant leur siège à Walhain et suivi des requêtes de chacune ;

- La communication au public sur les déchets et la nouvelle collecte : 6 séances tout public en février et trois courriers postaux personnalisés, nombreuses publications durant l'année sur nos médias (FB, Newsletter, site internet, bulletin communal) ;
- Réponses aux questions des citoyens par mail et par téléphone, en particuliers les trois premières semaines d'avril, mais aussi en cours d'année pour les demandes de changement de volume (gratuit entre juillet et septembre 2020) et de changement de titulaire ou pour l'acquisition de conteneur dans les nouveaux domiciles ou secondes résidences ;
- Le suivi des conteneurs 1100 litres et des serrures pour les bâtiments communaux mis à disposition du CPAS, crèches, centres sportifs et club de foot ;
- Accompagnement des citoyens pour le volume de conteneurs, le suivi des puces, le changement de titulaire, le tri de déchets. Etc.

Collecte des encombrants et des réutilisables :

Système de collecte gratuite si présence d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants. Suivi avec l'inBW et Restor.

Collecte des sapins de Noël :

Le 20 janvier et les 20 jours suivants ;

Collecte « amiante-ciment » :

Avec les sacs de l'inBW vendus au guichet population : information au public, suivi du stock et du registre.

Collecte des textiles :

Gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, reconduction des conventions liant la Commune aux divers opérateurs (Terre, Petits riens et Curitas) et communication du suivi à la tutelle.

Collecte des déchets verts :

Gestion des collectes à domicile à la demande de tontes de pelouse et de branchages : suivi et évaluation.

Gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux :

5 primes pour broyeur et 20 primes pour tondeuses mulching en 2020 (contre 3 demandes en 2019) pour un total de 2.123,62 € (contre 435,60 € en 2019), dont 13 demandes au montant maximal (100 €). Cette augmentation de demandes s'explique par la démocratisation des prix des tondeuses-robots et du confort de ne plus devoir passer soi-même la tondeuse, avec les inconvénients pour la faune comme les hérissons. Bien que celles-ci « mulchent » l'herbe, cette prime d'encouragement à garder les déchets chez soi n'est plus justifiée du fait que les citoyens ne doivent plus être encouragés à cette pratique du fait des services offerts par le robot tondeuse et les prix devenus accessibles. Une nouvelle initiative est à prendre.

Déchets verts : communications diverses aux riverains, suivi du réseau des guides composteurs de Walhain et des jardins partagés Potawal ; gestion des demandes des citoyens en termes de conseils ;

Relais des diverses campagnes de l'inBW pour les parcs à conteneurs

(Collecte de vélos, livres, jouets ...) auprès du service de Communication pour diffusion et des citoyens appelant le service de l'Environnement.

Collaboration avec l'inBW :

- Suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'inBW, commande des divers types de sacs (ordures ménagères, PMC, amiante) ;
- Relais vers l'inBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Commande des sacs d'ordures ménagères organiques et sacs de dérogation, sacs pour les PMC, sacs pour l'amiante ;
- Rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2020 de la taxe déchets, calcul des frais propres à Walhain ;
- Réponse par mail et par téléphone aux questions des riverains relatives à l'enrôlement 2020 de la taxe déchets ;
- Déchets communaux : suivi administratif et mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires dans les bâtiments communaux pour la collecte et le traitement de boues de curage et balayures de voirie ; gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux ;
- Suivi des dépôts clandestins signalés : contacts avec la Police, coordination avec le Service Travaux pour évacuation et si possible poursuite du contrevenant ;
- Contacts avec les communes voisines pour dépôts clandestins limitrophes ;
- Contacts avec la commune voisine de Mont-Saint-Guibert pour coordonner l'entretien de la voirie à limite de territoire ;
- Contacts avec les communes voisines de la même Zone de police Orne-Thyle pour coordonner nos règlements communaux ;
- Encodage des données communales pour le Département des Sols et Déchets du Service Public de Wallonie : statistiques des déchets ménagers pour 2020, coût-vérité réel pour 2019, coût-vérité budget 2020 (car finalisé tardivement du fait du nouveau système à mettre en place), coût-vérité budget 2021
- Rédaction du bilan de coûts réels pour l'année 2019, du budget Coût-Vérité pour l'année 2021 et de la déclaration de la taxe FEDEM
- Contribution à l'élaboration du nouveau règlement de taxe pour les déchets ménagers et ajustements en cours d'année sur base des observations faites durant le fonctionnement nouveau ;

7.5. Nature et espaces publics

- Mise en route de la gestion différenciée des espaces verts publics ;
- Cimetières : continuation de la mise en place de la gestion différenciée de l'ensemble des cimetières de Walhain. Planification des tâches et budgétisation des postes en collaboration avec les services « Etat civil », « Travaux » et « Finances ».
- Plantation des espaces publics ;
- Haie de compensation à l'éolien : suivi de la plantation de remplacement et mise en place d'une convention ;
- Fleurissement de la Commune :
 - Préparation d'un plan d'embellissement des abords de la maison communale, du Centre culturel Jadinon, des entrées de villages et des alignements d'arbres ;
 - Commande de vasques pour suspensions florales au Centre culturel Jadinon ;
 - Commande de jardinières pour fleurir le pont du Hain à côté de la maison communale ;
 - Plantation de graminées entre les tilleuls amenant à la maison communale ;
 - Commandes des plantes annuelles de printemps et d'automne ainsi que des bulbes et des vivaces pour les jardinières et les parterres.
- Travail de collaboration avec l'agent du DNF (département Nature et Forêt de la RW) : infractions et avis pour abattage et plantation ;

- Gestion du réseau de jardinières de dévoiement, accompagnement de l'équipe d'espaces verts ; remplacement des jardinières accidentées (achat, remplissage, ...) et relais avec le service des finances pour l'assurance ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres et arbres palissés, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, nettoyage et entretien des cours d'eau, entretien des chemins et des abords de voirie, primes communales, règlements communaux, NB : appels aussi pour les conflits de voisinage ;
- Dératisation : Révision des campagnes annuelles de dératisation et de la distribution de produit pour une meilleure efficacité. Organisation d'une campagne de traitement intensif dans les espaces publics et chez les habitants qui en ont formulé la demande. Rédaction d'un nouveau cahier de charges, plus exigeant dans le suivi des résultats du traitement pour le marché pluriannuel de dératisation des espaces publics. Lancement d'un marché-cadre pour les citoyens, lesquels feront appel eux-mêmes et paieront eux-mêmes le traitement par une société de dératisation.
- Piégeage des rats musqués : les citoyens de la rue de Spèche et Rue Bourgmestre Gillisquet adressent leur demande directement à la Région wallonne ;
- Projet Be Wapp (Wallonie Plus Propre) : reporté à septembre 2020 du fait du confinement en mars : participation à la campagne 2020 de nettoyage des espaces publics : 13 équipes constituées de 59 bénévoles ;
- Projet « Wallonie Plus Propre », opération Ambassadeur de propreté : 2 nouvelles équipes en 2020, pour un total de 18 équipes inscrites à Walhain qui s'engagent à entretenir de façon régulière un espace public près de chez elles (voirie ou ruisseau) en collaboration avec la Commission de l'Environnement ;
- Partenariat avec l'asbl Rurawal pour l'organisation des opérations de propreté de façon attrayante (avec le soutien de la Région Wallonne « Cheval de trait » et « BeWaPP »), dans le respect des mesures de distanciation et des bulles sanitaires (Anne Delestienne);
- Apiculture à Walhain : aucune demande de prime à l'installation de ruches en 2020 ;
- Journée de l'arbre : report de la distribution d'arbres fruitiers au 30 janvier 2021 du fait des mesures sanitaires ;
- Distribution de pêcheurs pour les Walhinois nés entre le 1^{er} janvier et le 20 octobre 2020 reportée au 30 janvier 2021 ;
- Suivi des guides composteurs : mise en lien des riverains demandeurs de conseils avec les guides composteurs de Walhain, organisation d'une conférence le 17 février 2020 (trente participants) à la suite de laquelle une trentaine de demande de participation à une formation qui n'a pu se faire du fait du confinement ;
- Développement de projets en vue de réalisations subventionnées et suivi administratif et technique : Plan Maya, Semaine de l'arbre, Haie, Biodiversité, Villes et villages fleuris, coulées de boue, etc.
- Plan Maya, Semaine de l'arbre, Haie, Biodiversité, Villes et villages fleuris, coulées de boue, etc.

7.6. Eau et inondations

- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière, bilan du programme d'action 2017-2019 et préparation du programme d'actions 2020-2022, suivi des infractions le long des cours d'eau ;
- Révision du PGRI (Plan de Gestion et de Réduction des inondations) organisée par le SPW en Comité technique de sous-bassin hydrographique Dyle-Gette : bilan, réflexions partagées sur les enjeux et les priorités, les facteurs aidants et les freins à la réalisation de mesures de réduction d'inondation par coulées de boue ou par débordement de cours d'eau ; rédaction d'un rapport communal et de la préparation du Plan 2022-2027 en collaboration avec le CRDG ;
- Participation aux journées de travail du P.A.R.I.S. (Programme d'Action sur les Rivières par une Approche Intégrée entre tous les niveaux de pouvoirs) : sélection des enjeux et des priorités pour Walhain et rédaction du Plan P.A.R.I.S. 2022-2027;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle le 5 octobre 2020 avec les agents de la cellule hydrographique de la Province, suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau ;

- Gestion des cours d'eau et ravines non classés : suivi annuel ;
- Lutte contre les coulées boueuses : préparation des aménagements à la Rue Prés communs et rue du Fond d'Alvaux, sélection du type d'infrastructure, rédaction du cahier de charges et appel d'offre.
- Suivi des enquêtes publiques sur l'eau : cartographies des zones d'aléas d'inondation et cours d'eau

7.7. Agriculture

Organisation le 1^{er} juin 2020 d'une réunion du Comité de constat de dégât aux cultures due à la sécheresse du printemps 2020 et visite sur le terrain pour certaines parcelles, 2^o constat le 23 septembre, préparation des courriers, rédaction et envoi des PV et demande de reconnaissance à la Région Wallonne ;

Informations diverses destinées aux agriculteurs concernant les bâches agricoles, le respect des bords de routes, le fauchage tardif.

Suivi de demandes spécifiques des agriculteurs : taille d'arbres ou de haies pour passage de charroi agricole, communication aux riverains pour faciliter les rapports de voisinage, dialogue avec agriculteur et agriculteurs-chasseurs.

7.8. Alimentation - Sécurité alimentaire - Consommation durable - Bien-être animal

Stérilisation des chats errants :

Il existait une subvention pour la stérilisation des chats errants qui était arrivé à son terme (limite inscrite dans l'AGW).

Le Conseil communal du 18 mai approuve la proposition d'un règlement relatif à la reconduction de la campagne de stérilisation des chats errants.

Un appel d'offre a été lancé le 7 septembre auprès des 11 vétérinaires de la commune et des environs.

Ce sont les vétérinaires Nathalie CASSART et Camille CLAEYS qui ont été désignées comme adjudicataires de ce marché.

Maladie de Newcastle :

Réception d'un courrier du 14 décembre du Gouverneur du Brabant Wallon relatif au rassemblement non commercial de volailles dans le cadre de cette maladie.

Demande d'autorisation et déclaration d'abattage de porcs à domicile :

1 seule demande pour cette année.

Marché public de fournitures pour des repas scolaires dans une démarche d'alimentation saine et durable :

Marché pour les trois écoles communales et c'est la société TCO qui a été désignée comme adjudicataire de ce marché.

7.9. Végétalisation des cimetières

Marché public de travaux en cours et relatif à la végétalisation des allées principales du cimetière de Nil-Saint-Vincent et du cimetière de Saint-Paul.

L'ensemble des opérations de végétalisation des cimetières ne peut se faire en une seule fois. En effet, chaque cimetière, chaque parcelle de cimetière a ses spécificités qui font que l'enherbement des allées est possible pour l'un et pas pour l'autre.

Des réunions de concertations entre services ont lieu régulièrement. La dernière a eu lieu le 3 décembre 2020 en présence de Mme Mélanie Appeldorm de la Cellule de gestion du patrimoine funéraire de la Région Wallonne pour clarifier certains plans d'aménagement.

Par ailleurs, nous avons sollicité les subventions Maya 2020 pour l'achat de semences pour l'enherbement de l'allée de l'ancien cimetière de Nil.

D'autre part, le Collège communal avait décidé d'organiser le spectacle de sensibilisation à la végétalisation des cimetières "Six pieds sous terre" (octobre) de l'asbl Ecoscénique en association avec une conférence de M. Xavier DEFLORENNE, Expert du SPW. Spectacle reporté en raison de la crise sanitaire.

Suite à un appel à projets de la Province du Brabant wallon pour l'année 2019 relatif au maintien ou au développement de la biodiversité, réception d'un arrêté du 8 janvier du Collège provincial du Brabant wallon portant octroi à la Commune d'une subvention d'un montant de 3.270 € pour un aménagement en faveur des chauves-souris et pour son action de sensibilisation au cimetière Saint-Servais à Tourinnes-Saint-Lambert. Projet en cours.

7.10. Gestion des plaintes et des infractions environnementales

Suivi de l'infraction pour dépôts illicites de terres et de déchets divers sur terre agricole : appel de la DPC et d'agents de quartier et du brigadier du cantonnement de Nivelles, gestion administrative du dossier.

Suivi de pollution aux hydrocarbures : recherche de la cause, contact avec les riverains, collaboration avec le CRDG et la DPC.

Suivi des dépôts clandestins (nombreux en début de confinement, alors que le recyparc était fermé)

Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs de la Province pour 2020 :

- Pour le 2^{ème} semestre 2019 : 38 dossiers dont 26 infractions stationnement, 10 sanctions administratives classiques et 0 mixte, 2 infractions environnementales
- Pour le 1^{er} semestre 2020 : 13 dossiers dont 33 infractions stationnement, 2 sanctions administratives classiques et 1 mixte, 3 infractions environnementales et 11 pour COVID-19.
- Pour le 2^{ème} semestre 2020 : un rapport sera transmis à la Commune en janvier 2021.

Suivi des populations de plantes invasives et communication aux riverains propriétaires : en lien avec les agents du contrat de rivière Dyle-Gette (Balsamine) et l'agent de la Région wallonne (Berce du Caucase).

7.11. Travail de collaboration avec le service de l'urbanisme

- Avis pour les arbres à abattre ou à élaguer.
- Avis pour certains permis d'environnement.
- Avis pour localisation d'arbres le long de cours d'eau et avis au gestionnaire.
- Liste des haies et arbres remarquables : La société DRYADES a établi la liste des arbres et haies remarquables et celle-ci a été envoyée au Service public de Wallonie.

Enquêtes publiques

- Plan d'exploitation des éoliennes
- Bruit ferroviaire
- Zones d'aléas d'inondation
- Contenu du Rapport Technique du RIE sur les cours d'eau

7.12. Energie

La déclaration de politique communale pour la mandature 2018-2024 entend engager Walhain sur la voie de la transition énergétique tant pour son patrimoine propre que pour l'ensemble du territoire communal en associant les acteurs locaux. Cette volonté passe par l'élaboration d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) qui débouchera sur la signature de la Convention des Maires. Il s'agit d'un engagement ambitieux de la Commune de réduire de 40 % les émissions de CO2 sur le territoire d'ici 2030 (par rapport à 2006), avec une visée de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pour ce faire, conformément au Programme Stratégique Transversal, un conseiller énergie mi-temps, Ghislain ERREMBault, a été engagé le 5 février et ce, en partenariat avec la Commune de Chaumont-Gistoux.

Sa mission vise classiquement une action dans 4 secteurs :

- Le patrimoine communal,
- Le bâti à construire ou à modifier,
- La sensibilisation de la population et du personnel communal.
- Ne faisant pas partie des objectifs actuels, le secteur du bâti à construire ou à modifier ne fait pas partie des attributions du conseiller énergie. En revanche, s'ajoute la mission relative au Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) et le prochain engagement communal de réduction des émissions de CO2.

Certaines missions ont subi et subissent un décalage de temps d'exécution qui s'explique par la pandémie de Coronavirus.

Patrimoine communal

Une visite du patrimoine en mars a permis une amélioration du cadastre énergétique et de la comptabilité énergétique :

- Consignation des plans des bâtiments les plus significatifs
- Référencement systématique des points de fourniture et numéros de compteurs
- Constatation d'écarts entre sommes de compteurs de passage et compteur général
- Ajout des nouveaux éléments de patrimoine.

Les index de compteurs sont relevés trimestriellement par un ouvrier communal. Ce suivi concerne l'électricité, le gaz et l'eau. Les consommations de mazout sont quant à elles consignées une fois par an au moyen de la comptabilité.

Le service énergie a été impliqué dans deux projets concrets :

- L'analyse du projet de construction d'un sas extérieur de la maison communal dont l'objectif est double : permettre une réelle accessibilité aux PMR ainsi que réduire les pertes importantes de chauffage par la porte d'entrée vitrée non jointive ainsi que par les parois vitrées avec châssis métallique déperditifs ;
- L'élaboration du cahier des charges de la rénovation complète de la salle des fêtes du Fenil à Tourinnes s'intégrant dans une rénovation plus large de la place et de la voirie. La composante énergétique constitue une part significative du cahier des charges. La Commune, conformément à la réglementation PEB (Performance Energétique des Bâtiments) et conformément à sa déclaration de politique communale et à son Programme stratégique transversal entend être exemplaire vu l'étendue du chantier mais aussi vu qu'il s'agit de la plus grande salle de la Commune dans laquelle l'équivalent de la population walhinoise passe au moins un moment chaque année. Le Collège communal du 25 août valide le lancement du marché public relatif à une mission d'auteur de projet en ce sens.

La réglementation PEB (Performance Energétique des Bâtiments) impose aux autorités publiques de faire certifier leurs bâtiments de plus de 250 m² fréquentés par le public. Ce certificat PEB bâtiment public indique la performance

énergétique du bâtiment au moyen des consommations réelles, en électricité et en combustible, par rapport à la surface de plancher chauffé. Il a une validité de 5 ans. Les indicateurs de consommation (et de production) doivent être actualisés annuellement. L'autorité publique se doit d'afficher à chaque bâtiment concerné son certificat PEB à partir du 1^{er} janvier 2021 (à partir du 1^{er} janvier 2022 pour les bâtiments scolaires).

La Commune a adhéré à la centrale d'achat « RenoWatt » pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux (Conseil communal du 27 mai 2019), centrale à laquelle le CPAS a également adhéré (Conseil de l'Action sociale du 26 mai). Quatre bâtiments ou groupes de bâtiments ont été soumis au processus de sélection de « RenoWatt » qui comprend 6 étapes :

- l'ensemble du centre sportif (salle des Boscailles comprise), le bâtiment du CPAS et de la Maison d'Enfants les P'tits Loups, l'école de Walhain et la maison communale. Les « quick scans » énergétiques (étape 3) ont eu lieu le 19 novembre.

Dans le cadre du projet « E-Lumin » mené par l'intercommunale ORES, l'éclairage public communal constitué de 1.367 candélabres va être remplacé par du led en 10 ans (entre 2020 et 2030), sur 10 phases, générant une économie d'énergie d'environ 40 % et une réduction des coûts d'entretien. Le parc est déjà constitué de 576 candélabres de type led (soit 42 % du parc). Le Collège communal, en sa séance du 6 juillet, a validé la suppression de 4 points lumineux. Ce projet a été mené, à ce stade, par le service Environnement-Mobilité.

Comme chaque année, les déclarations relatives à l'exonération gaz - électricité ont été établies (en grande partie par le service Environnement-Mobilité) pour permettre à l'intercommunale ORES de s'acquitter de la redevance annuelle au titre d'occupation du domaine public par les réseaux de gaz - électricité dont il assure la gestion. Les déclarations sont constituées des consommations communales, exclues de la redevance.

Sensibilisation de la population et du personnel communal

Le transport est le 1^{er} poste d'émission de CO₂ à Walhain. La Commune s'est engagée à remplacer progressivement ses véhicules communaux par des véhicules avec un impact moindre sur l'environnement. Elle s'est aussi engagée à acquérir un véhicule électrique partagé entre personnel communal et population :

- un Renault Kangoo Maxi Z.E. 5 places; équipé d'un boîtier permettant l'accès du véhicule avec un smartphone au moyen d'une application d'autopartage
- Deux bornes de rechargement accéléré (2 x 11 kW) : l'une dédiée au Renault Kangoo, l'autre ouverte à la recharge accélérée des véhicules individuels.

Le bâti, en particulier le logement, est le 2^{ème} poste d'émission de CO₂ à Walhain. La Commune s'est engagée à accompagner la population dans sa démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement. Les trois communes de Chastre, Mont-Saint-Guibert et Walhain s'accordent (Collège du 25 août) pour s'adjoindre les services d'un prestataire de services d'accompagnement de A à Z des ménages en ce sens (du scan énergétique du logement jusqu'à la réalisation des travaux, en passant par l'évaluation financière et l'échange avec les ménages). L'objectif est de mettre rapidement en œuvre les travaux qui s'autofinancent par les gains d'énergie. Un marché public de service sera à conclure dans le courant de l'année 2021.

Un groupe de citoyens issu de « Walhain en transition » (Twist) accompagne les habitants qui le souhaitent de leurs conseils à l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements, guidés par leur expérience. Ce groupe et la commune se sont entendus pour veiller à réfléchir à la meilleure articulation des propositions de service de ce type sur le territoire communal, chacun dans son rôle.

Missions relatives au Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)

A ce stade, divers acteurs ont été rencontrés ou mettent à disposition des ressources en vue de la mise en œuvre du plan :

L'intercommunale InBW a proposé une convention de mise à disposition gratuite d'une *plateforme d'élaboration et de suivi du PAEDC* à laquelle le Conseil a souscrit pour une période de deux ans (18 mai). L'entreprise Soil Capital propose un accompagnement des agriculteurs pour une *agriculture régénérative des sols* qui stocke du CO2 et répond à l'enjeu du ruissellement de l'eau et de l'érosion des sols. La Région a lancé, le 16 octobre, un nouvel appel à projets POLLEC 2020 avec des subventions significatives à l'engagement d'une ressource ou d'une expertise externe (maximum 22.400 € et maximum 75% de la dépense) et à l'investissement (maximum 50.000 € et maximum 75 % de la dépense), sur lequel le Collège du 16 novembre s'est prononcé favorablement. Par ailleurs, le Conseiller énergie participe également aux ateliers Pollec 2020 d'information et de partage d'expérience relatifs au plan.

7.13. Mobilité

Composition

Brigitte MAROY : conseillère en mobilité

Activités réalisées

- Échange avec la commune de Gembloux sur la liaison douce entre Walhain et Gembloux via Baudecet.
- Echange avec le Gracq de Walhain et Gembloux sur les liaisons douces intercommunales.
- Analyse des possibilités pour un nouvel appel à projet Wallonie cyclable.
- Demande d'avis sur panneau F99c auprès des conseils consultatifs agriculture et mobilité.
- Analyse d'une méthode pour élaborer un plan trottoir.
- Interpellation de la région pour arrêt de la liaison expresse au niveau de la sortie 10.
- Communication sur la nouvelle ligne de bus 52.
- Analyse des possibilités pour une issue au sentier Molineaux S93
- Echange avec le groupe sentiers

8. SERVICE ANIMATION

8.1. Composition

Isabelle LABYOIT : responsable du service jusqu'au 30 septembre

Anne DELESTIENNE : responsable des Estivales de Walhain et responsable du service à partir du 1^{er} octobre)

Caroline WOUEZ : employée d'administration (à partir du 1^{er} octobre)

Carine DEWIT : employée d'administration

8.2. Activités

Les Estivales de Walhain, du 3 juillet au 19 septembre 2020

Suite à l'appel de la Province du Brabant wallon à participer à l'opération « Place aux Artistes" en juin visant à soutenir le secteur culturel durement touché la crise, la commune a répondu avec enthousiasme à cette initiative. De nombreuses activités artistiques mais aussi patrimoniales, touristiques et économiques ont été organisées avec les règles COVID obligatoires suivantes : des activités de plein air et respectant strictement les mesures sanitaires.

Avec la participation et le soutien d'opérateurs locaux, avec l'aide des Amis du château et de l'Office du Tourisme, cet appel à projet aux artistes mais aussi à la population a amplifié le projet initial grâce à différents partenariats (la mise sur pied d'une terrasse éphémère au pied du château, l'ouverture d'un petit café culturel à Tourinnes, la participation d'opérateurs touristiques walhinois et foodtrucks locaux, les partenariats noués avec des brasseries, les fouilles...)

Le concept des "Terrasses du château" porté par un habitant de Walhain a permis d'ouvrir un bar qui a accueilli 5 jours par semaine durant deux mois Walhinois et touristes d'un jour dans un cadre exceptionnel avec, en prime, des produits locaux.

Les chiffres ci-dessous donnent une bonne image du bilan des « Estivales de Walhain », (avec un subside important de la province dans le cadre de l'opération « Place aux artistes »). Par ailleurs, nombreux sont les artistes, opérateurs et citoyens qui ont déjà manifesté leur souhait de collaborer à faire de cette opération des événements annuels.

BILAN FINANCIER:	
BUDGET TOTAL ESTIVALES	57 368 €
BUDGET ARTISTIQUE	33 368 €
INTERVENTION PROVINCE ("place aux artistes")	20 267 €
PART PROPRE COMMUNE	16 994 €
RECETTES DIRECTES (TICKETING)	1 908 €
INVESTISSEMENT PRIVE	18 200 €
BILAN ARTISTIQUE:	
42 spectacles dont 30 spectacles avec des artistes de Walhain	
20 artistes de Walhain concernés	
25 jours d'activités artistiques ou touristiques; 2845 spectateurs	
BILAN ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE	
Brasserie ouverte un total de 36 jours avec présence des food trucks locaux	
Ateliers de yoga, peinture, dégustations, dessins, Twist, DJ...	
Trottinettes électriques, lancer de haches, animations enfants, poneys, opération survie...	
Lancement d'un bistrot / concert à Tourinnes	
BILAN PATRIMONIAL	
10 visites du château durant les fouilles (juillet)	
8 visites du château organisées en sus par l'Office du Tourisme (juillet et août)	

Opération "Place aux enfants" le 17 octobre (version allégée cf Covid)

8.3. Réceptions et cérémonies

- Remise des vœux le 15 janvier
- Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants le 11 novembre (limité à 4 personnes au monument se trouvant à Walhain centre)

8.4. Salles communales

Salles communales	Adresse	Capacité	Barème 1	Barème 2	Barèmes 3
Réfectoire école Walhain-centre	Place communale, 2	80 pers. assises – 112 m ²	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5	80 pers. assises	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45	50 pers. assises – 68 m ²	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Seuciau – salle du rez	Chée de Namur, 25 Nil-St-Vincent	50 pers. assises – 260 m ² depuis sept occupation par migrants	30 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Seuciau – salle de l'étage	Chée de Namur, 25 Nil-St-Vincent	Pour activités sportives	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Boscailles - salle étage	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain	120 pers. assises – 143 m ²	150 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Boscailles - salle étage et cuisine	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain	120 pers. assises – 143 m ²	250 € / jour	300 € / jour	400 € / jour
Les Boscailles – bâtiment entier	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain		500 € / jour	500 € / jour	600 € / jour
Les Cortils	Rue des Cortils à Tourinnes	60 pers. assises - +/- 70 m ²	150 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 à Tourinnes	300 pers. assises - 350 m ²	350 € / jour	20 € / heure	450 € / jour
Salle Bia Bouquet	Place du Bia Bouquet, 12 bte 003 Walhain	20 personnes assises – 42 m ²	30 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Centre Culturel Emile Jadinon	Place St-Vincent à Nil-Saint-Vincent	60 personnes assises – 70 m ²	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Chalet du Tram	Place du Tram à Nil-Saint-Vincent	40 personnes assises – 70 m ²	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure

Salles louées selon 4 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Barème 0 : Occupation gratuite dans les cas suivants :

Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;

Pour les activités philanthropiques ou d'information générale organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;

Pour les groupements politiques démocratiques ;

Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;

Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

9. JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

9.1. Jumelage

1^{er} jumelage : Trentels et Perbais

Séjour de la délégation officielle de Trentels à Walhain du 22 au 27 février avec drink de bienvenue à la Commune le 24 février.

2^{ème} jumelage : Lerrain et Lérinnes

Pacte d'amitié, de culture et de solidarité dans le cadre du jumelage entre le village de Lérinnes et la Commune de Lerrain dans les Vosges françaises signé le 1^{er} mars 2020.

En effet, l'ensemble du Collège communal accompagné d'une quinzaine de Lérinois ont été sur place, dans la Commune de Lerrain où ils ont pu rencontrer le Maire et ses habitants, visiter la Commune et signer le pacte de jumelage.

Un reportage a été réalisé par CANAL ZOOM qui avait fait le déplacement avec l'équipe.

9.2. Relations internationales

L'Administration communale, le 7 octobre, a fait paraître sur le site de Walhain un appel à projets en vue de soutenir de nouveaux projets internationaux issus de la participation citoyenne walhinoise. Pour ce faire, la Commune entend soutenir, financièrement et/ou matériellement, les projets internationaux issus de la participation citoyenne et permettre ainsi le renforcement de leurs actions sur le terrain. Ces projets peuvent avoir pour thématique l'éducation, la formation, la santé, la participation citoyenne, l'accès à la culture, le développement agricole ou économique local, le commerce équitable, la protection de l'environnement et, de manière plus générale, la solidarité avec les personnes les plus fragilisées.

Le Collège a donc fait appel à la Commission ConnexionS qui a étudié les différents projets et présenter son rapport à ce dernier en sa séance du 1^{er} décembre.

L'évaluation des projets par ConnexionS s'est faite sur base de plusieurs critères :

- La faisabilité du projet dans un contexte local stable,
- Le support et/ou l'implication des autorités locales et/ou gouvernementales,
- L'implication dans la conduite de manière à assurer son aboutissement,
- La justification globale budgétaire et vos attentes vis-à-vis de la Commune de Walhain,
- La pérennité du produit délivré par le projet, • la valeur-ajoutée pour la population locale

C'est le projet FAYOUM, de l'asbl Amitié Haute-Egypte-Belgique (AHEB) porté par son président, Nabil Azer Nessim, qui a été choisi et qui a obtenu un subside communal de 2.500 € pour l'année 2020.

Un règlement communal relatif à l'octroi d'une aide matérielle et/ou financière dans le cadre de la solidarité internationale a été approuvé au Conseil communal en sa séance du 25 juin.

10. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

10.1. Composition

Delphine BRICART : directrice

Astrid de FAILLY: secrétaire

10.2. Population scolaire au 1^{er} octobre

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021
Total maternelles	59	63	37	44	36	32
1 ^{ère} primaire	24	26	17	11	7	7
2 ^{ème} primaire	19	23	3	16	9	9
3 ^{ème} primaire	26	20	12	3	4	8
4 ^{ème} primaire	21	23	6	12	5	5
5 ^{ème} primaire	19	19	15	7	11	6
6 ^{ème} primaire	10	18	6	14	9	11
Total primaires	119	129	59	63	45	46

10.3. Organigramme de l'enseignement communal

Situation dans les écoles au 1^{er} janvier 2020

Professeurs définitifs

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Brigitte MASSET	2ème	Walhain	21/26
	Nadia BRICART	3ème	Walhain	26/26
	Anne SERNEELS	1ère	Walhain	26/26
	Virginie HARDENNE	1ère	Tourinnes	13/26
	Nathalie BOURNONVILLE	1ère	Tourinnes	13/26
	Corine DOYEN	2ème et 3ème	Tourinnes	26/26
	Laurence VILAIN	2ème et 3ème	Perbais	26/26
Primaires	Linda VIRGO	5ème et 6ème	Tourinnes	20/24
	Marie Aude CHAMOY	3ème et 4ème	Tourinnes	20/24
	François DEPAS	5ème et 6ème	Perbais	20/24
	Laetitia RAYNAUD	3ème et 4ème	Perbais	24/24
	Isabelle BOULANGER	1ère et 2ème	Perbais	24/24
	Julie JANSSENS	2ème	Walhain	24/24
	Axelle BOURLARD	3ème	Walhain	20/24
	Mélanie DECALUWE	4ème	Walhain	20/24
	Marie MARCHAL	5ème	Walhain	24/24
	Valérie LIROUX	6ème	Walhain	24/24

Professeurs en congé de maladie et autres

Niveau	Professeur
Maternelles	Anne-Françoise FLAHAUT
Primaires	Virginie VAN DER STRATEN
Primaires	Catherine MAILLEUX

Professeurs temporaires prioritaires

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Stéphanie DEVILLE	Accueil	Walhain	26/26
	Maité MEERT	1ère	Perbais	26/26
	Adélaïde VIGNERON	3ème	Tourinnes	13/26
Primaires	Justine RAQUEZ	1ère	Walhain	24/24
	Estelle EVRARD	1ère et 2ème	Tourinnes	24/24
	Marie-Bégonia CAMACHO	volante		24/24

Professeurs spéciaux

Cours	Professeur	Périodes
Psychomotricité	Laura CANIVET	14
Néerlandais	Isabelle CALLENS	8 + CC
Néerlandais	Emeline LARDINOIS	5 + CC
Néerlandais	Isabelle POUPPEZ	4 + CC
Education physique	Sébastien BERGIERS	24
CPC	Caroline Maddison	18
Morale	Anne Sophie Gustin	6
Religion catholique	Anne Pigeolet	
Religion protestante	Anne Salsac	
Religion islamique	Moshen Bouselmi	
Religion islamique	Brahim Aflah	
Puéricultrice	Sophie Duvivier	
Puéricultrice	Patricia Gustin	
PTP	Julie La Rosa / Christine Haulotte	
Périodes aide	Anne Sophie Gustin	

Situation dans les écoles au 1^{er} septembre 2020

Professeurs définitifs

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Brigitte MASSET	2ème	Walhain	21/26
	Nadia BRICART	3ème	Walhain	26/26
	Anne SERNEELS	1ère	Walhain	26/26
	Virginie HARDENNE	1ère	Tourinnes	13/26
	Nathalie BOURNONVILLE	1ère	Tourinnes	13/26
	Corine DOYEN	2ème et 3ème	Tourinnes	26/26
Primaires	Laurence VILAIN	2ème et 3ème	Perbais	26/26
	Linda VIRGO	5ème et 6ème	Tourinnes	déc-24
	Marie Aude CHAMOY	3ème et 4ème	Tourinnes	20/24
	François DEPAS	5ème et 6ème	Perbais	20/24
	Laetitia RAYNAUD	3ème et 4ème	Perbais	24/24
	Isabelle BOULANGER	1ère et 2ème	Perbais	24/24
	Julie JANSSENS	2ème	Walhain	24/24
	Axelle BOURLARD	3ème	Walhain	20/24
	Mélanie DECALUWE	4ème	Walhain	20/24
	Marie MARCHAL	5ème	Walhain	24/24
	Valérie LIROUX	6ème	Walhain	24/24

Professeurs en congé de maladie et autres

Niveau	Professeur
Maternelles	Anne-Françoise FLAHAUT
Primaires	Virginie VAN DER STRATEN Catherine MAILLEUX

Professeurs temporaires prioritaires

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Stéphanie DEVILLE	Accueil	Walhain	26/26
	Maïté MEERT	1ère	Perbais	26/26
	Adélaïde VIGNERON	3ème	Tourinnes	13/26
Primaires	Justine RAQUEZ	1ère	Walhain	24/24
	Estelle EVRARD	1ère et 2ème	Tourinnes	24/24

Professeurs spéciaux

Cours	Professeur	Périodes
Psychomotricité	Laura CANIVET	14
Néerlandais	Isabelle CALLENS	8 + CC
Néerlandais	Isabelle POUPPEZ	11 + CC
Education physique	Sébastien BERGIERS	24
CPC	Caroline Maddison	18 +1 CC
Morale	Lise Le Floch	4
Religion catholique	Anne Pigeolet	
Religion protestante	Anne Salsac	
Religion islamique	Moshen Bouselmi	
Religion islamique	Brahim Aflah	
Puéricultrice	Sophie Duvivier	
Puéricultrice	Patricia Gustin	
PTP	Julie La Rosa	

Professeurs temporaires

Cours	Professeur	Attributions
Psychomotricité	Cyril Rosy Anaëlle De Poitre Laura Clément Louise vandendris Anne Sophie Gustin	Remplacement congé maternité Congé Linda Virgo - primaire Dédoulement classe 1ère primaire à Walhain Congé mat Laetitia Raynaud - primaire Dédoulement classe 1ère primaire à Tourinnes

10.4. Commission Paritaire Locale (CoPaLoc)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Membres du Pouvoir Organisateur	Isabelle VAN BAVEL	Echevine de l'Enseignement
	Agnès NAMUROIS	Présidente du CPAS
	Francine KEKENBOSCH	Conseillère communale
	Didier HAYET	Conseiller communal
	André LENGELE	Conseiller communal
	Delphine BRICART	Directrice des écoles
Représentants syndicaux	Monique SIMON	C.G.S.P
	Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
	André DEHUT	Conseiller S.L.F.P
	Fabian DIELS	Conseiller S.L.F.P
Représentantes du corps professoral	Anne SERNEELS	Institutrice 1 ^{ère} maternelle - Walhain
	Mélanie DECALUWE	Institutrice 4 ^{ème} primaire - Walhain
	Laetitia RAYNAUD	Institutrice 3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaires - Perbais
	Maité MEERT	Institutrice 1 ^{ère} maternelle - Perbais
Secrétariat	Astrid de FAILLY	Secrétaire des écoles

En 2020, la Commission s'est réunie les 21 avril, 23 juin et 22 septembre.

10.5. Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69). Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Membres de droit : MM. André LENGELE, Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Ria BREYNE, Delphine BRICART (effectifs), Bernadette VANDENBOSCH, Nadia LEMAIRE, Laurence SMETS, Mélanie HAUBRUGE, Francine KEKENBOSCH, Valérie LIROUX (suppléants) ;

Membres élus et représentants du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation : MM. Maité MEERT, Laetitia RAYNAUD, Nadia BRICART, Cindy BUIS, Adélaïde VIGNERON, Virginie HAYNE (effectifs), Laurence VILAIN, Isabelle BOULANGER, Julie JANSSENS, Nathalie SPRIMONT, Bégonia CAMACHO, Nathalie BOURNONVILLE (suppléants).

Membres élus et représentants des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale : MM. Sophie CORIN, Éric VERHELST, Stéphanie MOLHANT, Aurélie BISTON, Renaud LENGELE, Nathalie DEVOS (effectifs), Marie FRANCOTTE, Julie WILLAERT, Anne-Sophie JANDRAIN, Julie MILLAN, Mélanie TOMBOY (suppléants).

11. ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

11.1. Composition

Isabelle PAAR, coordinatrice ATL

11.2. Un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)

Il s'élabore dans le cadre d'une convention entre l'Office de la Naissance et de l'Enfance ONE et une Administration communale candidate.

Il a pour but d'articuler tous les pôles de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans pendant leurs temps libres.

Ces pôles sont, d'une part, 1) l'accueil des enfants avant et après les cours, les mercredis après-midi, les week-ends, les congés et vacances scolaires et, d'autre part, 2) l'ensemble des acteurs de cet accueil extrascolaire dans les écoles, associations sportives, culturelles et éducatives et autres accueils multidimensionnels. C'est ce qu'on appelle « l'Accueil Temps Libre » (ATL).

Le but du programme CLE est de coordonner toutes ces possibilités d'accueil pour permettre l'offre la plus large et la plus diversifiée, tant en matière d'horaires et de lieux que de types d'activités.

La Commune de Walhain s'inscrit dans cette dynamique depuis 14 ans et l'Accueil Temps Libre s'y est bien développé.

La coordination ATL, grâce à la collaboration active de sa Commission Communale de l'Accueil, travaille à la mise en place d'une politique cohérente et dynamique pour les 2,5-12 ans.

Le programme CLE est décliné chaque année en un « plan d'action » qui établit les objectifs prioritaires et les actions concrètes à mener pour les atteindre au mieux. Un plan pour 2020-2021 a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 25 juin.

Un renouvellement du programme CLE (quinquennal) se fait cette année pour 2021 à 2026. A cet effet, une enquête de satisfaction a été réalisée pour faire l'état des lieux et l'analyse des besoins en matière d'accueil dans la Commune. La Commission a travaillé sur cette base pour mettre au jour les nouveaux axes de travail qui seront le leitmotiv des actions de la coordination ATL communale.

11.3. Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est spécifique à chaque école et est géré par la Commune. Le projet respecte les normes de l'ONE et vise avant tout à offrir un accueil de qualité qui dépasse la notion de « garderie ».

Ecole Walhain : 5 jours/semaine

Ecole de Perbais : 4 jours/semaine

Ecole de Tourinnes : 4 jours/semaine

Les mercredis après-midi à l'école de Walhain : ouvert aux enfants de 12h15 à 18h00 durant toute l'année.

De 12h15 à 14h00 : repas suivi d'activités autonomes encadrées et temps libre. Les enfants de maternelle sont accueillis de manière identique aux autres jours de la semaine. Pour les parents qui le demandent, leurs enfants peuvent faire la sieste.

Entre 12h15 et 13h45, les enfants des écoles de Tourinnes et de Perbais sont véhiculés par le bus scolaire, pour être réunis à l'école de Walhain-centre. Les activités du mercredi après-midi se déroulent ensuite, en accueil centralisé sur l'implantation de Walhain.

De 14h30 à 16h00 des activités sont proposées aux enfants qui restent à l'accueil. Le programme de ces activités est préparé et réalisé par les accueillantes en fonction du nombre et de l'âge des enfants présents ainsi que de la météo.

L'accueil centralisé se prolonge jusqu'à 18h. Les parents viennent donc rechercher leurs enfants à l'école de Walhain-centre.

LES ACCUEILLANTES

- Ecole de Walhain-centre
 - Maternelles : Claire BOURNONVILLE, Cindy BUIS et Pascale VANHOOLANT
 - Primaires : Lucie BRIOT, Geneviève BURTON et Nathalie SPRIMONT
 - Le temps de midi : Séverine MOULARD et Patricia DEWINTER.
- Ecole de Perbais
 - Maternelles : Mariel FRANÇOIS
 - Primaires : Mathilde GOFFAUX
 - Le temps de midi : Geneviève BURTON, Anne MUZINGA, Maryse RENIER.
- Ecole de Tourinnes
 - Maternelles : Patricia DEWINTER et Séverine MOULARD
 - Primaires : Carole BARBIER et Virginie HAYNE
 - Le temps de midi : Fabienne GOMAND et Sylvie VAN PRAAG.

Les accueillantes doivent avoir suivi une formation de base obligatoire de 100h. En 2019-2020 elles ont choisi des formations continuées dans différents domaines : santé et sécurité, animations ludiques, créativité, retour réflexif sur la fonction d'accueillante, etc.

PARTENARIAT

L'extrascolaire des écoles communales est étoffé grâce aux partenariats avec l'asbl Carbazole, le Centre de formation sportive (CFS), les Ateliers du jeu d'échecs et le Centre de Langues CLL.

11.4. La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Son objectif est de réunir les opérateurs locaux, de renforcer progressivement leurs actions et de coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir, augmenter et améliorer encore la qualité de l'accueil en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Composition : la CCA est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) :

- Des représentants du Conseil communal ;
- Des représentants des établissements scolaires ;
- Des représentants des personnes qui confient leurs enfants ;
- Des représentants des opérateurs de l'accueil agréés par l'ONE ;
- Des représentants des associations et opérateurs d'accueil agréés par une fédération ou organisation (reconnue par la FWB) autre que l'ONE.

Y siègent avec voix délibérative :

Membres effectifs	Membres suppléants	Représentants
Isabelle VAN BAVEL, Présidente	Agnès NAMUROIS	Collège communal
Philippe MARTIN	Francine KEKENBOSCH	Conseil communal
Nadia LEMAIRE	Mélanie HAUBRUGE.	Conseil communal
Anne SERNEELS	Sébastien BERGIERS	Ecoles
Stéphanie DEVILLE	Brigitte MASSET	Ecoles

Membres effectifs	Membres suppléants	Représentants
Hélène PONCELET	Anne PETRONIN	Ecoles
Aurélié BISTON	Emma ANGULIN	Personnes qui confient les enfants
Serge OCTAVE	Nathalie HOTTARD (démissionnaire)	Personnes qui confient les enfants
Fanny VANLIERDE	Alberte DALEMONT	Education permanente
Claire BOURNONVILLE (démissionnaire)	Carole BARBIER	Accueil extrascolaire
Virginie HAYNE	Mariel FRANCOIS	Accueil extrascolaire
Brigitte MASSAUX	Anne GILLES	Accueils agréés ONE
Sébastien FRANCIS	Manon DEBACKER	Services, associations
Yolande ORTS	Anne DELESTIENNE	Services, associations
Francis MARTIN	Ulrich MARTIN	Services, associations

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont voix consultative :

Florence DEPOTTER	Coordinatrice de l'accueil à l'Office de la Naissance et de l'Enfance
Patricia LOVENS	Représentante la Province ou de la Commission communautaire
Isabelle PAAR	Coordinatrice ATL et secrétaire de la Commission Communale de l'Accueil

4 réunions de la Commission ont été organisées les 21 janvier, 28 avril, 22 septembre et 20 octobre.

Rapport d'activités :

En 2020, la CCA s'est essentiellement consacrée à la réalisation d'un nouveau programme de Coordination Locale pour l'enfance (CLE) pour les 5 ans à venir.

En avril elle a dû évaluer le programme CLE précédent, donc celui qui s'étendait de janvier 2016 à janvier 2021. Pour l'ONE, cette évaluation est devenue une étape indispensable à la présentation d'un nouveau programme quinquennal.

La CCA a procédé à l'analyse des besoins, dégagé les grands axes de travail et les objectifs du CLE, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les concrétiser sur les 5 prochaines années.

11.5. Les Plainnes de vacances communales

Les plainnes sont ouvertes pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les congés scolaires.

La coordination des plainnes est assurée par Carole BARBIER.

- Pâques : du 6 au 17 avril annulée en raison de la crise sanitaire.
- Juillet : du 6 au 10 – du 13 au 17 – du 20 au 24 pour un total de 50 enfants de 2,5 à 5 ans et de 49 enfants de 6 à 12 ans.
- Août : du 3 au 7 – du 10 au 14 – du 17 au 21 pour un total de 58 enfants de 2,5 à 5 ans et de 53 enfants de 6 à 12 ans.
- Toussaint : du 2 au 6 novembre pour un total de 10 enfants de 2,5 à 5 ans et de 13 enfants de 6 à 12 ans.
- Animateurs : prise en charge par la Commune pour les trois-quarts du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. La Commune n'a octroyé, jusqu'à présent, aucune de ces primes.
- Agrément "Centres de vacances" : renouvelé du 01/07/2019 au 01/07/2022.

11.6. Brochure annuelle « Activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans »

Cette brochure, « nouvelle formule » sera éditée tous les ans avant les vacances d'été. Elle donne une information complète sur l'offre d'activités dont les enfants peuvent bénéficier dans la Commune de Walhain : activités sportives, culturelles et éducatives durant l'année, centre de vacances, stages, mouvements de jeunesse, etc.

Les associations offrant des activités « mono-thématique » et les accueils « multidimensionnels » y sont répertoriés. Cette brochure est distribuée en toutes boîtes aux citoyens de l'entité et est très appréciée.

Cette année nous comptons 4 nouveaux opérateurs : l'Atelier éco-créatif, les Ateliers du jeu d'échecs, le FC Walhain et la Ferme aux hirondelles.

Par ailleurs, le CLL centre de langues à Louvain-la-Neuve, dispense des cours d'anglais, le lundi, durant le temps extrascolaire à l'école de Tourinnes.

12. ACTION SOCIALE

12.1. Centre Public d'Action Sociale CPAS

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution
2015	913.428,08
2016	913.428,08
2017	897.292,48
2018	948.474,25
2019	1.030.751,48
2020	1.176.268,66

12.2. La Crèche communale « Le Petit Favia »

Conseil d'Administration

MM. Anne-Françoise DESIRANT (Présidente), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Administratrice déléguée et trésorière), Aurélie BISTON (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS et Fanny VANLIERDE (Secrétaire).

Réunions les 11 décembre, 5 février, 10 juin, 24 juin et 30 septembre.

Assemblée générale

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Aurélie BISTON, Eveline BOUSMAN-ART, Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE, Maud LETHE, Marcelle MONCOUSIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fanny VANLIERDE (membres du Conseil communal), Alison AMEN, Eveline BALDEWIJNS-SAPART, Philippe STRAPART, Anne-Françoise DESIRANT, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Catherine LECHIEN, Mélanie RASQUIN, Elise ROBERT, Carine ROSY (membres du Conseil de l'Action Sociale).

Réunion le 24 juin

Personnel

Stéphanie CORNET : Assistante sociale et Directrice (21h/semaine)

Brigitte OVERHEYDEN : Infirmière (17h/ semaine)

Justine CLOSSET : Auxiliaire de l'enfance (temps plein)

Sylvia MINSCHAERT : Puéricultrice (¾ temps)

Sükran OZTURK : Auxiliaire de l'enfance (mi-temps CDI et mi-temps remplacement)

Sophie LISART : Puéricultrice (mi-temps)

Kimberley JAENEN : Puéricultrice (mi-temps Maribel – contrat communal)

Noélie TOURNEMENNE : Puéricultrice (temps plein)

Christelle DAMANET : Puéricultrice (24h/semaine)

Geneviève JAUCOT : Puéricultrice (mi-temps congé parental et remplacée par Sükran Ozturk)

Georgette PERNIAUX : Cuisinière (mi-temps), partie à la retraite le 1^{er} décembre

Angélique FRERE : Puéricultrice affectée à la préparation des repas et à la gestion de la cuisine (mi-temps)

Erie ETIENNE : Personnel entretien (21h/semaine avec contrat communal)

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégalement. Ce projet continue à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexions menées en équipe.

En 2020, le programme des formations a été fortement perturbé. La journée pédagogique (l'enthousiasme, cet engrais, qui fait fleurir l'enfance), prévue le 12 mai, a été annulée. En juin, nous avons bénéficié d'un temps d'échanges avec notre coordinatrice accueil et la conseillère pédagogique de l'ONE, pour permettre à l'équipe de réajuster ses pratiques professionnelles et de les adapter à la situation sanitaire.

Depuis mars, l'équipe s'efforce de poursuivre un accueil de qualité, tout en s'adaptant aux nouvelles règles et normes liées à l'épidémie. Nous avons revu et adapté les protocoles liés à l'accueil des parents, à la désinfection, aux livraisons, etc.

Nous poursuivons le travail entamé sur l'alimentation saine et la préparation des repas. Nous veillons à proposer des produits frais et de saison. Une attention particulière est également accordée aux produits de chez nous (circuit court). Depuis quelques mois, nous nous approvisionnons auprès de l'épicerie en vrac, située à quelques pas de la crèche. Nous y achetons des produits tels que les pâtes, le riz et les fruits secs.

Les réunions d'équipe étant difficiles à organiser dans le contexte sanitaire actuel, nous veillons à garder le lien avec l'équipe à travers des moments d'échanges individuels ou via des communications écrites (cahier de communication ou mails)

Chiffres et statistiques pour la période du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020 :

La capacité d'accueil est de 18 places à temps plein.

38 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil, dont 22 sont toujours présents au 30 novembre.

11 enfants à temps plein et 27 enfants à temps partiel.

La crèche a ouvert ses portes : 228 journées

3034 journées d'accueil sont comptabilisées sur la période et le taux d'occupation réel s'élève à 73.92%. (96.6% journées de présences, journées absences « covid » et jours couverts par un certificat médical compris).

Du 16 mars au 3 mai, nous avons poursuivi l'accueil avec 4 enfants. A cette période, nous ouvrons nos portes uniquement pour les enfants dont les parents travaillaient en 1er ligne.

A partir du 4 mai, nous avons pu rouvrir nos portes à toutes les familles. Et dès le 18 mai, les parents avaient la consigne de remettre leurs enfants à la crèche ou de payer les journées non prestées. Le lundi 18 mai, nous comptions 14 enfants présents et en juin, la situation était revenue à la normale. Depuis, nous poursuivons l'accueil sans restriction, si ce n'est depuis, le 26 octobre. Date à laquelle l'ONE demandait d'échelonner les entrées des nouveaux et permettait aux parents de postposer l'entrée en crèche de leurs enfants. Au vu du contexte sanitaire. Deux familles ont fait le choix de garder leurs nourrissons quelques semaines de plus à la maison.

Mois	Journées Présences	Certificats médicaux	ABSENCES COVID	Familiarisation	jours de fonctionnement
déc-19	269	32			17
janv-20	367	34			22
févr-20	348	24			20
mars-20	186	25	214		19
avr-20	38	0	271		16
mai-20	184	18	130	3	18
juin-20	346	41		4	21
juil-20	316	22	2		21
août-20	141	14		1	11
sept-20	271	12	8	38	22
oct-20	310	5	30	8	22
nov-20	258	9	39	4	19
	3034	236	694	58	228

La participation financière journalière moyenne est de 21.69€ et le montant total facturé aux parents s'élève à 68 666€.

Une consultation ONE mensuelle est mise en place, avec la collaboration du Docteur Pauline TICHOUX.

Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musical assurée par un partenaire externe. Cette activité est malheureusement suspendue depuis le mois de mars.

Personne de Contact : Mme Stéphanie Cornet 010/65.38.30 - Champ du Favia, 6 à 1457 Walhain

12.3. La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups » asbl

La capacité d'accueil est de 24 places à temps plein.

Nombre d'enfants à temps plein : 15

Nombre d'enfants à temps partiel : 11

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 27

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 24

Horaire d'ouverture : de 7h à 18h30

Personnel :

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique, responsable de la Maison d'Enfants et volante dans les sections.

L'équipe du haut (les petits) est composée de :

Mme Marie-Hélène SEHA, puéricultrice temps plein

Mme Joëlle FRANZIN, puéricultrice temps plein

Melle Marine Dupont, puéricultrice à mi-temps

L'équipe du bas (les grands) est composée de :

Mme Marie-Anne CLOOTS, puéricultrice mi-temps

Mme Julie JANDRAIN, puéricultrice temps plein

Mme Françoise PIVONT, puéricultrice à mi-temps

Mme Nathalie BLUGE, technicienne de surface mi-temps. Modification de ce contrat à partir du 22 octobre avec poste mobile au sein des 10 maisons d'enfants de l'asbl.

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière. Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : L'observation : un outil au service du bien-être de l'enfant, sensibilisation à l'art de conter aux tout petits, outils d'éducation à la santé par l'ONE, repères et limites : faut-il punir ou sanctionner ?, formation « Le Kamishibaï des petits », une formation incendie donnée par Afirst et conférences « Matinales de l'Enfance » ... Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressentent pas.

Activités :

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjointe, 2 x par mois, des services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT 010/65.90.47 - lesptitsloups_crfe@skynet.be

Champ du Favia, 2 à 1457 Walhain

13.AGENCE LOCALE EMPLOI

Conseil d'Administration

MM. Alain WAFFLARD (Président), Jean-Paul DELFORGE (Vice-Président) ; Raymond FLAHAUT ; Geoffroy CASSART ; Vinciane GILARD (secrétaire) ; Philippe MARTIN ; Francine KEKENBOSCH.

Préposée ALE : Mme Edith DUBOIS

Statistiques

Données de base	Au 25 novembre 2020
Personnes entrant dans les conditions ALE*	128 (59 femmes et 69 hommes)
Personnes réellement inscrites à l'ALE	72
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	13

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activités	Total utilisateurs 2020
Toutes activités confondues	17
Entretien du jardin	14

Activités	Total utilisateurs 2020
Enfants et malades	0
Formalités administratives	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	12
Autorités locales	1
Enseignement	2
ASBL	0

Formations

Le module de formation pratique « Entretien des espaces verts » a été reporté deux fois en raison de la crise sanitaire et est actuellement en suspens.

Les projets de formation discutés en Conseil d'Administration en début d'année ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Contact

Edith DUBOIS 010/65.32.17 – 0483 133 712 - walhain.ale@gmail.com

Dans les bâtiments de l'Administration communale, Place communale 1

Permanences le lundi après-midi, le mardi toute la journée et le jeudi jusqu'à 15h.

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2020.

Par Ordonnance :

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Christophe LEGAST

Xavier DUBOIS